

Vivian LABRIE

(1982)

Précis de transcription de documents d'archives orales

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
Professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

[Page web](mailto:jean-marie_tremblay@uqac.ca). Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales"

Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

VISIT...

LANZAROTE
Caliente.COM

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES](#).

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, sociologue, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi, à partir de :

Vivian Labrie

Précis de transcription de documents d'archives orales.

Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 218 pp. Collection : Instruments de travail, no 4.

L'auteure nous a accordé conjointement avec son éditeur, Les Presses de l'Université Laval, le 22 septembre 2015 l'autorisation de diffuser en accès libre à tous ce livre dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels :

Vivian Labrie: vlabrie@megaquebec.net

M. Denis Dion, directeur général, PUL : Denis.Dion@pul.ulaval.ca

Les Presses de l'Université Laval : <https://www.pulaval.com/>

Camil Girard, historien, UQAC : camil_girard@uqac.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

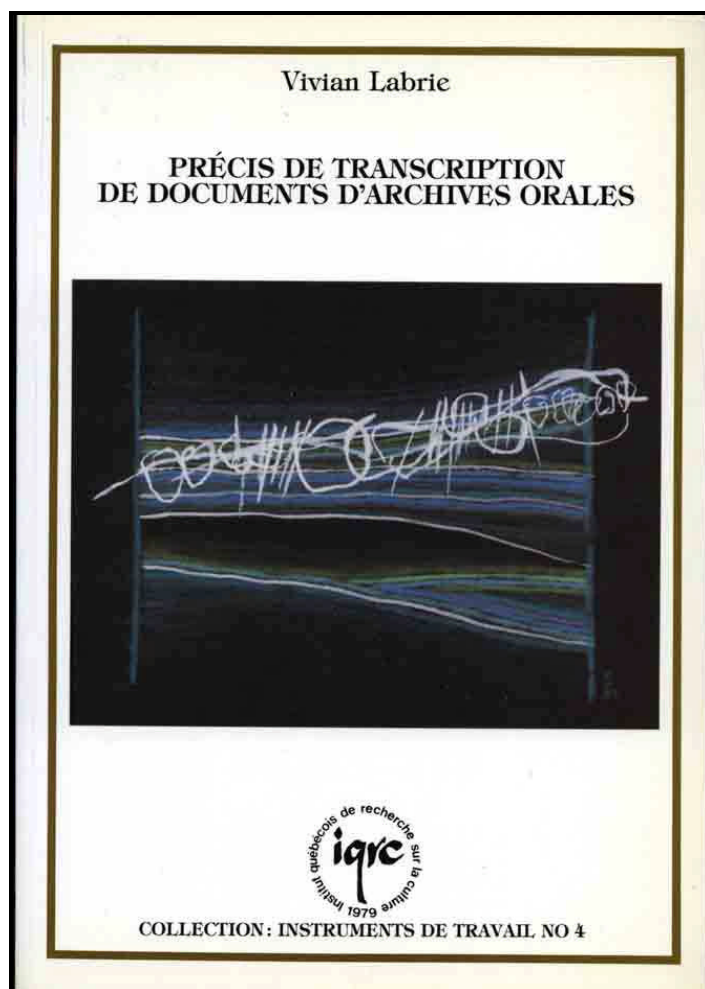
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5'' x 11''.

Édition numérique réalisée le 15 octobre 2016 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Québec.



Vivian Labrie

Précis de transcription de documents
d'archives orales.



Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, 218 pp. Collection : Instruments de travail, no 4.

Nous voulons témoigner notre gratitude au directeur des Presses de l'Université Laval, *Monsieur Denis Dion*, pour son autorisation conjointe avec celle de l'auteure, Madame *Vivian Labrie*, le 22 septembre 2015, de diffuser ce livre en libre accès à tous dans Les Classiques de sciences sociales.

Un grand merci à l'auteure pour avoir entièrement vérifié le texte de cette édition numérique.

Un merci tout spécial à *Monsieur Camil Girard*, historien-chercheur à l'UQAC pour toutes les démarches entreprises auprès de l'auteure et de l'éditeur en vue de la concrétisation de ce projet d'édition dans Les Classiques des sciences sociales.



Courriels : Vivian Labrie: ylabrie@megaquebec.net
M. Denis Dion, directeur général, PUL : Denis.Dion@pul.ulaval.ca
Les Presses de l'Université Laval : <https://www.pulaval.com/>
Camil Girard, historien, UQAC : camil_girard@uqac.ca

Jean-Marie Tremblay, C.Q., sociologue, C.Q.
fondateur, Les Classiques des sciences sociales
Chicoutimi, Québec,
Jeudi, le 13 octobre 2016.

À propos de l'auteure.



Vivian Labrie est une chercheure autonome, membre de l'équipe de recherche québécoise ÉRASME et chercheure associée à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui situe son activité « entre les contes et les comptes ». Tout en poursuivant depuis les années 1970 des travaux sur la tradition orale du conte et le savoir populaire, elle s'est engagée par la suite dans des luttes sociales, entre autres au Carrefour de pastorale en monde ouvrier, de 1988 à 1998, et au Collectif pour un Québec sans pauvreté, dont elle a été la porte-parole de 1998 à 2006. Elle s'intéresse aux finances publiques, aux inégalités socio-économiques, au croisement des savoirs entre divers acteurs, dont des personnes en situation de pauvreté, dans une perspective de plus grande justice sociale. Elle participe ainsi en tant que personne-ressource à diverses explorations, au Québec et en France, pour « penser librement et donner au suivant », une expression venue du Carrefour de savoirs sur la richesse et les inégalités au Saguenay-Lac-St-Jean, auquel elle a été associée de 2010 à 2015.

Source : l'auteure, le 15 octobre 2016.

Note pour la version numérique : la pagination correspondant à l'édition d'origine est indiquée entre crochets dans le texte.

[5]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Table des matières

[Deuxième de couverture](#)

Troisième de couverture

[Quatrième de couverture](#)

[AVANT-PROPOS](#) [11]

Chapitre 1. [LA NOTION DE TRANSCRIPTION : D'UNE SITUATION IMPOSSIBLE À UN COMPROMIS](#) [19]

- 1.1. [La nature du document oral](#) [23]
- 1.2. [Comment intervient l'écriture ?](#) [23]
- 1.3. [Pourquoi transcrire ?](#) [26]
- 1.4. [Une transcription utilitaire](#) [28]
- 1.5. [Le traitement du fait oral](#) [29]
- 1.6. [L'écriture pour le mieux](#) [32]
 - 1.6.1. [La coulée du texte](#) [33]
 - 1.6.2. [La générosité en faveur du son](#) [33]
 - 1.6.3. [La possibilité d'exception](#) [33]
 - 1.6.4. [L'arrangement physique du texte](#) [34]

Chapitre 2. [LA NAISSANCE D'UN SOUCI MÉTHODOLOGIQUE : UN REGARD SUR PLUSIEURS TRANSCRIPTIONS](#) [37]

- 2.1. [La transcription qu'on discute](#) [39]
- 2.2. [La transcription qu'on fait](#) [42]
 - 2.2.1. [Exemples de traitement du conte populaire](#) [43]
 - 2.2.1.1. Luc Lacourcière [43]
 - 2.2.1.2. Marie-Rose Turcot [46]
 - 2.2.1.3. Hélène Bernier [49]
 - 2.2.1.4. Conrad Laforte [51]
 - 2.2.1.5. Clément Légaré [53]
 - 2.2.1.6. Géraldine Barter [56]

- 2.2.1.7. Marcel Juneau [59]
- 2.2.1.8. Germain Lemieux [63]
- 2.2.1.8. Charles Joisten [66]
- 2.2.1.10. Daniel Fabre et Jacques Lacroix [69]
- 2.2.2. [Exemples de traitement d'entrevues à l'intérieur des sciences humaines](#) [72]
 - 2.2.2.1. Marie-Claude Roy et Mireille Trudelle [72]
 - 2.2.2.2. Centre documentaire en civilisation traditionnelle [74]
 - 2.2.2.3. Louis Morin [77]
 - 2.2.2.4. Richard Dominique [78]
 - 2.2.2.5. Nicole Gagnon et Jean Hamelin [81]
 - 2.2.2.6. Jean Bourassa [83]
 - 2.2.2.7. Nicole Thivierge [87]
- 2.2.3. [Exemples de traitement d'entrevues en dehors des sciences humaines](#) [89]
 - 2.2.3.1. Jean Simard et collaborateurs [89]
 - 2.2.3.2. Pierre Perrault et collaborateurs [91]
 - 2.2.3.3. Vincent Brousseau [93]
 - 2.2.3.4. Monique Bosco [96]

Chapitre 3. [UNE PROCÉDURE GÉNÉRALE DE TRANSCRIPTION D'ARCHIVES](#) [100]

- 3.1. [La dimension éthique](#) [106]
 - 3.1.1. [Présentation du document](#) [106]
 - 3.1.1.1. Identification ou anonymat [106]
 - 3.1.1.2. Identification [107]
 - 3.1.1.2.1. Enregistrement [107]
 - 3.1.1.2.2. Informateurs [108]
 - 3.1.1.2.3. Contexte d'enregistrement [108]
 - 3.1.1.2.4. Titre et classification [108]
 - 3.1.1.3. Anonymisation [109]
 - 3.1.1.3.1. Le document anonyme et l'enregistrement [109]
 - 3.1.1.3.2. Présentation du document anonyme [110]
 - 3.1.1.3.3. Censure du texte [111]

3.1.2. [Approbation de la transcription](#) [111]

3.2. [L'écoute](#) [112]

3.2.1. [Audibilité](#) [112]

3.2.2. [Vérification](#) [113]

3.3. [L'écriture](#) [113]

3.3.1. [Faits de lexicologie](#) [114]

3.3.1.1. Régionalismes [114]

- Régionalismes de sens [114]

- Régionalismes de forme [113]

1. Archaïsmes et dialectalismes [115]

2. Anglicismes [116]

3.3.1.2. Noms propres [117]

3.3.1.3. Jurons [117]

3.3.2. [Faits de morphologie](#) [117]

3.3.2.1. Verbes [117]

3.3.2.1.1 Conjugaisons [117]

3.3.2.1.2 Formes contractées [118]

3.3.2.2. Variation de parties de mots [118]

3.3.2.2.1. Préfixes, radicaux [118]

3.3.2.2.2. -eux. [119]

3.3.2.3. Genre et nombre [119]

3.3.2.4. Pronoms et adjectifs [119]

3.3.2.4.1. Tout [120]

3.3.2.4.2. Ce, cet, cette, celle et leurs dérivés [120]

3.3.3. [Faits de syntaxe](#) [121]

3.3.3.1. Contractions de phrases [121]

3.3.3.2. Ce et que [121]

3.3.3.3. -tu [122]

3.3.3.4. Hésitations, répétitions, phrases boiteuses [122]

3.3.4. [Faits phonétiques](#) [123]

3.3.4.1. Standardisation des faits de prononciation [123]

3.3.4.2. Exceptions possibles à la standardisation phonétique [124]

3.3.4.2.1. Il, elle, y [124]

3.3.4.2.2. Lui [123]

3.3.4.2.3. Sur, sous, dessous, dessus [123]

- 3.3.4.2.4. Liste conventionnelle [125]
- 3.3.4.2.5. Quérir [126]
- 3.3.4.2.6. Petit, petite, Ti- [126]
- 3.3.4.2.7. Euphonie [127]
- 3.4. [Les occurrences non-verbales](#) [127]
 - 3.4.1. [Onomatopées](#) [127]
 - 3.4.2. [Tics verbaux et ponctuations verbales](#) [128]
 - 3.4.3. [Euh](#) [128]
 - 3.4.4. [Sons sans équivalent écrit, gestes](#) [128]
 - 3.4.5. [Silences, interruptions](#) [129]
- 3.5. [La mise en page](#) [129]
 - 3.5.1. [Ponctuation](#) [130]
 - 3.5.1.1. Délimitation de la phrase [130]
 - 3.5.1.2. Segmentation de la phrase [131]
 - 3.5.1.3. Incises et apartés [132]
 - 3.5.1.4. Exclamations et interrogations [132]
 - 3.5.2. [Partition du texte](#) [133]
 - 3.5.2.1. Dialogues dans le discours du témoin [133]
 - 3.5.2.2. Paragraphes et parties [134]
- 3.6. [L'intervention critique](#) [135]
 - 3.6.1. [Annotation](#) [135]
 - 3.6.2. [Glossaire](#) [136]

Chapitre 4. [L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE GÉNÉRALE À DES CAS CONCRETS](#) [141]

- 4.1. [Le conte et les genres narratifs : la prose libre – Exemple : Chien Canard](#) [143]
- 4.2. [La chanson : le problème de la formule musicale et poétique \(en collaboration avec Robert Bouthillier\) \(Quelques exemples insérés dans l'exposé\)](#) [176]
 - 4.2.1. [Graphie](#) [176]
 - 4.2.1.1. Le e [177]
 - 4.2.1.2. Syllabes juxtaposées [181]
 - 4.2.1.3. Synérèse et diérèse [181]
 - 4.2.1.4. Liaisons et euphonie [181]
 - 4.2.1.5. II [182]

- 4.2.1.6. Prononciations irrégulières [182]
- 4.2.1.7. Mots sans signification [183]
- 4.2.1.8. Ponctuation [184]
- 4.2.2. [Mise en page](#) [184]
 - 4.2.2.1. La chanson strophique [183]
 - 4.2.2.2. La chanson en laisse [187]
 - 4.2.2.3. La chanson énumérative [188]

- 4.3. [L'entrevue : présence de plusieurs intervenants – Exemple : Les insultes indirectes](#) [189]

Chapitre 5. [LA TRANSFORMATION DU NIVEAU DE LANGUE DE LA TRANSCRIPTION D'ARCHIVES : UN EXTRAIT GRADUÉ DE CHIEN CANARD](#) [205]

- 5.1. [Transcription selon la procédure générale](#) [208]
- 5.2. [Il, elle et lui standardisés](#) [209]
- 5.3. [Autres faits phonétiques standardisés sauf la liste conventionnelle](#) [210]
- 5.4. [Élimination des tics verbaux, des i dit, ... des répétitions, des mots inutiles ou hésitants](#) [211]
- 5.5. [Rectification de la morphologie – Standardisation de certains mots de la liste conventionnelle](#) [212]
- 5.6. [Réorganisation de la syntaxe – Standardisation complète de la liste conventionnelle – Élimination de certains mots-chevilles](#) [212]
- 5.7. [Remplacement des entités lexicales significatives par des expressions admises dans le Petit Robert](#) [213]

[Épilogue](#) [215]

[Les publications de l'IQRC](#) [219]

Précis de transcription de documents d'archives orales.

Deuxième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

... *l'orage* ... : fragment de transcription

Je cherchais à représenter par un graphisme cette question de la superposition de l'écrit sur l'oral. J'avais retenu l'argent, associé à la notion de parole : « *la parole est d'argent ?...* » Il s'est agi ensuite de trouver comment représenter la fluidité de l'oral, le caractère de trace de l'écrit, et l'aspect narratif de la parole qui s'exprime ainsi. J'ai abouti ainsi à un fragment de bande magnétique en bleu dans lequel s'inscrit la parole, et sur lequel flotte librement une tentative de transcription qui s'inspire des *écritures* de ma fille de deux ans et demi. Celle-ci, en examinant le dessin, a déclaré qu'il s'agissait d'un orage : comme preuve elle m'a montré la *pluie* dans le pictogramme. Ce qui m'a appris que je venais de transcrire le mot *orage*.

Vivian Labrie

Dans le but de faire connaître les artistes québécois, l'Institut québécois de recherche sur la culture a pour politique d'illustrer la page couverture de certaines de ses publications en y reproduisant une œuvre d'art.

Graphistes-conseils : Couthuran, Québec

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Quatrième de couverture

[Retour à la table des matières](#)

D'où vient-elle, celle-là ? De Québec. J'ai commencé dans la recherche en 1975, à Tracadie, N.-B., en écoutant des Acadiens conter des contes. En même temps j'allais *aux écoles* comme ils disent : Université Laval, puis la Sorbonne, sous la direction de Jean Stoetzel. Ensuite, comme la science n'aime le savoir qu'écrit, il a bien fallu transcrire les contes. Je me retrouve maintenant à l'IQRC à travailler sur des questions de culture écrite.



PRÉCIS DE TRANSCRIPTION DE DOCUMENTS D'ARCHIVES ORALES

La mise en écrit de témoignages oraux, qui est souvent considérée comme de la simple cuisine dans le travail de recherche, et qui est abandonnée de ce fait aux apprentis-chercheurs que sont les étudiants et les assistants, n'a pas encore été discutée très ouvertement. À partir d'une expérience concrète de transcription de documents ethnographiques – principalement des contes, chansons, entrevues –, on tente ici d'amorcer une telle discussion en proposant :

- une réflexion sur le problème de la transcription ;
- des exemples de différentes solutions adoptées par les chercheurs ;
- une procédure utilisable pour une transcription première de documents d'archives ;
- des exemples d'ajustement de cette procédure à divers types de documents oraux ;
- des indications pour la simplifier.

COLLECTION : INSTRUMENTS DE TRAVAIL NO 4
L'INSTITUT QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE SUR LA CULTURE
93, RUE SAINT-PIERRE, QUÉBEC, QC, G1K 4A3

[11]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

AVANT-PROPOS

[12]

[13]

[Retour à la table des matières](#)

En tant qu'objet de recherche ou comme source documentaire, le discours oral apparaît aujourd'hui comme un aspect essentiel des préoccupations méthodologiques dans presque toutes les disciplines des sciences humaines. De manière générale, et en particulier lorsqu'ils s'intéressent aux sociétés sans écriture, les anthropologues et ethnologues sont obligatoirement confrontés au problème de l'oralité, quand ce n'est, pas à celui des dialectes et de la traduction. Dès le début de leurs études sur les formes populaires du savoir, les folkloristes ont eux aussi été entraînés dans des univers de culture essentiellement orale et gestuelle. Les préoccupations de relations interpersonnelle et clinique des psychologues débouchent sur cette voie directe de la communication humaine. Pour des raisons similaires les sociologues choisiront de préférence la formule orale de l'histoire de vie ou de l'entrevue plus ou moins formelle, lorsque l'objet de leur recherche les amène à souhaiter que leurs sujets s'expriment plutôt librement et sans contrainte.

Depuis ses premiers balbutiements au début du vingtième siècle et son lot d'images héroïques – qu'on pense par exemple à Marius Bar-

beau, qui a effectué ses premières enquêtes orales dans la région de Charlevoix à bicyclette, un appareil Edison dans le porte-bagage –, l'usage de l'enregistrement sonore s'est progressivement imposé comme un moyen sûr d'accéder à une information authentique et complète. En devenant un prolongement de la mémoire et de la plume, le microphone posait néanmoins un problème de taille : celui de la matérialisation de l'événement parlé.

Comme toujours lors d'une innovation technologique, il a fallu un certain temps avant que les perspectives et les contraintes propres aux nouveaux procédés d'enregistrement ne se dégagent précisément de l'emprise idéologique établie par les anciennes façons de faire. C'est ainsi que les pionniers du casque d'écoute auront souvent eu peine à "entendre" le document oral dans sa vérité, paralysés qu'ils [14] étaient par les habitudes de réécriture qui leur étaient imposées par l'enquête manuscrite. De même, l'inutilité apparente de l'enregistrement, et même de la parole une fois son contenu récupéré, a possiblement distrait les chercheurs de deux problèmes de "cuisine" qui nous apparaissent maintenant de façon plus évidente : celui de la conservation des documents sonores et celui de la transcription de ces documents. L'absence de préoccupation précise autour de ces deux sujets a contribué au maintien de situations anarchiques qui n'ont pas toujours été relevées par les textes de méthode. Que de bobines et de cassettes dans des fonds de tiroir ! Que de transcriptions d'une logique sinieuse !

En raison probablement de leur obsession chronique de la disparition des traditions populaires et probablement aussi en raison de leur intérêt intrinsèque pour les documents oraux, ce sont les folkloristes qui, pour une fois, ont opéré la brèche la plus importante en ce domaine. Au Québec, les Archives de folklore de l'Université Laval ont été les premières à s'intéresser à la centralisation et à la systématisation des diverses collections d'enquête. Le sentiment de la valeur "nationale" du fonds ainsi regroupé, ainsi que les besoins d'une recherche essentiellement descriptive et comparative, ont contribué à créer un souci constant des questions de conservation et de transcription. Si les normes de conservation y ont atteint un niveau d'excellence internationalement reconnu, les problèmes de transcription se sont surtout réglés à la pièce jusqu'en 1979 alors que la perspective d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour la

transcription d'une collection importante, la collection Bouthillier-Labrie, a en quelque sorte exigé l'ouverture d'un débat sur le sujet.

Il était en effet méthodologiquement impensable d'entreprendre un travail de transcription de cette envergure en se contentant des critères approximatifs et individuels qui avaient prévalu jusque-là. Une procédure claire et systématique [15] s'imposait, de manière à uniformiser la notation de l'ensemble et à permettre un certain consensus parmi différents transcribers. Or la rédaction d'une telle procédure impliquait une réflexion préalable sur les notions d'oralité et d'écriture, tout comme elle supposait une revue attentive des solutions déjà en usage pour la transcription de documents ethnographiques. Ne valait-il pas la peine alors d'étendre la portée d'un tel effort et de profiter de l'occasion pour préparer un document utile à l'ensemble des folkloristes ?

C'est ainsi qu'est née l'idée d'une consultation ouverte aux chercheurs s'intéressant à ce problème d'ethnographie. Une première réunion en mars 1979 a permis de confronter publiquement les différentes positions et d'élire un comité plus restreint, composé de René Bouchard, étudiant gradué en arts et traditions populaires, de Claude Poirier, linguiste, de Nancy Schmitz, anthropologue, et de moi-même, en vue de suivre le problème de plus près. Ce comité a évalué ensuite les premières ébauches de procédure et c'est grâce à ses critiques qu'un premier document restreint a pu être mis à l'essai l'automne suivant, la subvention du CRSHC ayant été obtenue. Environ deux mille documents oraux ont ainsi été transcrits de septembre 1979 à octobre 1980.

Le présent ouvrage regroupe les divers éléments de l'expérience ainsi acquise. Il propose dans l'ordre :

- * une réflexion sur la notion de transcription ;
- * une revue, illustrée d'extraits, des normes de transcription adoptées jusqu'à maintenant pour le français canadien ;
- * une procédure de transcription de documents d'archives ;
- * des exemples d'application de cette procédure aux contraintes propres à divers genres oraux (la section sur la chanson a été écrite conjointement avec Robert Bouthillier, du CÉLAT) ;

- * une démonstration progressive des possibilités de simplification de cette même procédure.

La procédure ainsi décrite a pour principal mérite d'être à la fois simple, pratique et efficace. L'usage [16] montre qu'elle est également accessible "à l'honnête homme", ce qui peut constituer un atout lorsqu'on sait que ce genre de travail est accompli habituellement pour des étudiants non spécialisés en linguistique. Elle ne résout cependant pas dans tous leurs détails les difficultés inhérentes au processus complexe de la mise en écrit du discours oral. Le transcripateur devra encore prendre beaucoup de décisions : il ne trouvera ici qu'un guide, toujours adaptable à ses besoins, et parfois même discutable selon la nature et le contexte du document à transcrire.

Cette procédure cherche avant tout à produire un parallèle écrit suffisamment respectueux de la continuité parlée pour pouvoir constituer un bon document d'archives et pour pouvoir servir de source sérieuse à une recherche de type universitaire. Selon les motifs pour lesquels on entreprend la transcription, il se peut que son degré de fidélité au document sonore dépasse les besoins individuels : on se référera alors avec profit au dernier chapitre, celui-ci illustrant comment on peut dégager assez systématiquement l'essentiel de l'accessoire des règles proposées.

On se rappellera également que ces règles ont été construites en fonction d'une documentation ethnographique et pour les fins de la recherche ethnographique. On peut imaginer toutefois qu'elles puissent s'appliquer à une autre documentation ainsi qu'à d'autres types de recherches en sciences humaines. Quelques indications en ce sens ont même été insérées dans le texte, mais ce n'est qu'à la longue, après une pratique plus diversifiée, qu'on pourra vraiment apercevoir le problème sous cet angle plus général. Dans la perspective de la création d'archives orales ouvertes à la recherche pluridisciplinaire, où une même transcription de base serait appelée à satisfaire des chercheurs d'appartenance variée, il devient intéressant de considérer que le besoin de l'ethnographie s'annonce cependant comme le plus conservateur : une transcription découlant de la présente procédure risque donc de rencontrer et même d'aller au-delà des exigences des autres disciplines, de telle sorte que dans la plupart des autres cas on n'aura qu'à

retrancher ou à standardiser les informations superflues sans avoir à procéder à une retranscription onéreuse.

[17]

Il me reste à remercier ici chaleureusement tous ceux qui ont participé au débat "oral" à partir duquel ce document "écrit" est né. Je pense entre autres à Robert Bouthillier, René Bouchard et Nancy Schmitz, à Claude Poirier, sans qui ce document n'existerait pas, à Francis Boucher et à Marie Godbout, transpositeurs actifs, critiques et impliqués, et enfin à Jean Bourassa et à Nicole Gagnon qui ont revu fort utilement le manuscrit à la lumière de leur expérience de sociologues.

[18]

[19]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Chapitre 1

LA NOTION DE TRANSCRIPTION: D'UNE SITUATION IMPOSSIBLE À UN COMPROMIS

[20]

[21]

[Retour à la table des matières](#)

Une fois il y avait, dans une université très savante, un jeune étudiant gradué qui mettait en écrit des documents ethnographiques enregistrés sur bobines, en vue de gagner quelque argent pour compléter son prêt-bourse. Un jour qu'il transcrivait ainsi une collection d'énigmes et de devinettes, il arriva au numéro 4692, où à travers un bruit de fond de jeux et de bousculades, on entendait une jeune voix réciter :

Un sot s'en allait à dos d'âne,

emportant avec lui le sceau du roi dans un seau.

Tout à coup l'âne rua, et tous les [so] tombèrent. Comment épelle-t-on [so] ?

Il fit reculer plusieurs fois l'enregistrement, le réécoutant. attentivement pour essayer mentalement de répondre à la devinette, ou au moins de l'écrire. Après quelques minutes son sang d'étudiant ne fit qu'un tour : il se leva, remit le casque d'écoute au technicien, et sortit de la salle en jurant en québécois qu'on ne l'y reprendrait plus.

Ce petit scénario est fictif, bien sûr, mais il n'en est pas moins possible, car le fait de folklore dont il est fait mention est véridique. Je me rappelle encore comment, étant enfant, il nous venait à la suite de cette devinette sans réponse un sentiment de douce vengeance envers les règles de l'orthographe : "Enfin quelque chose qui peut être dit mais ne peut être écrit !" Puis venait un doute, du genre : "Mais après tout, tout ce qui peut être dit peut être écrit ! Il doit y avoir une attrape."

Il y a une attrape effectivement : la réduction des trois mots en un seul ne vient pas ici d'une similitude de sens, ou synonymie, mais d'une similitude de sons, ou homophonie. L'analogie est donc spécifique au contexte oral et l'écriture demeure inadéquate. Une solution consisterait à utiliser l'alphabet phonétique comme on vient de le faire, mais on voit bien qu'il ne s'agit que d'un procédé qui nous [22] permet d'évoquer le son sans pour autant répondre à la question posée, comme épelle-t-on [so] ?, qui, en tant qu'entité signifiante, demeure attachée au son qui devrait la construire.

Si, comme dit Walter Ong, "l'alphabet libère l'homme de cette implication du son dans le temps", ¹ voici au moins un cas où, pour citer à nouveau ce dernier, "la parole, en tant que son, est prisonnière du temps de manière irrévocable. Elle ne laisse aucune trace effective dans l'espace où vivent les lettres de l'alphabet. La parole naît dans le temps et meurt en naissant." ²

Par son côté singulier, cette anecdote nous montre aussi à quel point le passage du langage d'un mode d'expression à un autre nous est une opération routinière. Chaque jour nous avons l'occasion de lire à voix haute des fragments de textes ou encore d'écrire des bribes de ce que nous entendons. La réversibilité entre ces deux systèmes de

¹ Walter Ong, Retrouver la parole. [S.l.], HMH, 1971, p. 48. (Titre anglais : The Presence of the Word).

² Ibid., p. 44.

communication, qui nous paraît si naturelle, ne fonctionne en fait que si on assume que les mêmes standards linguistiques sont à l'œuvre dans les deux situations, autrement dit, que la chaîne des sons parlés est équivalente à la chaîne des lettres écrites.

Une telle présomption se rapproche beaucoup d'une vision pragmatique moderne qui considère le langage comme une structure fixe, globale et monolithique, vers laquelle en principe tout effort de communication, oral ou écrit, devrait tendre. L'école a d'ailleurs traditionnellement rempli cette fonction normative en conditionnant féroce-ment les gens à parler ou à écrire "de la bonne façon". En France, en Louisiane, au Canada, et dans nombre d'autres pays, les minorités linguistiques conservent des souvenirs cuisants des humiliations qui attendaient autrefois les enfants qu'on surprenait à parler "paysan" sur le territoire de l'école, où seule la langue officielle était admissible.

Mais que se passe-t-il lorsque, contrairement à l'école qui favorise l'uniformité, un chercheur attentif et intéressé aux phénomènes de variation essaie de mettre par écrit [23] des fragments de discours idiomatique en se servant de la langue standard ? L'écriture est-elle trop réductrice ou différente pour répondre de la logique verbale ? Une partie de la difficulté réside peut-être dans notre façon d'aborder le problème. Tout comme notre statut de gens alphabétisés et lettrés nous amène à définir par la négative les gens de culture uniquement orale comme étant des analphabètes et des illettrés, il nous est assez facile de considérer la question du discours parlé dans une optique de carence d'écriture, d'où l'urgence de la transcription comme tentative d'"alphabétiser" le discours. Mais le discours oral est-il vraiment une parole en besoin d'alphabétisation ?

1.1. La nature du document oral

[Retour à la table des matières](#)

Autrefois recueillie de façon manuscrite ou sténographiée, la parole orale nous est maintenant restituée dans son intégralité grâce à l'usage de moyens techniques d'enregistrement comme le magnétophone et parfois, le magnétoscope. L'ancienne manière de recueillir les informations dès le moment de l'audition sous forme écrite élimi-

nait en quelque sorte le problème de la nature du document oral, puisque la seule source dont on disposait, une fois l'audition terminée, se présentait déjà sous la forme d'un texte, plus ou moins cohérent ou atrophié, il faut le dire, mais texte quand même. Maintenant qu'il est possible d'écouter à volonté ces informations dans leur état original, il devient essentiel de se poser la question : de quoi s'agit-il exactement ?

Au plus simple on pourrait répondre ainsi : une personne choisit de nous communiquer une ou des informations au moyen d'une verbalisation. La nature de ces informations est variable. Il peut s'agir d'un savoir traditionnel quelconque – conte, légende, chanson, mais aussi recette, croyance, technique – ; il peut s'agir aussi de données autobiographiques, de renseignements, d'appréciations, de commentaires, d'opinions. Dans le contexte de la prestation "scientifique" ou "journalistique", on désigne par le terme "informateur" celui qui détient ces informations et qui est disposé à les transmettre à son interlocuteur "savant". L'informateur est une banque de savoir unique et c'est souvent [24] en raison de cette connotation personnelle privilégiée qu'on l'interroge. Il a acquis lui-même ses connaissances en participant à la vie de divers réseaux interpersonnels de transmission de connaissances dans le cours de son propre itinéraire. Il ne dispose souvent que de sa présence d'esprit, de sa mémoire et des corroborations de son entourage pour restituer fidèlement ce qu'il a appris et il peut ne pas être familier avec l'usage de l'écriture. Son savoir se situe donc dès le départ au niveau des acquis cognitifs et mentaux, et il ne peut jamais être totalement délimité. Ainsi un chanteur traditionnel pourra donner six couplets d'une chanson une journée et en rendre dix l'année suivante sans pour autant être soupçonné de dissimulation : à chaque fois il aura pu avoir conscience de chanter tout ce qu'il savait, ou plus exactement ce dont il se souvenait.

Cette difficulté de délimiter complètement l'information désirée se pose de façon encore plus aiguë lorsqu'il s'agit de formes orales apparentées à la prose, comme le conte populaire. Les paroles d'une chanson sont assez fixées la plupart du temps et les variations observées d'une occurrence à l'autre témoignent simplement du faible rendement de reproduction exacte de la mémoire humaine. Par contre la transmission tend à fixer la trame et non les paroles d'un conte. Lorsqu'un auditeur apprend un conte, il absorbe de la manière la plus détaillée

possible le déroulement particulier de l'aventure d'un ensemble de personnages. Son savoir ne se situe donc pas au niveau des mots, mais au niveau de l'aventure. Par conséquent, à chaque fois qu'il racontera le conte de nouveau, il n'agira pas vraiment en tant que récitant, mais plutôt en tant que "metteur en mots" d'une aventure mémorisée. Encore une fois il faut dégager la verbalisation du conteur de sa connaissance réelle du récit : chaque narration constitue un état, conditionné par les circonstances, de la connaissance qu'il peut en avoir.

Dans les deux exemples précédents, chanson et conte, l'information verbalisée relevait de savoirs déjà organisés partiellement et déterminés au niveau de la forme et du contenu par la tradition et la mémoire collective. Un discours politique, un sermon, tout en donnant une plus grande part à l'élaboration individuelle, appartiendraient aussi à cette [25] catégorie de discours organisé. En proportion cependant, ces genres spécifiques ne comptent que pour une minime partie de la vie orale d'une personne. Le plus souvent la connaissance se présente à la pensée en même temps qu'à la parole, de telle sorte que la verbalisation "conversationnelle" ne constitue qu'une actualisation de circonstance parmi une infinité de possibles. Pour devenir réelle dans la parole et dans le temps la pensée est ainsi organisée spontanément dans une tentative de structure qui n'est souvent qu'instrumentale et sans prétention de permanence. La verbalisation n'est plus ici l'"état" d'une connaissance mais, si l'on veut, l'"état" d'une pensée et l'"écho" d'une connaissance.

Ainsi pourrions-nous définir la situation orale comme une verbalisation dans laquelle s'inscrit, de façon plus ou moins parfaite et complète, la connaissance et la pensée de l'informateur et considérer le document oral comme la reprise sonore, exacte et permanente, de cette situation.

1.2. Comment intervient l'écriture ?

[Retour à la table des matières](#)

On peut maintenant commencer à se demander quelle est la relation exacte entre la transcription et l'événement parlé pour lequel le document oral est un témoin. D'une certaine façon, cette relation peut être comparée à celle qui existe entre une partition musicale et un concert : la partition écrite consiste en une sélection d'un certain nombre d'éléments, lesquels sont significatifs d'un événement plus global qui ne peut être représenté dans sa totalité autrement que par lui-même. Mais alors que la partition est un produit de création où l'auteur sait précisément ce qu'il veut voir reproduit, ce qu'il veut laisser libre à l'interprétation de l'exécutant, et ce qu'il n'a pas besoin de noter étant donné la connaissance de l'exécutant d'une certaine tradition musicale, la transcription est le résultat d'une rencontre aveugle entre un chercheur et un document oral existant. Dans ce cas, le chercheur ne dispose pas d'une connaissance précise de ce qui est important ou non dans la continuité verbale pour les fins de la transmission orale. Aussi doit-il supposer ce qui en est ; ses suppositions porteront à coup sûr la marque de son esprit [26] lettré et de sa personne, et elles différeront toujours à un certain degré de la perception qu'en auraient eu les informateurs eux-mêmes.

Pour donner un exemple frappant, examinons comment la chanson traditionnelle réapparaît lorsqu'elle est transcrite – écrite ? – en milieu de culture orale. L'enquête ethnographique nous apprend en effet que la constitution de carnets de chants manuscrits est un usage relativement courant chez les individus ou dans les familles présentant un goût marqué pour la chanson populaire. Dans ces cahiers, où on ne fait pratiquement jamais allusion à la musique, les textes se présentent très souvent sous la forme d'une série ininterrompue de mots notés sans aucun souci d'orthographe, de forme poétique ou de ponctuation.

Les usagers de ces cahiers savent très bien ce qui doit être chanté. Le cahier leur rappelle tout simplement la chanson ; il leur remet littéralement la chanson à l'esprit sans qu'ils aient à se soumettre à de pénibles efforts pour organiser et réactualiser le contenu de leur mé-

moire. Ces manuscrits demeurent très liés à un contexte de pratique ; ceux qui les utilisent sont déjà familiers avec ce même contexte, de telle sorte qu'ici l'écriture remplit tout simplement un rôle d'outil à la remémoration, ce qui rejoint la pensée de Platon lorsqu'il dit que l'écriture ne constitue pas un remède à la mémoire, mais à la remémoration.³

1.3. Pourquoi transcrire ?

[Retour à la table des matières](#)

Derrière la tâche technique de transcription, se cache donc un problème de fonction et d'idéologie de l'écriture. Pourquoi le chercheur désire-t-il convertir un discours parlé en mots écrits ? Son intention n'en est pas purement une de préservation de connaissance comme celle de notre chanteur peut-être, puisqu'il est techniquement en mesure de préserver le son intégral de la parole en apportant un soin approprié à l'enregistrement. Pourquoi alors ?

[27]

On peut, douter qu'il désire utiliser les transcriptions comme intermédiaires, ou médias, à de futures transmissions orales comme pourraient le considérer des gens intéressés eux-mêmes à la musique et au chant. Habituellement, et pratiquement toujours lorsqu'il s'agit de documents "conversationnels", le processus de transcription signifie l'exclusion définitive des circuits de l'oralité, et les textes ainsi obtenus seront ultérieurement examinés pour eux-mêmes ou diffusés au moyen de publications. Dans les deux cas – examen ou publication –, la transcription agira principalement comme un outil facilitant l'accès à une certaine quantité de parole en transformant la présentation de cette parole dans un mode de communication plus compatible avec les ressources mentales des gens auxquels elle est destinée.

Dans un contexte de culture orale, un paysan se sentira parfaitement à l'aise en écoutant un voisin bon conteur défiler un conte merveilleux dans toute sa longueur et sa complexité et il ne lui viendra

³ Platon, *Phèdre*. Voir par exemple l'édition de poche Garnier-Flammarion, p. 165.

jamais à l'idée qu'il pourrait être utile d'écrire ce conte pour mieux le comprendre. Au milieu de ses classeurs, le savant comparatiste pourrait être intéressé par le même conte, mais il se sent complètement perdu dans le contexte oral – aussi perdu dans l'oralité que le conteur dans l'écriture –, étant donné que ses outils intellectuels ne sont pas tant fondés sur l'écoute que sur la vision.⁴ Et c'est ce que la transcription apporte : elle transforme du temps à entendre en de l'espace à voir.⁵

Ainsi matérialisée, l'information est disponible pour l'analyse. Tout d'abord elle est simplifiée : des bruits – s'ils sont des bruits – ont été éliminés comme la voix et l'intonation. Ensuite le message n'est plus incorporé à la personne. Et enfin, ce message passe de l'absolue linéarité que constitue la vocalisation irréversible des mots du début à leur fin, à une sorte de linéarité relative où les mots sont encore disposés selon leur ordre d'apparition, mais avec la différence que le lecteur a la possibilité de jouer avec cet ordre. Il peut lire et relire, subdiviser et structurer, annoter et relier des énoncés entre eux. Le message devient aussi plus accessible car il ne dépend plus d'un appareillage technique complexe pour être consulté.

[28]

1.4. Une transcription utilitaire

[Retour à la table des matières](#)

Pour le chercheur des sciences humaines qui veut surtout aller directement au sens, la transcription ne peut pas avoir de réalité scientifique, contrairement, au phonéticien par exemple, qui l'élaborera en s'attachant au son. Si nous acceptons alors de bonne foi de ne voir dans la transcription qu'un outil, il devient clair qu'une démarche

⁴ Ce qui rejoint de très près l'exposé de Walter Ong, op. cit., pp. 46-49.

⁵ Ce qui n'élimine pas toute contrainte de temps. Comme on m'en a justement fait la remarque, cet espace de signes s'accompagne tôt ou tard d'un temps de lecture, temps libéré de l'événement soit, et impliquant l'oeil, mais temps tout de même que les tentatives de lecture rapide ne peuvent pour autant réduire à néant.

ayant pour but de mener à une procédure acceptable devrait insister d'abord sur la qualité opératoire. Le paradoxe original demeure le même puisqu'il est impossible de traduire totalement un événement dans l'écriture, mais comme une matière écrite est de toute façon nécessaire, il semble raisonnable d'en venir à une solution avant tout pragmatique.

Ce caractère de la transcription nous donne peut-être ici une clé pour résoudre le problème de l'uniformité entre les procédures. Comme on pourra le constater dans la seconde section les parti-pris en matière de transcription ont jusqu'à maintenant été fort variés et toute une gamme d'attitudes, du respect du texte le plus tâillon jusqu'à l'adaptation la plus libre s'y trouve représentée. Devant, cette variété quasi "dialectale" des transcriptions, est-il absolument nécessaire d'imposer une forme de standardisation ? Dans une conjoncture de type "scientifique" la réponse serait sans nul doute affirmative puisqu'il faudrait en effet en arriver à s'entendre "sur ce sur quoi on discute". Mais comme, ici, le "sujet de la discussion" se situe en quelque sorte en deçà de la lettre, la question de l'uniformité "de lettre" devient d'une certaine façon secondaire. Dans cette perspective, aucune méthode relativement systématique n'est à rejeter en soi, et plusieurs méthodes pourraient même coexister et se justifier d'un certain point de vue.

Un peu comme une langue établit historiquement sa suprématie sur une famille de dialectes pour des raisons d'influence et de pouvoir, on peut, considérer que des motifs semblables pourraient entraîner l'adoption par la communauté scientifique d'une approche unique parmi plusieurs autres également plausibles. Une tendance à se conformer à la position de centres de recherche importants pour des fins [29] d'uniformité dans l'échange de la documentation serait en fait un motif d'ordre "politique" assez puissant. À l'usage il se pourrait aussi qu'une solution apparaisse comme étant clairement plus économique. Par exemple les critères suivants sont des critères d'économie : lisibilité du produit fini, rapidité d'exécution, simplicité des règles, logique et cohérence du système, fidélité au document original.

Une qualité encore plus essentielle d'une procédure efficace devrait être la transparence au sens. À ce sujet il est important de développer une bonne compréhension du fait oral pour lui-même de manière à pouvoir discerner quels aspects du discours sont au cœur du sujet trai-

té, et doivent être considérés en priorité, et quels aspects sont plus périphériques et peuvent être mis de côté. Ce critère de transparence constitue aussi un argument pour éliminer tout projet de recours à l'alphabet phonétique, lequel viendrait s'imposer entre le lecteur et le message. De fait, un procédé d'édition discret, laissant le texte à sa coulée naturelle, et donnant au lecteur une impression de familiarité, semble le meilleur moyen de permettre un accès direct et attentif au contenu.

1.5. Le traitement du fait oral

[Retour à la table des matières](#)

Pour les sciences humaines le document oral apparaît assez facilement dans sa relation à une culture, à une tradition, à des connaissances et à leur transmission, tout message contenant en lui-même les échos d'un contexte social et culturel. Cette préoccupation pour le sens oriente directement l'attention vers le contenu du message. Mais, pour être actualisé, le contenu doit s'attacher à une forme, et comme, pour reprendre l'expression de McLuhan, "le medium est le message", on ne devrait pas dissocier au niveau de la transcription ces deux aspects d'une même réalité organique. C'est pourquoi il faut maintenant aborder la notion de texte.

Le piège est là, bien dissimulé, et prêt à fonctionner. Au niveau de l'écriture, la forme du message est le texte, et il est bien évident qu'une des conséquences de la transcription [30] sera de fournir un texte. De là à considérer le message oral comme un texte, il n'y a qu'un pas qui a souvent été franchi, notamment dans les travaux sur la "littérature" orale, et qui risque de se traduire par une tendance à vouloir trop s'attacher à la forme textuelle de la transcription. Or la transcription ne sera jamais autre chose qu'un être hybride rendant sous une apparence textuelle la non-textualité de l'oral.

Il nous est assez facile de comprendre que les informateurs n'ont pas l'intention de fournir un texte formel lorsqu'il est question d'informations générales, de recettes, de croyances, de descriptions, d'événements, de techniques, d'opinions, et nous ne devons pas nous attendre à en trouver un dans la transcription, laquelle reflétera plutôt

la qualité imprécise, fluide, répétitive et non achevée d'une expression verbale spontanée.

Mais le message peut aussi receler une dimension esthétique, et alors il sera mis en forme dans l'oral selon certains critères spécifiques. Avec des contes, des chansons, des proverbes, des comptines, il existe un réel sens de l'œuvre, qui nous amène d'ailleurs à parler de "littérature" orale. Dans de tels cas, nous serions plus justifiés de parler en terme de texte ; mais si pour la littérature écrite, le texte contient l'œuvre, avec la littérature orale, il faut avoir à l'esprit que le texte – la narration, la chanson, etc. – ne fait que re-présenter le contenu de l'œuvre.

Ce message n'est toujours qu'une version d'une essence profondément incorporée dans la mémoire et qui, en elle-même, n'est jamais ni finie, ni définitive puisqu'elle est constamment construite et détruite à travers les occasions, les événements et les personnes, et que ces multiples passages en surface la laissent toujours un peu différente de ce qu'elle était. Aussi, même à son ultime degré de perfection, avec un narrateur exceptionnellement talentueux, un conte ne sera-t-il jamais parfait. Au point de vue du sens, un ensemble de versions sera toujours préférable à une seule version, peu importe la qualité de cette seule version, les différentes versions s'éclairant entre elles.

[31]

Il est presque inévitable alors que le transcripateur se sente poussé à participer à ce processus collectif de connaissance ; il aura "psychologiquement" besoin de compléter ce qui est incomplet et de corriger ce qui est incorrect. Devant un mot imprécis, ce qui est fréquent puisque l'informateur est généralement plus attentif à ce qu'il dit qu'à comment il le dit, il va naturellement se référer au contexte pour choisir un mot probable pour ce qu'il entend. Il faut donc s'attendre à ce que toute transcription contienne un certain nombre de mots "probables". Une bonne procédure devrait tendre à réduire au minimum ce coefficient, et elle devrait prévoir des procédés d'édition – des crochets par exemple – pour au moins signifier au lecteur les expressions dont l'ambiguïté est déjà évidente pour le transcripateur. À cet effet, une contre-vérification par une autre personne s'avérera souvent plus efficace comme stratégie pour lever les ambiguïtés que l'audition répétée par un même transcripateur. Ce qui illustre une fois de plus à quel point

la vitalité des connaissances orales est tributaire d'une constante interaction individu-collectivité, où l'individu élabore une version réelle, existante, et où l'action collective élimine les idiosyncrasies trop onéreuses ou déroutantes.

Dans cette discussion, il faut aussi dire un mot des genres. Les différents aspects linguistiques ne présentent pas nécessairement le même degré de centralité selon le genre du document à transcrire. Généralement parlant, on peut affirmer en toute sécurité que les niveaux syntaxique, morphologique et lexical sont suffisamment rapprochés de l'intention signifiante pour être respectés scrupuleusement, et "généralement lisant", le respect de ces niveaux ne posera pas de problème sérieux à la compréhension. Les vraies difficultés se présentent avec la question phonétique. Des genres prosodiques comme le conte ou la conversation ne placent pas d'emphase réelle sur la prononciation, et une attention trop grande à cet aspect serait tout aussi étrange que la publication sans aucun nettoyage d'un échange improvisé avec une personnalité connue ; cette dernière personne serait en droit d'être mécontente et de refuser de reconnaître le rapport écrit en affirmant, et nous entendons cela souvent : "Ce n'est pas ce que j'ai dit", c'est-à-dire, "Ce n'est pas ce que je voulais dire".

[32]

Cependant, plus le genre est formalisé, plus la prononciation devient importante. Dès qu'interviennent des notions de forme poétique, de métrique, de rythmique ou de rime, il faut accorder un soin plus attentif au son. En fait on pourrait imaginer un continuum formel où le discours conversationnel se situerait à un pôle et la chanson et autres genres similaires à l'autre, ces derniers genres appelant des règles pour indiquer la position des voyelles silencieuses, des syllabes superposées, et pour approcher la forme des prononciations essentielles au rythme ou à la rime.

En ce qui regarde la transmission orale, le genre agit aussi différemment sur les habiletés mnémoniques. Si la mémorisation d'un long conte est plutôt de nature schématique, avec emphase sur le scénario, on peut s'attendre à ce que la chanson soit apprise par cœur, avec beaucoup moins de discrimination par rapport au sens. Des informateurs admettront ainsi ouvertement qu'ils ne comprennent pas plusieurs mots de leurs chansons, et qu'ils continuent tout de même de les

chanter ainsi parce que c'est ainsi qu'ils les ont apprises. Et à nouveau, ici, la transcription ne devrait pas être plus parfaite que l'original.

1.6. L'écriture pour le mieux

[Retour à la table des matières](#)

Si ces considérations militent en faveur d'une adaptation intelligente de la procédure au genre à transcrire, elles ne fournissent pas une excuse pour un certain laxisme dans le processus d'édition : des difficultés semblables devraient être résolues systématiquement d'une façon identique, et la procédure devrait inclure des indications permettant de satisfaire à toute éventualité.

En plus des remarques précédentes au sujet du niveau d'audibilité du document original, la séquence écrite devrait respecter un certain nombre de critères de base qui, eux, sont plutôt de nature à satisfaire l'œil du lecteur.

[33]

1.6.1. La coulée du texte

Tout d'abord on devrait se garder de toute intervention extérieure au texte dans le cours de celui-ci, et ce, même pour des raisons de clarification : un bon système de notes d'appel et un glossaire attentif fourniront toute information nécessaire, et discuteront toute ambiguïté tout en donnant à ceux qui le désirent la possibilité de parcourir le document sans buter à chaque mot. Un tel système donnera aussi au transcripteur une liberté bien accueillie dans le cours de sa tâche, puisqu'il sera toujours en mesure d'exprimer précisément quelque part la nature d'une décision discutable.

1.6.2. La générosité en faveur du son

Un second critère devrait être la générosité en cas de doute en faveur du son entendu, l'argument sous-jacent à ce principe étant qu'il est toujours possible de standardiser plus tard une particularité inutile, alors que le contraire n'est jamais vrai. L'approximation d'une forme idiomatique devrait cependant être faite en conformité avec les standards graphiques de la langue écrite.

1.6.3. La possibilité d'exception

Un autre critère devrait être la flexibilité sans remords en faveur de l'usage populaire. Ainsi, même si en principe on n'accorde pas d'attention aux purs faits de prononciation, il n'y a aucune raison de ne pas admettre un certain nombre d'exceptions clairement identifiées, pour des expressions largement répandues qui sembleraient vraiment trop peu naturelles si on les écrivait strictement, comme dans le cas de certaines formes pronominales et adverbiales, qui sont de toute façon en passe d'acquérir une existence propre dans l'évolution vivante du langage. Ici, un bon indicateur des expressions à privilégier pourrait être leur fréquence d'emploi dans la littérature écrite contemporaine.

[34]

1.6.4. L'arrangement physique du texte

La question de l'arrangement physique du texte pourrait quant à elle faire s'opposer deux écoles de pensée. Une pourrait argumenter qu'étant donné qu'aucun critère ne peut nous aider à distinguer comment le discours est structuré dans l'esprit de l'informateur, il est préférable de ne pas structurer la transcription et de ne la soumettre à aucune conception intellectuelle de division du texte en paragraphes. La présentation habituelle des manuscrits de terrain plaiderait en faveur

de cet argument. D'un autre côté, des raisons similaires pourraient nous amener à éliminer toute ponctuation, et nous serions inévitablement ramenés à notre paradoxe du début sur l'impossibilité d'écrire quoi que ce soit d'oral.

Un autre argument serait de maintenir que l'informateur divise lui-même le récit par ses pauses et son intonation et qu'une ponctuation sensée ne fera que rendre justice à cet effort. Par exemple lorsqu'un conteur aborde un dialogue, il sait très bien quel interlocuteur parle à quel moment ; en ce sens, toute discrimination des dialogues du corps de la narration par l'usage de tirets demeure dans la ligne de pensée du conteur, tout en améliorant sensiblement la lisibilité. La nécessité de donner un format au document est encore plus évidente avec des chansons, auquel cas personne n'imaginerait seulement de s'abstenir d'aligner les vers selon leur formule poétique. Ceci dit, il faut bien noter le caractère approximatif de toute tentative de mise en page et de partition.

[35]

NOTES

[Les notes en fin de chapitre ont toutes été converties en notes de bas de page dans l'édition numérique publiée dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

[36]

[37]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Chapitre 2

LA NAISSANCE D'UN SOUCI MÉTHODOLOGIQUE : UN REGARD SUR PLUSIEURS TRANSCRIPTIONS

[38]

[39]

2.1. La transcription qu'on discute

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire des procédés de transcription commence à toute fin pratique avec l'arrivée des appareils d'enregistrement sonore. Nous ne considérerons pas ici les cas de reformulation de notes sténographiées ou d'écriture sous la dictée qui relèvent d'une autre problématique où la reproduction exacte du son en dehors de l'événement est une impossibilité. Avec le disque et encore plus avec la bande magnétique la distinction voix-parole n'était plus une opération effectuée "à chaud", en cours d'événement et elle devenait le fruit d'un patient travail d'écoute mené en dehors du contexte d'action, à l'aide d'une source matérielle permettant la réaudition : passage du discours immédiat au discours médiatisé.

Les premières tentatives de transcription ont été marquées d'un certain désordre entre les différentes écoles, chacun revendiquant le bien-fondé de sa démarche et rejetant celle d'autrui pour motifs d'illogisme, d'illisibilité, ou d'atteinte aux propos de l'informateur. Le débat a cependant peu franchi les portes des établissements concernés, et les critiques comme les procédures sont longtemps demeurées verbales, ou encore de l'ordre du document à circulation interne. Au mieux quelques notes sur la transcription ont-elles accompagné certaines publications, certains recueils.

Au Québec, cette situation générale a connu quelques exceptions, toutes récentes. Ainsi on retrouve une réflexion un peu plus substantielle sur la procédure chez Pichette, Juneau, Légaré, et Gagnon et Hamelin ⁶.

Dans l'introduction d'un recueil de contes destiné au grand public, Jean-Pierre Pichette s'élève contre un certain [40] type de transcription pseudo-phonétique, qui, en plus d'être non systématique,

est une source de gêne considérable pour celui dont l'œil est arrêté par une foule d'apostrophes, de lettres manquantes, donc de mots déformés visuellement qu'il doit lire et relire, souvent à voix haute, afin d'en saisir le sens exact. Inutilisable pour le linguiste, elle est surtout indésirable pour le folkloriste. ⁷

Plus loin, il dégage deux principes essentiels, soit celui du respect et de la fidélité à l'égard de la langue du conteur, et celui "de l'accessibilité de la transcription non seulement aux initiés, universitaires, étudiants et dilettantes, mais à tous ceux que le document de littérature orale intéresse, qu'ils soient des francophones ou même des étrangers capables de lire le français" ⁸. Il parle à cet effet d'établir une "version simplifiée" et il donne quelques indications pour le respect des entités

⁶ Il faut aussi mentionner un texte de Rémi Savard, *La Transcription de contes oraux*, *Études Françaises*, 1-2, (1976) : 51-60. L'auteur ne parle cependant pas spécifiquement de procédure.

⁷ Jean-Pierre Pichette, "Notre transcription", dans Conrad Laforte, *Menteries drôles et merveilleuses* (Montréal, Quinze, 1978) : 13.

⁸ *Ibid.*, p. 15.

lexicales, la standardisation des faits de phonétique et de morphologie et une certaine épuration conditionnelle de la forme syntaxique (voir l'exemple 2.2.1.4). Ces indications demeurent cependant trop restreintes pour constituer une procédure.

Quant à lui, Marcel Juneau plaide en faveur d'une toilette philologique du texte. Tout en reconnaissant avec Tuaillon l'absence chez les linguistes "de règles précises pour l'édition des textes en français régional" ⁹, il souhaite une plus grande ouverture au point de vue philologique chez ses collègues des sciences humaines, notant qu'"idéalement, une bonne édition vulgarisée de récits populaires devrait dériver d'une édition savante, comme un bon petit dictionnaire doit être issu d'un plus grand" ¹⁰. Sans formuler de procédure il propose d'accorder plus d'attention au problème de la ponctuation et à celui des imprécisions ou confusions dans la verbalisation de l'informateur, "l'éditeur ayant pour tâche, nous le répétons, de présenter à son lecteur un texte intelligible" ¹¹. Il insiste sur l'intérêt d'une transcription fidèle et attentive au document oral, accompagnée d'un bon système d'annotation et d'un glossaire qui peut être incomplet mais ne doit pas contenir d'erreurs ou d'illogismes comme c'est souvent le cas.

[41]

La notion d'oralité, pourtant essentielle, n'est vraiment abordée que par Clément Légaré :

Le conte oral, rappelons-le, doit pouvoir jouer la gamme de toutes ses variations phonétiques, morphologiques, syntaxiques, etc. Or, le fixer par écrit, c'est le figer dans une forme définitive sans le cadre d'énonciation qui prend en charge les énoncés : inflexions de la voix, pauses, débit de la chaîne parlée, remarques appréciatives du contenu, etc. Car, on le sait, c'est par mille ruses que le narrateur s'immisce dans son récit et signale qu'il

⁹ Marcel Juneau, "L'ethnographie québécoise et canadienne-française en regard des visées de la philologie et de la dialectologie", Jean-Claude Dupont, éditeur, Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière (Ottawa, Leméac, 1978) : 253.

¹⁰ Idem.

¹¹ Ibid., p. 255.

l'assume en totalité. Conscient du caractère communautaire de son geste de donneur, le conteur se tait en l'absence de ses destinataires.¹²

Gêné par la "mise en captivité de la parole" que constitue le recours à l'écrit, et embarrassé par le peu de portée réelle d'une transcription phonétique, il prône l'usage d'une "transcription syllabique" qui se traduit par un compromis en quatre principes :

1. la lecture orale de la transcription doit permettre "de retrouver facilement le sens de l'histoire" ;
2. l'orthographe habituelle doit être utilisée sauf en cas de "concurrence avec les particularités phonétiques du conteur" ;
3. l'élision par apostrophe doit être utilisée à chaque fois que la phonétique l'exige ;
4. le repérage du *e* caduc revient au lecteur.¹³

La lecture d'une transcription faite selon cette optique (exemple 2.1.3) montre qu'à ces quatre principes s'en ajoute un cinquième qui complète le second, soit celui de la transcription en français approximatif des particularités phonétiques du conteur.

C'est ici qu'interviennent Nicole Gagnon et Jean Hamelin, qui, dans des perspectives d'utilisation en histoire orale, s'accordent avec la position de Juneau, et abordent certains points dont l'importance n'est pas aussi évidente [42] dans la documentation dite "ethnographique". Le caractère confidentiel des entrevues qu'ils ont obtenues pose ainsi nettement le problème de l'anonymat dès qu'il est question de diffusion et de publication. Ils sont aussi confrontés à une notion de niveau

¹² Clément Légaré, Contes populaires de la Mauricie, narrés par Béatrice Morin-Guimond, recueillis par Carolle Richard et Yves Boisvert (Montréal, Fides, 1978) : 13-14.

¹³ Ibid., p. 15.

de langue différentiel qui n'apparaît pas lorsque l'enquête se fait en milieu plus "dialectalisé" :

Le langage de l'informateur étant très peu "joualissant", nous avons le plus souvent utilisé une transcription "française", sans tenir compte des écarts phonétiques ou morphologiques typiques du parler québécois, sauf lorsque ceux-ci comportaient une connotation sémantique relativement évidente. Le choix entre la transcription correcte et la transcription signifiante n'obéit donc pas à des critères systématiques ; il exprime uniquement l'effet de sens retenu par l'éditeur. ¹⁴

On trouve ici une préoccupation neuve pour le sens global du discours, laquelle devient un argument préféré à une position trop rigide mais aveugle : le biais est plutôt systématiquement en faveur de la personne, témoin ou lecteur. Pour le document analysé, le parti-pris grammatical qui en résulte est alors celui-ci : désintérêt de la question phonétique, respect rigoureux des niveaux lexicaux et syntaxiques, et souplesse devant les aspects morphologiques (l'exemple 2.2.2.5 témoigne de cette position).

2.2. La transcription qu'on fait

[Retour à la table des matières](#)

Par défaut d'une procédure minutieuse et décrite, ces quatre positions, parfois complémentaires, parfois opposées, n'établissent pas toujours un lien clair avec les transcriptions qui les accompagnent. Il arrive également que des intentions fort louables au départ soient assorties de solutions impraticables, tel Clément Légaré qui, malgré son souci de rendre justice à la parole de l'informateur, fournit des textes d'une lecture tellement complexe qu'elle devient inaccessible au lecteur ordinaire.

[43]

Étant, donné cette marge entre ce qu'on dit et ce qu'on fait et le silence méthodologique de la plupart des publications, il serait intéres-

¹⁴ Nicole Gagnon et Jean Hamelin, L'histoire orale (St-Hyacinthe, Edisem, 1978) : 69.

sant maintenant d'examiner des exemples. Ceux qui suivent donnent un aperçu de la variété – doit-on parler de richesse ? – qu'on peut retrouver dans les publications canadiennes-françaises. Il serait superflu d'en faire ici l'analyse serrée. Le lecteur patient pourra tout simplement les comparer de façon critique s'il le désire, en examinant comment chacun d'eux se situe par rapport aux points de procédure suivants : le traitement des faits phonétiques, lexicaux, morphologiques, syntaxiques, la ponctuation, la mise en page, les procédés d'identification, d'édition et d'intervention, la lisibilité, le niveau de nettoyage et de formulation, la logique et la systématique des décisions. Le premier groupe d'exemples montre comment le conte populaire est traité comme récit formel, alors que le second s'intéresse au document plus informel que constitue le témoignage. Un dernier groupe montre comment la question est perçue en dehors de l'analyse des sciences humaines.

2.2.1. Exemples de traitement du conte populaire

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire de la recherche folklorique est marquée d'une certaine fascination à l'égard du conte oral. On en a beaucoup publié, entre autres en Europe, et ce, longtemps avant l'avènement des technologies d'enregistrement de la parole. C'est donc dire qu'une grande partie de ces collections relève à la fois de l'ethnographie et de l'écriture littéraire. Il a été difficile ensuite pour les folkloristes de trouver une voie de passage cohérente vers le compte-rendu uniquement ethnographique que permettait la bande magnétique. Les exemples qui suivent résultent tous d'un travail de transcription mais ils se ressentent encore en partie d'une idéologie classique du texte narratif qui les conduit dans certains cas vers la réécriture, et dans d'autres vers l'accord d'une importance démesurée au son.

- 2.2.1.1. LACOURCIERE, Luc. "Un pacte avec le diable (conte-type 361)", Cahiers des dix, 37(1972) : 278-279. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

[44]

Est illustré ici, et dans les deux exemples suivants, le parti-pris adopté par Luc Lacourcière, et ceux qui ont travaillé avec lui aux Archives de Folklore de l'Université Laval, pour la présentation des textes oraux depuis 1946. Cette position est au cœur même du débat de la transcription chez les folkloristes, et on peut dire que toutes les autres se sont établies ensuite par rapport à elle, que ce soit en conformité ou en réaction. Lacourcière n'a cependant jamais caché son embarras devant la difficulté du passage à l'écrit, qui de son aveu même, a considérablement, gêné un certain effort de publication pour des textes qui de toute façon auraient toujours été sujets à critique.

On remarquera entre autres :

- l'usage fréquent de l'apostrophe ;
- le respect des particularités linguistiques ;
- l'annotation dans le corps du récit ;
- la séparation des dialogues du corps du récit.

* * *

Ah ! i' a dit :

– Quand même j' les enverrai demander, i' viendront pas, j' les ai fait d'mander cinq six fois, i' dit, dix fois, i' avant pas v'nu.

– Envoyez-les, i' a dit, pis vous direz qu' c'est moi qui les fais v'nir. I' ont pas besoin d'craindre pour le payement.

Toujours 1' sarvant y va, pis ieux dit. I' en vient une couple, pas beaucoup, une couple assayer encore. Ben, le soir a venu, après leur journée faite, i' ieux demandait queux gages qu'i' avient coutume d'avoir. Ben, i' disient qu' c'est tant, trois ou qua-piasses. I' ieux redoublait.

I' a dit :

– Demain, emmenez tous c' que vous pourrez emmener. Emmenez des p'tits gars pour ramasser des ripes. Que tout saye nette. I' dit, j' veux pas voir à rien en toute qui traîne à terre.

– Ah ! i' dit, c'est correct.

Ah ! l'lendemain, ça v'nait comme des breumes, des travaillants, pis des p'tits jeunes gars, jusqu'à des p'tites filles.

Là toujours i' s' mettent à travailler.

Ben, le soir i' payait les p'tits gars l'double prix comme qu'i' payait les hommes, pis les hommes, i' les payait encore le double [45] prix qu'il les avait payés la journée d'avant. Ça fait que toutes ses bâ-timents avont été bâtis. Quand i' a eu fini tous bâtir ses bâtiments, i' a dit au riche :

– A c't' heure, j' m'en vas vous donner d' l'argent assez pour toutes payer vos dettes, pis payer vos hommes tout d'avance.

Ben, toujours i' y donne d' l'argent assez. I' vire sa bourse qu'i' avait, pis i' a d'l'argent assez qu'i' avait besoin.

Quand i' a eu payé toute, arrangé toute avec le riche, le riche a dit :

– Si j'avais une fille, i' a dit, j' te marierais avec. Tu resterais avec moi, parce que t'es trop généreux.

Ça fait qu'i' embarque avec le seigneur, toujours qui i' avait v'nu. Quand qu'i' ont été en ch'min, le seigneur a dit :

– Richard, pourquoi c' tu t' maries pas ?

I' avait trois filles, trois jolies filles. Il a d'mandé pour pensionner là, sus l' seigneur.

– Ben, l' seigneur a dit oui.

Mais les filles, ça ieux suitait [convenait] pas. I' ont d'mandé son nom. I' a dit qu'i' s'app'lait Richard. Là, i' lui avont donné l' nom de Richard Crassé. C'est tout son nom qu'i' portait, le nom de Richard Crassé. C'était Richard Crassé d'un bord, Richard Crassé d'l'autre. Mais lui ça lui faisait rien.

Une journée toujours, – ah ! I, a été là une couple de mois sus le roi –, le roi reçoit un papier, qu'y avait une autre place bien éloignée de

d'là, un autre homme riche, terriblement riche. I' était rendu banqueroute. I' avait des bâtiments à faire faire ; tous ses créanciers l'avaient laissé. Ben i' était rendu banqueroute, i' pouvait pus faire rien.

I' dit ça à Richard. Ah ! bon, Richard a dit :

— Si j' s'rais là, je l'aiderais, je le relèverais.

Ah ben, le seigneur a dit :

— On va y aller, si tu veux, i' aider, on va y aller.

Ça fait qu'i' embarque en carosse avec le seigneur, pis les v'là partis.

Au bout d'un temps toujours, i' arrivent là.

— Bonjour.

— Bonjour.

— Quoi c'vous emmenez là ?

[46]

Ben, le seigneur a dit au riche :

— J'ai emm'né un homme, i' dit, pour t'aider, pour te r'lever.

— Oui.

Et quand il l'a aparçu, c'était un nègre. I' était noir comme un mulâtre. I' a pensé en lui-même : « Si i' peut m'aider c't' homme-là, j' peux pas voir comment ça s' fait, i' est tout en guenilles, i' ressemble à un tramp [gueux].

Toujours lend'main matin, ben, Richard a dit :

— Faisez venir vos travailleurs qui travaillent aux bâtiments.

- 2.2.1.2. TURCOT, Marie-Rose. "Trois contes populaires canadiens", Les Archives de Folklore, 1 (1946) : 153, 156-157. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Témoin des changements de mentalité, cet article reprend dans une transcription fidèle des textes que l'auteur avait cru nécessaire de remanier considérablement dans une édition précédente.

On remarquera entre autres :

- l'usage de quelques mots transcrits au son pour rendre la couleur locale : *b'in*, *i*, *alle*, *v'là* ;
- l'usage de l'apostrophe pour remplacer la négation ;
- la standardisation de la plupart des autres faits linguistiques ;
- l'absence des *i' dit* des dialogues.

[47]

* * *

I

LE CHEVREU' MERVEILLEUX

I' y avait une fois un roi qui était veuf et qui vivait dans un beau palais. I' était surtout glorieux de son parterre.

Un jour, son jardinier s'en vient l'avertir qu'une bourrasque de vent ou que'que sorcier ratoureux est venu ravager le jardin et a piétiné ses fleurs.

Le roi, entendant ça, est bi'n choqué. I' fait venir sur l'heure quatre sentinelles et les poste aux quatre coins du jardin.

– T'es bi'n vaillant et bi'n brave, qu'i' lui dit. On aura pour toi tous les égards. Mais y a aussi mon cousin, le Grand Vizir, qu'est sur les rangs. Lui itou i' veut avoir la main de ma fille. Pourtant, je ' la donnerai rien qu'à celui qui amènera la femme que j'aime à consentir à se marier avec moi. J'ai en vue la plus belle créature du monde

Le Grand Vizir, lui, se réjouit du commandement du roi. I' trouve l'occasion heureuse de se débarrasser du nouveau prétendant, ayant souvenance du sort des autres qui sont partis comme ça sur l'ordre du roi et qui ' sont jamais revenus.

Le prince demande qu'on lui arrime un vaisseau. I' en parle à sa jument et s'embarque.

Le bâtiment se met en marche, navigue sur la mer, et en quelques semaines arrive au port. Le prince s'avise alors de s'habiller en peddleur et sans se faire à connaître, i' se fait annoncer au château, où reste la créature que veut avoir le roi pour femme.

I' est bi'n reçu au château. La dame veut voir ses dentelles et ses draps fins ; mais a' refuse de monter à bord du bateau. I' la tourmente et lui fait tant de belles façons qu'a' se décide de se rendre au port avec sa dame de compagnie.

Alle a pas sitôt mis le pied sur le pont du bateau, que l'ancre est levée, le vaisseau démarre pour gagner le large. C'est pas long avant que s'éloigne le château qui s'efface au loin, pas plus gros qu'une pomme dans un verger.

Alle ouvre alors les yeux et s'aperçoit que le peddleur, c'est tout bonnement un envoyé du roi comme les autres et qu'alle est bi'n attrappée de s'être laissée gagner comme ça à le suivre. Alle est enragée.

– Traître ! qu'a lui crie, hors d'elle-même. Vous êtes venu me qu'ri' de la part du roi et vous avez essayé de me prendre par surprise. J'aurais dû m'en méfier ! Allez dire à votre maître que jamais, m'entendez-vous ? jamais je ' serai à lui ! I' aurait autant d'acquet d'essayer de repêcher les clefs que v'là au fond de la mer.

En disant ça, elle lance à l'eau les clefs du château.

Le prince fait semblant de rien. I' prend un air indifférent. La dame a beau se lamenter, faire des rages, le voyage continue quand même et finit par s'achever heureusement. Le bateau atteint le port où alle est attendue.

[48]

Le roi est à sa rencontre. Ses propos d'amour la laissent froide, alle ' a rien qu'une idée en tête : reprendre sa liberté.

Le roi lui fait les honneurs de son palais. I' l'invite à s'installer là-dedans comme si alle était chez elle ; mais a' s'entête dans sa résolution !

Au fond, le roi a bon cœur. I' propose pour l'amadouer de faire transporter le château de la dame sur ses terres à lui, pour qu'a' puisse rester dedans.

C'est bon ! qu'a' consent ; mais je vous préviens que vous aurez affaire à une méchante fée, mon château est bi'n gardé !

Le jeune homme, celui qui a tué le chevreu' a tout entendu. I' s'approche et demande au roi :

– Laissez-moi faire et je déménagerai icite le château de la dame. Mais par exemple, donnez-moi un bateau bi'n arrimé pour aller sur la mer, bi'n approvi-

sionné et bi'n chargé en cas d'attaque, parce que le château de la dame est pas loin d'une cabane où c'que se cachent des géants et qu'est en dessour de la terre.

La jument lui conseille d'apporter un coffret d'or, cent minots de blé et un quart de whisky.

Ça se passe comme l'avait prévu la jument. Le bateau 'est pas sitôt accosté au quai que, sortant de leur cabane en dessour de la terre, toute une fournée de géants foncent sur le quai pour les manger.

Le prince qu'est pas fou, ordonne à ses hommes de décharger le quart de whisky et i' invite les géants à boire à sa santé.

D'un coup de pied raide, administré par le géant dans le ventre du tonneau, le quart de whisky entre en danse et cède. Le whisky se met à couler à flots. Les géants boivent à même le quart jusqu'à ce qu'i's soient tous bi'n saouls.

Le prince quand i' voit ça leur demande :

– Yen a-t-i' un seul parmi vous autres qui pourrait soulever la cale du vaisseau ? Y aurait encore à boire à plein, parce que le quart, en se défonçant, a renversé le reste du whisky dans le fond du bateau, et y a fait une grande mare de boisson.

Les géants ' se font pas prier pour soulever le bateau. I's le cantent d'un côté et sirotent leur whisky comme dans une soucoupe. I's en hurlent de joie.

– T'es bi'n généreux, qu'i's disent au jeune homme. Ça te reviendra en temps et lieu. Demande-nous ce que tu voudras, y a pas de soin ! à l'heure qu'i' est, tes désirs sont pour nous des ordres.

Le prince se risque, i' insinue :

– La dame à qui appartient le château là-bas, m'a donné pour mission de le transporter où c'qua' va rester à c'te heure. Y en a-t-i' un parmi vous autres pour venir me donner un coup d'épaule ?

– Ça, c'est un jeu d'enfants pour nous autres, qu'i's crient tous en chœur.

I's courent au château, le soulèvent sus leurs épaules et le transportent jusqu'au quai. Rendus là, i's le déposent sur le vaisseau à l'ancre. Ça s'est fait si vite, si vite que la méchante fée ' en a pas eu connaissance.

Les gens du château se demandent si c'est pas là un tour que la vieille sorcière leur a joué ; mais i' sont bi'n contents quand même de voguer en mer dans une maison qui flotte.

[49]

Le prince fait ses adieux aux géants et leur laisse en partant cent minots de blé et le coffret de pièces d'or. Son bâtiment reprend la mer, appesanti du poids du château de la dame, la celle qui les attend chez le roi.

En arrivant chez le roi, le prince est bi'n reçu. La dame se montre contente de

revoir son monde et son château ; mais elle est tout' éberluée d'apprendre les

- 2.2.1.3. BERNIER, Hélène. La fille aux mains coupées (conte-type 706). (Québec, Presses de l'Université Laval, 1971) : 50-51. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Cet exemple est tiré d'une monographie descriptive assez typique d'un genre classique d'étude savante sur les contes populaires.

On remarquera entre autres :

- le traitement inégal des voyelles muettes ou des mots contractés : *bin*, *deboute*, *p'us*, *souliers* et *souiers* ;
- l'usage indifférencié de l'apostrophe et du tiret.

* * *

– Ah ! i' dit, tais-toé donc, t'es folle. Cré pas ça.

– Bin, a' dit, Joseph, moé j'peux pas dormir. Va voir.

Toujours Joseph s'lève, lui, prend l'fanal, i'part pis s'en va à l'étable. I'arrive à l'étable, l'bœuf était égorgé. I'file à maison, vous savez, i's'dégreys, pis i's'couche.

– Puis, i' dit : Mais c'est bin qu'trop vrai c'que t'as dit ma pauvr' Marie, mon bœuf est égorgé.

Rendue au lendemain matin, Eugénie était pas encore levée. Mais Joseph était deboute. I' s'en vient pis i' donne trois coups de poing à porte de chambre d'Eugénie, en criant :

– Eugénie, Eugénie, lève-toé.

Eugénie s'lève. I' s'en viennent dans cuisine. I' dit :

– Eugénie, veux-tu bin m'dire de quoi-ce que t'as eu. Ça fait deux fois que ça arrive depuis que j'sus icitte, depuis une secousse. L'premier coup, t'as égorgé mon ch'val, c'te nuit, mon bœuf est égorgé. C'est toé qu'as égorgé ça. Pourquoi c'est faire ? Pourtant, i'm'semble, i' dit, que j'te fais pas d'peine que j'te fais pas d'mal.

[50]

– Écoute, Joseph, souviens-toé des paroles du roi qu'i' t'a dit avant d'mourir. I't'a dit de toujours avoir soin de moé, pis, a' dit, tu vois aujourd'hui, j'sus partie pour mal aller. Mais, Dieu merci, a' dit, j'sus bonne pour tout endurer, a' dit, j'ai la sainte Vierge pour m'aider.

– Toujours c'est bon, i' dit, m'a te l'pardonner pour c'coup icitte, Eugénie. Mais si ça te r'vient encore, malheur à toé, là j't'l'pardonnerai p'us. J'pars encore pour voyage à matin, i' dit.

L'matin Joseph s'greye, part en voyage vous savez, encore, pis i'est encore trois semaines dans son voyage. Au bout du temps qui arrive, i' emporte une belle paire de souliers, a' n'avait pas souvent. Toujours a' met ses p'tits souliers, i' soupent, pis après souper i' passent dans l'aut' bord, pis i' s'mettent à jaser tous ensemble, conte son voyage à la princesse. La princesse Marie a dit en elle-même :

– Regard, a' dit, i'a encore emporté des souliers, a' dit, i'a encore apporté des souliers à Eugénie pis moé, i' m'apporte jamais rien. Ah ! c'est sa femme certain ça c'est sa première femme, pis i' m'a mariée en deuxième noce. Mais, a' dit, tu vas voir que j'm'a m'en débarrasser.

Joseph était fatigué pas mal, vous savez, i' passe dans la chambre, pis i' s'degreye pis i' s'couche. Pas longtemps après qu'i' est couché, Eugénie passe dans chambre, elle, pis a' s'degreye elle aussi pis a's'couche. Eugénie avait l'habitude de s'coucher elle, a' se couchait toujours les mains par-dessus les couvertes. Toujours è' tait couchée pis a' dormait. Marie prend son épée, elle, pis a' s'en va dans l'berceau de son p'tit bébé, prend son bébé par une jambe pis a'l'fend dret en deux, a'l'rouvre dret en deux. Toujours là, a's'degreye pis a's'couche. En s'couchant, ça faisait pas cinq minutes qu'est couchée, a's'rveille en sursaut encore, en criant :

– Joseph, Joseph, Joseph !

– Mais i' dit, de quoi-ce que t'as Marie, quoi-ce que t'as. Te v'là rendue, ça p'us d'bon sens.

– J'viens d'faire pas qu'un petit rêve là.

– Mais quoi c'est qu't'as rêvé ?

– J'viens d'rêver qu'Eugénie avait pris not' p'tit bébé pis ton épée, pis a fendu not' p-tit bébé en deux.

– Mais, i' dit, ça pas d'bon sens.

– Mais, a' dit, écoute Joseph mes rêves i' s'réalisent presque tout l'temps.

Joseph pour plaire à sa femme, i's'lève pis i' allume la lampe. Comme de fait, le bébé était fendu en deux. I' commence à r'garder ça. Marie a' avait égorgé l'bébé, elle, pis a'l'a pris l'épée pis un beau p'tit chemin des taches de sang pis a' avait graissé les mains pis les manches de jaquette à Eugénie, couchée dans son lit. Joseph voit ça lui pis la patience l'emporte, vous savez, i' ramasse l'épée pis i' s'en va pis i' pogne Eugénie par les cheveux pis i' sort dehors. En arrivant dehors, i'dit :

– Eugénie, fais ton signe de croix, j'te fais sauter la tête de su' les épaules.

– Joseph' a' dit. souviens-toé des paroles que le roi t'a dit avant d'mourir.

– I' y a pas d'parole de roi, i' dit, dis ton acte de contrition, j'te fais sauter la tête de su' les épaules.

[51]

– En disant ça, i' pogne son épée pour 'i faire sauter la tête de su' les épaules A' s'lève les deux mains en l'air. En se l'vant les deux mains en l'air, i' i' fait partir les deux pognets. I'r'vire de bord pour rentrer dans la maison, i's'plante une épine dans l'pied, i'se plante une épine dans l'côté du pied.

A' dit : « Joseph, c't épine-là, c'est une de mes mains qui l'arrachera ».

Pis là, a'n'avait pus d'mains pis c'est une de ses mains qui va l'arracher. Joseph rentre dans maison, lui, i' s'dégreye pi i's'couche,

vous savez, pis son arbre d'épine, bin ça pousse ça, ça s'met à pousser tranquillement.

Toujours Eugénie, elle, a'prend son ch'min de bois, en jaquette là, en habit d'nuit, a'prend des morceaux dans l'bas d'sa jaquette pis a'vient à bout d's'envelopper le bout des pognets. Pis i'y avait un gros corps de pin, un gros corps d'arbre de pin là qu'était creux, a's'en va là, pis a' rentre là-d'dans. A' dit :

– Les bêtes féroces pourront venir icitte, pis i' vont m'manger, a' dit. C'est le meilleur moyen que j'peux pas faire. Toujours, après qu'a été rentrée là-d'dans, on va les laisser faire, on va revenir en arrière un autr'bout que j'ai pas pris encore, i' faut que j'aille charcher en arrière.

I' y avait un grand seigneur dans c'ta place pis c'te grand seigneur-là i'avait un prince, le prince Albert. Le prince Albert, lui, c'était un homme qui allait aux études, vous savez. Ça faisait douze ans qu'i' allait aux études, pis dans l'temps des vacances, lui, son temps c'était à ch'val, de chasser, faire la chasse. I'partait à ch'val, le matin, avec un p'tit chien qui suivait par derrière lui, son chien qui était assez fin, un p'tit chien instruit, vous savez. I' s'greyait un p'tit lunch. Pis l'p'tit chien s'en venait, i' pognait l'coin du lunch, le coin du paquet là, pis i' débarquait pis i' mangeait. C'matin-là, comme de coutume là, le prince Albert s'greye, saute à ch'val, prend l'lunch ; le p'tit chien arrive pis i' pogne ça vous savez, part. Rendu au midi, i' arrête, i' débarque, i' attache son ch'val. « Mon chien, mon chien, mon chien, mon chien. »

2.2.1.4. LAFORTE, Conrad. Menteries drôles et merveilleuses : contre traditionnels du Saguenay recueillis et présentés par... (Montréal, Quinze, 1978) : 149-150. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Voici un exemple de la méthode préconisée par Jean-Pierre Pichette dans une collection destinée au grand public.

On remarquera entre autre :

- la standardisation des faits phonétiques ;
- le remaniement de la syntaxe ;
- la mise en évidence des particularismes lexicaux.

[52]

* * *

Mais la reine était joliment vieille et comme de raison que ça donnait un petit peu d'occupations.

Voisin du roi, il y avait un seigneur qui vivait là. Il était à l'aise. Il était riche, il était marié lui aussi, mais ils avaient jamais eu de famille. Une fois que la femme a su que la vieille reine avait eu le cadeau d'un bébé, tous les jours elle allait faire un tour *sur* le roi, et puis c'était pas qu'une petite affaire pour elle de voir ce beau bébé-là, ça pleurait pas. Et puis il avait l'air d'avoir toutes les qualités qu'un enfant pouvait avoir. La *seigneuresse* dit à la reine :

– Moi, avoir un enfant comme ça, je serais la femme la plus heureuse du monde.

La vieille reine dit :

– Oui, moi aussi, ça me fait un désennui, mais tu sais, je suis pas mal vieille et ça me donne de l'ouvrage, tout ça.

Ça se passe de même pendant un couple de mois, je suppose ; et un soir, elle était couchée avec son vieux roi et elle dit :

– Si tu voulais, je ferais une proposition à la vieille *seigneuresse*. Elle, ça lui ferait un plaisir *terrible* d'avoir un enfant comme ça pour l'élever.

– Oui, mais, le roi dit, il a pas été donné au seigneur, il a été donné pour nous autres.

– Oui, mais *d'abord que* l'enfant sera bien élevé, puis que nous autres on lui donnera l'argent pour faire élever notre enfant comme on voudra le faire élever, ça doit pas faire aucune différence.

– Bien ! il dit, je verrais pas !

Et on va dire que le lendemain, la vieille *seigneuresse* se présente encore au château, et en arrivant, c'était le bébé qu'elle prenait. Quand elle est sur le point de partir, la vieille reine dit à la *seigneuresse* :

– Bien ! vraiment, ça te ferait plaisir d'avoir un beau bébé, comme ça.

Elle dit :

– Vous savez, avoir un bébé comme ça, je serais la femme la plus heureuse du monde, mais c'est pas à cette heure qu'on en aura un, ça fait bien trop longtemps qu'on est mariés.

La vieille reine dit :

– Bien ! si tu veux, moi je te ferais pas un cadeau pour toujours le garder, mais je m'en vais te faire un cadeau. Tu vas l'amener chez-vous, tu vas l'élever. On va tout fournir ce qu'il faudra pour élever l'enfant. Quand ce sera le temps de l'habiller, on l'habillera. Quand ça sera le temps de l'envoyer aux grandes écoles, on l'enverra ; on le fera instruire, ça te coûtera pas un sou.

La jeune *seigneuresse* dit à la vieille reine :

[53]

– J'ai pas besoin de votre argent du tout, je suis bien capable de tout faire de ce que vous serez capable de faire. Moi, j'ai de l'argent pour faire instruire l'enfant et le nourrir, lui donner tout ce qu'il voudra avoir.

– Bien ! elle dit, *d'abord que* tu serais heureuse avec l'enfant, prends-le puis quand je m'en ennuierai, j'aurai rien que la peine d'aller le voir ou tu viendras me l'amener ici.

Toujours que la jeune *seigneuresse* prend l'enfant. On se demande pas si elle est contente d'avoir un beau bébé comme ça. Une fois qu'elle est rendue chez eux, le soir, son mari arrive et le premier mot, c'est d'aller chercher le bébé qui était dans le *ber* et de lui montrer.

– Je suis la femme la plus heureuse qu'il y a ici dans toute la province.

Toujours que l'enfant grandit comme tous les autres, et quand c'est le temps d'envoyer l'enfant à l'école, on le prépare, on lui achète un beau petit habit de prince ; comme de raison, c'était un prince lui-

même et on l'envoie à l'école. C'était un enfant qui était intelligent comme il y en avait pas dans la province où ils étaient. Quand il a été rendu à l'âge d'une dizaine d'années, Dole se faisait des épées de bois. Il avait pris une *gagne* de ses petits camarades et il leur montrait comment qu'il faisait la guerre, comment il fallait faire pour se battre à la baïonnette. Il y avait des enfants qui étaient bien plus grands que lui, qui avaient l'air bien plus fort que lui, mais Dole c'était un

2.2.1.5. LÉGARÉ, Clément. Contes populaires de la Mauricie, narrés par Béatrice Morin-Guimond, recueillis par Carolle Richard et Yves Boisvert, présentés par... (Montréal, Fides, 1978) : 144-145. (Reproduit avec l'autorisation de l'auteur).

L'extrait suivant illustre bien le flottement qui existe parfois entre la norme et son application. En fait les principes de transcription énoncés précédemment par Clément Légaré auraient pu justifier plusieurs états de transcription. Celle qu'on nous propose ici rend la lecture très difficile.

[54]

On remarquera entre autres :

- l'importance accordée aux faits phonétiques : *ène, chaquin, queul* ;
- le traitement non systématique des dialogues ;
- l'usage imprécis des parenthèses ;
- l'usage des points de suspension.

* * *

Fa que : "Tiens, a dit, y a ène petite bouteille icite, goûtes-y ! Ca va faire venir le beau temps. Pis là, tu vas faire mourir les trois princesses icite qui sont là. I vont mourir de faim, pis c'est de ta faute... Ah."

I parla pas. Fa que, ah là, i pensa que ça ava rempiré, ça rajua (achevait) de se passer la tempête... Ah ! là là, c'est ben simple... Pis elle, a trembla au ras... pis...

– Ah.' i dit, avez-vous votre petite bouteille ? Donnez-moé donc le bouchon, je me colle la langue dessus.

Ah ! vitement, a y denne le bouchon ; i se colle la langue dessus. I s'est trouvé d'in grand... comme in grand terrain là : i sava pas de queul bord qu'i d'vena. In beau saleil, là. Ah !

I dit : "Là, mon jeune homme m'ava ben dit de pas toucher à rien."

Ah toujours, le v'là qui part s'in bord. Fa que toujours... marche toute la journée.

– Là, icite, ch'u pris là. Je sortirai jama, jama ! En to cas.

I part s'in bord. Marche, marche, marche. I arrive... le géant là, que... Y ava des géants qu'es garda là, les ceusses qu'i ava... I en mena (venait) in de chaque... i en mena (venait) in à chaque souèr. I éta trois. (Je 1'ava pas dit t' à l'heure, mais...) Fa qu'i vena chaquin leu tour, à chaque souèr. Le premier géant qu'éta là, là, i éta comme... I ava des alimaux (animaux), pis la vieille fée là, e... i ava soin de ses animaux ; c'éta elle qui éta là. I arrive à porte : "Quins ! Bonjour, prince Hanoré ! Ah ben, i dit, tu vas coucher avec moé à souèr."

Fa que le prince Hanoré y dit : "Je dirai pas que non, i dit. Si vous avez a bonté de me garder."

[55]

– Oui, i dit, m'as te garder, m'as te denner â manger. Tu vas être ben avec moé, i dit. Là, là, toé là, quand que la mère d'aigle a été là, tu t'es collé a langue su le bouchon, ça ajeva (achevait) d'être passé. T'ava queuques minutes, pis le beau temps sera venu ; pis là en te collant a langue su le bouchon, les trois princesses, eux autres, sont dans le troisième étage là, d'ène chambre, pis là, la porte est barrée.

– Ah ! le prince, i se dit en lui-même, là, eux autres, i vont pâtir, pis c'est de ma faute.

Fa que là i dit : "Tu vas rester à coucher avec moé, pis i dit, tu vas rester icite avec moé. Là, d'abord écite on peut pas sortir jama, jama, jama. On est icite, on va vivre là... pis on sortira jama d'itcite. Y a de quoi boére, à manger."

Fa que i ava in beau chefal nouèr.

Fa que i dit : "Lâ, vous avez la bonté de me garder à coucher, m'a rester à coucher."

Ah, là i y denne à manger comme faut, pis apra ça ben, i ont mangé tout' les deux pis apra ça ben, i se sont couchés.

Le lendemain matin : "Ah ben, i dit, je cré (crois) ben m'a faire in bout'. Prince Hanoré, i dit, m'a faire in bout'".

– Ah, i dit, quâ même t'assèyera de sortir d'écite, ça sert à rien.

– Mais, ça fa rien ; m'a marcher pareil.

– Ben, i dit, je m'a t'avartir. T'sais, la mère d'aigle là, qui t'as fait' goûter à son bouchon là, ben elle... tu travarseras pas a ligne, a va te mettre en chair-à-pâté, là.

– Ben, i dit, d'ène magnière (manière), j'aimera autant de même, parce qu'i dit, ch'u pas pour rester icite.

– Ah ! ben l'autre y dit, ça me fa ben de la peine que tu partes de même. Quins ! i dit, j'ai ma meule de fromage qu'est de mon âge. Alle a cent in ans. Fa que... pis i dit, m'a te laisser mon joual nouèr, i marche dins airs. Je m'a te laisser mon joual. Là, ouèr qu'a ouèye que tu sèye en chemin, là, pour t'en aller du bord des lignes, pour sortir, là, mon chefal va te déprendre. I va s'en aller. Laisse-lé faire, mène-lé pas. Laisse-lé faire : mon jouai va s'en aller.

[56]

– Ah, c'est bon !

– Là, i dit, a va aller, fa attention pour pas qu'a mette les griffes su toé parce qu'i dit, là... pis ton joual aussi, fa attention pour pas qu'a le maguène (magane). Là, quand a sera assez proche, pas trop proche... assez proche, tu prendras ma meule de fromage là qu'â cent un ans, tu d'y jetteras : a sera obligée d'aller faire tremper ça cent un heures au lac que t'as connu es trois princesses.

- 2.2.1.6. BARTER, Géraldine. "Sabot-Bottes et P'tite Galoche" : a franco-newfoundland version of AT 545, "The cat as helper", *Culture & Tradition*, 1(1976) : 12-13. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur)

On trouve ici un exemple du type de transcription adopté par Gerald Thomas, du Centre d'études franco-terre-neuviennes de l'Université Memorial.

Le français terre-neuvien pose notamment le problème des anglicismes.

Dans cette transcription, destinée à un public informé, on remarquera entre autres :

- l'absence de partition du récit ;
- l'importance accordée aux faits phonétiques ;
- la mise en évidence non systématique de certaines entités linguistiques ;
- l'usage curieux de la ponctuation.

* * *

All right. I' dit "M'en rester faire attention à la cabane." V'là Jack parti anyway. Jack à la chasse toute la journée i' s'a mis en linne [= all in]. Il a ieu d'là misère à s'rend'e à la cabane i' tait assez fatigué, à chercher pour un lapin d'quoi à manger, il a pas trouvé arien. Ah, le chat a dit à Jack, "Jack" i' dit, "t'es malchanceux. – "Ouais" Jack i' dit, "oui" i' dit, "arien à manger. Demain matin" i' dit.

[57]

"p't-êt'e meilleur" i' dit, "p't-êt'e demain matin j'vas n'en 'ouère iun dans mes collets." L'endemain matin Jack se lève au grand matin my son, pis i' s'pousse pour dans l'bois encore ouère ses collets pis il a travellé, il a travellé. Pas d'lapins. Arrive à la maison bien le chat tait déconforté. "Jack" i' dit. I' dit "Quoi ?" I' dit "Asteure" i' dit, "va-t-en à la boutique, eune p'tite boutique là-bas" i' dit, "eune p'tite boutique à souliers" i' dit. "Va-t-en là-bas" i' dit "pis achète-moi une paire de bottes." Jack i' dit "Mais" i' dit, "quoi tu vas faire avec

une paire de bottes toi" i' dit, "toi ?" I' dit "J'm'en fous pas mal" i' dit, "achète-moi une paire de bottes pis" i' dit, "apporte-moi un sac" i' dit, "a t'en venant" i' dit, "un grand--un bon grand sac" i' dit. Bien Jack pour le plaire anyway i' a 'té forcé s'aller à la boutique qu'ri une paire de bottes. Quand qu'il arrive à la maison--à la cabane, donne les bottes au chat. "Bien" i' dit, "j'avais jamais vu un chat" i' dit "en, en bottes, mais" i' dit "asteure" i' dit, "ej n'en vois iun."--"Jack" i' dit, "oui, pis" i' dit "moi, demain matin" i' dit "j'm'en vas aux lapins." Pis Jack là le gardait pis là Jack a commencé à rire. Oh, i' s'a 'claté Jack. I' dit "Quoi t'as à rire" i' dit "Jack ?"--"Bien" i' dit "gare" i' dit, "mon chat" i' dit. "J'avais pas toi" i' dit, hein ? Mais i' dit "Asteure " i' dit "ej m'en t'appeler euh Sabot-Bottes" i' dit, "c'est comme ça qu'ej vas t'appeler" i' dit, "P'tit Sabot-Bottes."--"M'en fous" i' dit "comment tu m'appelles, demain matin" i' dit "tu vas rester à la maison toi" i' dit "pis" i' dit, "moi j'm'en vas aux lapins." All right. Dans un conte ça pâsse vite hein. Quand qu'il arrivait dans l'bois anyway, i' prend l'sac pis i' rouve le sac comme i' fait, pis il avait un amârre pâssé dans l'sac pis, il amârre le sac su' l'a'b'e, il amârre eune branche, il amârre le sac, la grande dgeule du sac, i' tire las bottes pis la i' s'prend dans l'bois, pis là i' course les lapins, i' course, toute d'un coup un crowd de lapins qu'a v'nu pis i' s'avont fourré dans l'sac, pis i' hâle su' la ligne. . . ! I' prend l'sac su' son dos et i' met ses bottes su' ses pieds, prend l'sac su' son dos pis la l'v'la i' s'pousse à la cabane. Arrive à la cabane, i' garâche le sac en bas. Ah Jack, i' dit "Non, j'peux pas l'croire c'est des lapins" i' dit. I' dit "J'te dis Jack c'est des lapins pis" i' dit, "rouve pas l'sac avant qu'tu les tapes parce" i' dit, "i' sont en vie ces lapins-là." Jack prend l'sac pis i' rouve le sac tout doucement d'même asteure pour ouère mais les lapins forçaient tant pour sortir. Là iun d'les lapins qui saute d'dans pis tape Jack, étourdit Jack pis Jack a resté allongé pis là lui i' court le chat pis i' hâle l'amârre encore. Quand que Jack a r'venu--il avait un siau d'eau--quand que Jack a r'venu il a dit, i' dit "C'est pas ienque le siau d'eau" i' dit "j'aras dû chavirer su' toi" i' dit "j'aras dû t'prend'e" i' dit "pis t'donner une bonne volée" i' dit, "quitter iun d'mes lapins aller" i' dit, "gare" i' dit, "y en a ienque trois asteure" i' dit, "y en avait quat'e." A'right, tue les lapins, font un scoff anyway pis ça mange. Pis là ça feelait bien, ça mangeait, c'tait fatigué mais ça mangeait, pis ça feelait bien. Là toujours i' dit à Jack, i' dit, "Demain matin" i' dit, "j'm'en vas encore." A'right, l'endemain matin i' s'lève le chat pis i' s'pousse. I' tend son sac. "Ah" i' dit, "j'vas pas courser les lapins aujourd'hui" i' dit. I' dit "J'm'en vas m'promener" i' dit "aujourd'hui." Le chat a dit. Oui mais le chat va à la ferme, du géant. Il a commencé à garder partout, oh pis la ferme 'tait jolie. Y avait des a'b'es de pommes et des pommiers et les plum toute en grand là que tu pouvais dire, les, les--tu sais y avait à manger c'tait toute là les prenes [= prunes] toute en grand. Ah, le chat a dit à lui-même, "Non mais" i' dit, "si Jack ara eune maison d'même" i' dit, "c'est pas malaisé" i' dit "d'aouère eune maison d'même pou' Jack"

[58]

i' dit. I' dit "A midi" i' dit "le géant va aouère son nap." Garde le soleil. I'

dit "A midi le géant va aouère son nap." I' 'spère midi juste, à midi tapant, à midi tapant i' saute dans, dans 1' yard--dans l'champ du géant, pis i' s'en va au château pis trapigne ses dents right à travers du gau du géant. I' tue 1' géant. I' prend 1' géant pis i' 1' drague. Creuse un trou pis i' l'enterre. A'right. . .

Géraldine Barter : I' tait fort.

. . . Prend un--prend une--mais c'est un conte hein.

Géraldine Barter : Hm !

Prend une carte--un grand morceau d'cartron, un morceau d'la--planche pis i' marque dessus 'Jack owne la ferme là.' Prend le, le--comment t'appelles un poster en anglais--en français ?

Géraldine Barter : Ça fait arien.

I' prend la machine anyway. . . pis là i' 1' colle su' la gate. Good enough, i' s'en va à la maison va ouère son sac-deux lapins dans son sac. Croche le sac met l'sac su' l'dos pis là i' s'pousse pou' chez ieusses. "Ah" i' dit "Jack" i' dit, "j'ai pas fait grand'chose aujourd'hui" i' dit. I' dit "J'ai ienque attrapé deux lapins aujourd'hui" i' dit. Jack dit "J'rouve pas l'sac asteure don' moi" i' dit. "Oh" i' dit, "tu peux ouvrir le sac" i' dit, "i1 sont corvés" i' dit. I' dit "J'ies as tué avant gu'ej les awoyais en bas" i' dit "aujourd'hui. J'croyais pas" i' dit "qu' t'aras si fou d'ça" i' dit "aller ouvrir un sac" i' dit "plein de lapins" i' dit, "des lapins en vie. Mais" i' dit, "j'm'en les tuer à mesure gu'ej m'en les emmener à la maison asteure."--"Bien" i' dit, "quoi-c-que t'as fait aujourd'hui" i' dit, "mon chat, tu t'ais longtemps parti ?"--"Ah ouais mais" i' dit, "j'm'as promené dans l'bois" i' dit "ouère" i' dit. "Mais" i1 dit "les lapins sont rares." I' dit "P't-êt'e demain matin" i' dit "ça s'ra p't-êt'e meilleur." I' dit "Tu vas rester à la maison encore demain toi" i' dit "pis moi" i' dit "j'm'en aller à la chasse." I' dit "Oui, si tu veux." Ah, toujours l'endemain matin le chat prend l'sac encore, pis i' s'pointe encore à la chasse. Quand qu'il arrive dans l'bois i' tend l'sac, il installe le sac. "Ah" i' dit, "j'vas pas" i' dit "rester ici toute la journée aspérer les lapins" i' dit, "j'm'en faire une promenade" i' dit "plus loin en haut dans l'bois." I' s'en va à la ferme de l'aut'e géant. Quand qu'il arrive là encore a tait deux fois plus belle que la première ferme. Oh, le chat tait moitché fou ! Là i' garde le soleil. I' dit "Dans eune heure d'ici" i' dit, "le géant va êt'e endormi." Comme de faite. Dans eune heure après le géant tait endormi, i' rent'e dans l'champ du géant le géant tait couché d'hors su' la machine pis i' s'soleillait--il avait un beau lit pis i' s'soleillait le géant. Le chat va pis i' l'crapagne au gau pis i' déchire toute le gau d'dans. I, l'drague pis i' l'enterre. Pis là i' s'fait encore un aut'e poster encore pis i' 1'met su' la gate--"Jack owne c'ferme-là." Ç'a pâssé d'même. Pis i' va à la maison. Jack savait pas ça lui. Quand il a arrivé chez ieusses il a dit à Jack, "Y avait pas grand lapin aujourd'hui. J'n'ai pas attrapé iun aujourd'hui" i' dit. Bien Jack i' dit "J'avons à manger" i' dit "du

[59]

- 2.2.1.7. JUNEAU, Marcel. La jument qui crotte de l'argent ; conte populaire recueilli aux Grandes Bergeronnes (Québec), édition et étude linguistique (Québec, Presses de l'Université Laval, 1976) : 30-31. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur)

Dans ce cas et le suivant, on choisit de présenter deux niveaux de transcription. Cette première publication est œuvre spécialisée de linguiste. La grande qualité du texte ainsi édité est entre autres redevable à un travail très patient de transcription. Le temps nécessaire pour l'établir dépasse malheureusement de beaucoup les disponibilités de la recherche courante. D'une certaine façon il s'agit ici d'une transcription "de luxe".

On remarquera entre autres :

- * le soin méticuleux apporté à l'édition ;
- * la standardisation des faits phonétiques dans le texte "français" ;
- * la mise en page aérée ;
- * l'usage de points de suspension.

[60]

* * *

- * * *
- 150 ^ŋē tʰur àd'i ō yā nā mètrā ^ŋē nō... ^ŋē nót pàrèy || àd'i i sè nàpè:sèvrā
pā ||
àd'i sè bē vrē ||
tʰur i pā lē bònòm pī tǎllāf || ǐ kri
pik brūdō ||
- 155 ō mō nòmī lburđō sót dēsū pi i tēl pik pi kri ó... kri ó
dézèspwēr pī lē vlā pik'ē pī à bòn fām àsèy dé làrētē à yi tēb
su é... su ,s k'wī, dlā bòn fām là bòn fām ā hāk'ēt || sà kri pi
à bōē ōfē stūn Cōz tērīb || tʰur t'ihō stèvèy || ǐd'i
skē vu fèzé lā dō ||
- 160 bē id'i wā kriyē pik brūdō pi d'i... tō brūdō vā nu zétrāglē ||
vit dēpèC twē t'ijā... ||
bē id'i si vum dōné pā mà grā hēmā blāC id'i pik brūdō id'i
pik'ē lē kòm ,fō ,d'i fē là muŕir id'i , mèrit là mōr ||
ō mō nòmī sē pō sō yō d'i t'ihā ō vā ,dōné tē... tē... tē vyèy
165 jūmā blāC || prādīā pī vā tā pi yō d'i ō tē dōn pi prā tʰutē skē tē...
skē tārā isitdā pi vā tō pi àd'i ō vā... || pi rāmās tō pik brūdō
pī sàprā tō kō ||
tʰur i... i ,prā sō pik brūdō ,ur dā sà pōC pi i prā sà
jūmā pī lē vlā pàrtī || ābārē sūl dō dā jūmā pī lē vlā pàrtī ||
170 ète pā māl pu vigōrōéz kē lōt
ō bē ,d'ǐ jōrivrē pi jā t'urē mèk C sèy àrivé Cāe nu id'i C'urē
mō nót pī gōdrē sēlā ||

[...]

[61]

150 un tour, elle dit, on lui en en (sic) mettra un autre... un autre pareil. Elle dit, il s'en apercevra pas.

— Il dit ¹⁵, c'est bien vrai.

Toujours il part le bonhomme, puis il tend l'œuf.

Il crie :

— Pique-bourdon.

155 Ah, mon ami, le bourdon saute dessus, puis il te le pique, puis il crie au ... crie au

désespoir, puis le voilà piqué, puis la bonne femme essaie de l'arrêter ;
il ¹⁶ lui tombe

sus les... sus les cuisses de la bonne femme, la bonne femme en jaquette.
Ça crie, puis

elle beugle, enfin c'est une chose terrible. Toujours Tit-Jean se réveille.
Il dit :

— Ce que vous faites là donc ?

160 Bien, il dit, on a crié « pique-bourdon », puis, il dit..., ton bourdon va nous étrangler.

Vite, dépêche-toi, Tit-Jean ...

— Bien, il dit, si vous me donnez pas ma grand jument blanche ..., il dit, pique-bourdon, il dit,

pique-les comme il faut, il dit, fais-les mourir, il dit, ils méritent la mort.

— Ah, mon ami, c'est pas ça... Ils ont dit, Tit-Jean, on va te donner ta ... ta vieille

165 jument blanche. Prends-la, puis va-t-en, puis, ils ont dit, on te la donne, puis prends tout ce que tu...

ce que tu auras ici-dedans, puis va-t-en, puis, elle dit, on veut... Puis ramasse ton pique-bourdon,

puis sapre ton camp.

Toujours il le prend son pique-bourdon, il le fourre dans sa poche, puis il

¹⁵ Sur *àd'i* du récit, cf. *infra*, III, 9, A.

¹⁶ Dans le récit à « elle », cf. *infra*, III, 9, A.

prend sa
jument, puis le voilà parti. Embarque sus le dos de sa jument, puis le
voilà parti.

170 Etait pas mal plus vigoureuse que l'autre :

— Ah bien, il dit, j'arriverai, puis je la tuerai mais que je sois arrivé chez
nous, il dit, je tuerai
mon autre, puis garderai celle-là.

[62]

[63]

2.2.1.8. LEMIEUX, Germain. Les vieux m'ont conté. Vol. 2.
(Montréal et Paris, Bellarmin, Maisonneuve et Larose,
1974) : 69-75. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Grâce au patient travail ethnographique accompli par le père Lemieux, le Centre d'études franco-ontariennes de l'Université de Sudbury regroupe un important fonds de littérature orale, dont la partie narrative devrait éventuellement être publiée dans sa totalité dans le cadre de cette série, Les vieux m'ont conté. On est difficilement satisfait ici par une double transcription qui dénature dans ses deux extrêmes la réalité du document oral.

On remarquera entre autres :

- la réécriture complète du texte en "bon français" ;
- le reproduction exagérée des traits phonétiques dans la version "populaire" : *du boâs d'poêl'*... ;
- le traitement différent des dialogues dans les deux textes ;
- le sort fait au titre populaire du récit ;
- le souci d'annotation.

[64]

* * *

LE ROI DUPÉ PAR TI-JEAN *

Récit raconté, le 22 mars 1963, à Sudbury, Ontario, par Alphonse Brault (77 ans) qui l'avait appris de son oncle Camille Perreault (60 ans) vers 1901, à St-Théodore de Chertsey, P.Q.

Enregistrement no 1629, Conte-type 1785 C et 1440.

Enn' fois, c'éte' in roi. I' été' avec sa rein' dans in beau château, et p'i' i' y avè' in p'tit jeune homm' dans l'villag' de où c'qu'i' travaillait, là, in p'tit paresseux, t'sé' ben : i' passait tou' 'és jours ; i's voyaient pâsser c'te p'tit bon-homm'-là, p'i' allant d'venant, p'i' i' travaillait pas.

Le roi, enn' journée, l'arrett' : « 'Cou' don [écoute donc], i' dit, mon p'tit gâ', i' dit, quoi c'que tu fais, toé ? I' dit, tu travaill's pâ'-en-tout' ! - Ah ! i' dit, non : j'ai pas d'ouvrage ! I' dit, quoi c'vous voulez que j'fass' ? - B'en, i' dit, j'ai enn' terre à boâ' (1) ; i' dit, si tu veux, m'en vâs t'la vend', m'âs t'la vend' b'en bon marché. - Ah ! j'ai pas d'argent, moé, pour ach'ter câ ! - B'en, i' dit, tu peux fair' du boâs d'poêl', là-d'ssus... i' di', à mesure... I' dit, m'âs t'la vend' pour cent piass's. Mé', dans c'temps-lâ, cent piass's, c'était pas mal. - Mé'. i' di', en tou' 'és câ, i' di', à mesur' que t'a'râs vendu du boâ', i' dit, tu m'paierâ'. - Ah ! b'en, l'p'tit gârs, dit, c'est ail right ! (2)

Ça fait qu'milguieux ! (3) J'ai pas d'hache ! - Ah, i' dit, m'âs t'laissé enne hach'. » Ç'fait qu'mon p'tit gârs, tou' 'és matins, partait, p'is s'en allè' à sa terre à boâs ; s'en r'venait l'soèr. Le roi l'voyait passer, l'p'tit gârs, en sifflant. I' di' à 'a reine, i' di' : « I' vâ b'en mon p'tit gârs ! Tou' 'és jour', i' di', i' vâ su' sa terre à boâs... »

In soèr, i' s'en r'venait. Le p'tit gâ' avait trouvé in gros niqu' de yèp's [guêpes] ; i' r'gârdait câ, p'i' i' â b'en vu quoi c'était, lui ! Ça fait qu'i' r'tourn' chez

* Le conteur intitulait ce conte « Chie-l'or ».

1. *Terre à bois* : Domaine, ferme, propriété dont une grande partie boisée peut fournir différentes sortes de bois au propriétaire.

2. *All right* ! (angl.) : Affirmation anglaise qui peut se traduire par « Très bien ! » ou « Entendu ! »

3. *Mille gueux* ! : Juron populaire.

[65]

4 – LE ROI DUPÉ PAR TI-JEAN

Une fois, c'était un roi qui vivait avec sa reine dans un riche château. Dans le village où le roi exerçait ses fonctions, vivait un petit paresseux, un jeune homme appelé Ti-Jean, qui passait et repassait devant le palais royal, sous les yeux du roi, sans montrer le moindre intérêt pour le travail.

Un bon jour le roi fait signe au jeune homme d'arrêter et commence à lui parler : « Dis-moi donc, mon garçon, ce que tu fais ? Tu ne travailles pas du tout ?

– Je ne travaille pas ; je n'ai pas d'emploi ! Et que voulez-vous que je fasse ?

– Eh bien ! dit le roi, je possède un lot à bois ; si tu veux, je vais te le vendre et à très bon marché.

– Mais je n'ai pas d'argent, moi ; je ne puis pas acheter ce lot.

– Ecoute ! tu pourras couper du bois de chauffage sur cette réserve-là, et le vendre à ton profit. Je ne demande que cent dollars pour cette propriété. »

Mais cent dollars, à cette époque, c'était une grosse somme !

« Et de plus, continue le roi, tu me paieras seulement au fur et à mesure que tu auras vendu ton bois.

– C'est très bien ; j'accepte votre proposition. Mais, mille gueux ! Je n'ai pas de hache...

– Je vais t'en donner une... ! »

Le jeune homme, à partir de ce moment, partait chaque matin à destination de sa propriété de boisé, et en revenait régulièrement le soir, en sifflant... Le roi le voyait passer avec une certaine fierté. Il disait de temps en temps à la reine : « Il va bien, mon jeune homme ! Il va, chaque jour, travailler sur son lot à bois. »

Un soir, un peu avant de sortir de la forêt, Ti-Jean aperçoit un nid de guêpes suspendu à une branche. Du premier coup d'oeil il sait à quoi s'en tenir. Il revient chez lui, en rapporte des sacs de toile dont il enveloppe le nid, puis il coupe la branche près du tronc de l'arbre. Ti-Jean charge sur son dos le support de bois portant le nid enveloppé et reprend le chemin de sa demeure. Le roi était sur sa

[66]

- 2.2.1.9. JOISTEN, Charles. Contes populaires du Dauphiné. Vol. 1. (Grenoble, Publication du Musée Dauphinois, 1971) : 148-149.

Les deux exemples suivants nous donnent une mesure de comparaison avec des publications françaises. Ce premier échantillon dauphinois est présenté dans un français facilement accessible, et il pose et résoud des problèmes similaires aux précédents.

On remarquera entre autres :

- la standardisation de l'expression du conteur ;
- le traitement des dialogues.

* * *

Rien ne manquait à la princesse qui est devenue vite grande : institutrice, demoiselle de compagnie, etc. A dix ans elle prit le certificat d'études, à quatorze ans le brevet, et à seize ans le bachot. Elle allait toujours à l'école pour se désennuyer. Le matin, partir en chantant, et le soir, arriver en chantant, jusqu'au moment où la princesse allait atteindre dix-huit ans. Tout paraissait en rose à la princesse jusqu'au jour où elle atteignit dix-huit ans. Chose fatale, la princesse eut une vision ; elle s'amène de la classe en pleurant, tout le palais fut bouleversé, tout le monde l'embrassait en lui disant :

– Qu'est-ce que tu as, mon amour ? Qu'est-ce qui t'arrive, mon trésor ? Qu'est-ce que tu as, ma cocotte ? Ma chérie, tu as eu une mauvaise vision, il ne faut pas te faire une imagination là-dessus !

La réponse de la princesse fut celle-ci :

– Papa, tu sais ce que tu as fait.

Le père a commandé, pour la désennuyer, un carrosse et un cocher pour la promener avec l'institutrice. Promenade fut faite le soir

même ; en arrivant, la princesse n'avait ni mangé ni bu. Le lendemain, elle retourna à l'école. En arrivant de l'école, elle dit en pleurant :

– Papa, je vais mourir ce soir.

– C'est des idées que tu te fais, ma fille, répondit le père, il ne faut pas croire niaiseries semblables.

– Dis, papa, je t'en supplie, laisse-moi un moment toute seule à réfléchir dans ma chambre.

Le père la laissa toute seule un quart d'heure dans sa chambre. Quand il retourna rentrer un quart d'heure après, la fille était morte. Avant de mourir, la fille avait fait ses recommandations :

– Papa, tu me mettras un factionnaire pendant quarante jours dessus mon tombeau.

Au-dessus du tombeau était située une grande chapelle avec une cloche et un clocher.

[67]

Le chagrin du père lui a fait tout oublier le premier soir, lorsque tout à coup on entendit trois coups redoublés sur la table de la cuisine. Le père se lève et va voir ; il trouve un papier sur la table, qui portait ces mots : « Papa, tu m'as oubliée. » Sans y porter une grande attention, le père se recouche. Dix minutes après, trois coups redoublent de plus fort sur la table et il entend la voix de sa fille qui lui dit :

– Papa, et le factionnaire où est-il ?

Le père s'est levé précipitamment et a couru à la caserne des chasseurs ; il a demandé un factionnaire instantanément pour la nuit. Il a été ouvrir la porte de la chapelle pour le factionnaire. Le factionnaire est rentré pour prendre la garde. Le lendemain matin, le factionnaire était mort. Cela se répéta pendant six jours, chaque jour un factionnaire était trouvé mort : il y avait six factionnaires de morts.

Cela s'est chuchoté dans toutes les casernes de la troupe et aucun factionnaire ne voulait plus prendre la garde, il préférait être puni.

Or un jour que le roi était très embêté de ne plus trouver de factionnaire, passant devant un groupe de soldats qui causaient ensemble, il dit aux soldats :

– Il y en aurait pas un parmi vous qui voudrait venir prendre la garde ce soir ?

Un gentil chasseur lui répondit :

– Oui, sire, moi j'y vais. Seulement avant d'y aller, sire, je voudrais que vous me donniez quelque chose pour casser la croûte et boire pendant la nuit.

La réponse fut celle-ci :

– Viens avec moi, mon garçon, tu viendras à la cuisine, tu te feras donner tout ce que ton cœur désire, soit en victuailles ou en boire.

Il a emporté un petit casse-croûte, une topette de rhum et une bouteille de vin. Arrivé devant la chapelle, un sergent lui ouvrit la porte en lui disant :

– Voilà, mon garçon, je te souhaite une bonne nuit, à demain matin !

Une fois dedans, le factionnaire fume une cigarette en se disant :

– Que ferai-je là jusqu'à demain matin ?

Il monte au clocher, lance la corde en dehors du clocher, se pend à la corde pour descendre dehors prendre l'air. Là, il aperçoit une bonne femme qui vient vers lui, cette bonne femme était une fée.

– C'est toi le factionnaire ? lui demanda la fée. Prends courage, mon garçon, tu n'as que trois jours à avoir peur ; si tu passes ces trois jours, tu seras hors de danger. Pour ce soir, cache-toi seulement dessous l'autel. La princesse sortira de son tombeau à minuit moins cinq. Elle ne restera qu'une minute dehors et elle fera vilain. Au moment de la sortie du tombeau, ça fera un grand bruit comme un coup de canon ; à sa rentrée, le même bruit se produira. Et tu reviendras demain soir, mon garçon, je t'expliquerai comment il faut faire ; pour ce soir, je ne t'en dis pas davantage.

Les ordres de la fée furent exécutés par le factionnaire. Pas manqué : à minuit moins cinq la princesse sort du tombeau avec un bruit phénoménal et prononce ces paroles très fort :

– Sentinelle, où es-tu ? Réponds-moi, parle-moi ! Ah ! le coquin, tu te caches !

Une minute s'écoule, un bruit sourd vient de claquer, comme un coup de canon. La princesse retourne rentrer dans le tombeau. Le type passe au moins dix minutes pour revenir de sa frayeur. Il boit un peu de rhum pour se remettre le cœur en place. Une nuit venait de s'écouler tant bien que mal.

[68]

À six heures du matin, le roi fit atteler une calèche ainsi qu'un corbillard, croyant aller chercher un cadavre. Sa surprise fut très grande lorsqu'en ouvrant la porte de la chapelle il aperçut le factionnaire debout sur ses jambes avec une cigarette aux lèvres. Mais le factionnaire garde son secret. Le roi lui demande :

– Rien de nouveau ?

– Rien de nouveau, sire.

Proposition a été faite :

– Tu reviens ce soir, mon garçon ?

– Tant que ça durera, sire.

– Tu es un brave petit, je te l'assure, tu seras récompensé. Suis-moi, viens à la maison, tu es de la maison. Voilà de l'argent, va te dormir, fais ce qui bon te semble. À quatre heures et demie, tu viendras souper pour pouvoir reprendre la garde ce soir à six heures. Il faudra venir dîner avec nous malgré ça.

Chose fut faite. À quatre heures et demie, le factionnaire n'a pas manqué le rendez-vous. Il est rentré à la cuisine, s'est fait faire un bon panier : un bon litron, un quart de rhum, une carcasse de poulet, un morceau de saucisson, un hecto d'olives. Il était prêt pour aller prendre la garde.

A six heures, il retourne prendre son travail, retournant rentrer dans la chapelle. Il fait comme la veille, monte par le clocher, redescend en dehors pour aller prendre les ordres de la fée.

[69]

- 2.2.1.10. FABRE, Daniel et Jacques LACROIX. La tradition orale du conte occitan. Vol. 1, (Paris, Presses universitaires de France, 1974) : 361, 365. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Quels sont les niveaux de langue acceptables pour une transcription et lesquels exigent une traduction ? La réponse est claire ici, puisque l'occitan est en soi une langue, mais on voit bien qu'une procédure valable pour le français "canadien" ne pourrait être appliquée uniformément au reste de la francophonie. Par ailleurs, il faut admettre qu'une bonne partie de la précision linguistique recherchée dans une transcription passerait difficilement dans une traduction : est-elle vraiment utile alors ?

On remarquera entre autres :

- l'absence de partition du récit ;
- l'indication des gestes du conteur ;
- l'incertitude du lecteur quant à la signification du crochet et de la parenthèse.

[70]

* * *

4 – La bèstia de sèt caps

Un còp i aviá un òme qu'aviá tres gojats, tres cans e tres chavals e un òrt. E a n'aquel òrt i aviá tres ròsas. Alavetz l'ainat ça diu : « Ieu, papà, m'en vòli anar fèr un torn de França andé Brisa-fèr. – O, se i diu, o non ! Le vòli pas aquò, enfin ». E las ròsas, a l'òrt, èran polidas. Alavetz la nuèit s'en va, pardí. Tiò ! Quand arribèc a n'un grand bòsc, aquí vie escrit aquí, un grand *hôtel* : « Ací servissèm a beure e a manjar ». Gaita pr'aquí e s'i presenta una femna andé mostachas atal (*geste*), se i diu : « O, manjar, t'en donarai, te cal arrancar un pel de ma mostacha e l'estacar al morre del can. – A ! E ben ». E èra pas fin coma el darrèr, i arranca un pel de la mostacha d'aquela femna e l'estaca al morre dal gos, èra el premièr jorn, l'estaca al morre dal gos. E pam ! Emponhadís e tampadis dins una cramba, el gos [tanben], agèron pas plus de coneissença ; le gos tampat, chaval e el. El papà va a l'òrt : « Hum ! sai pas se diu si a pas arribat quicòm a l'ainat ,i a la ròsa que s'es secada. Alavetz desesperadis. L'endeman matin el segond, andé *Tranche-Montagne* s'en va, and'el chaval e el gos ! E *allez*. E ben, pardí, torna arribar aquí a l'emplaçament de son frair, pardí. Vie aqueste grand *hôtel* : « Ací servissèm a beure e a manjar ». Aquela femna se presenta al pè de la pòrta, mostachas atal (*geste*). *Comme la femme à barbe je l'ai vue, moi, en dix-huit, en personne...* Alavetz, pardí, tornèc fèr çò mème, coma son frair, t'i arranquèc un pel de la mostacha d'aquela femna, l'estaca al morre del gos. Tiò ! plus de coneissença e les tornèc tampar dins la cramba el chaval, el gos, e el, tot tampat aquí. E el vièlh, sas, s'en mancava pas d'anar a l'òrt : « O, se diu, si aviàs vist (a la siva femna) l'autra ròsa s'es secada, arriba quicòm a l'autre ». E ara el tresième : « Partiriái nuèit, mès anuèit m'en vau pas, partirai deman matin a punta de jorn ». E pardí, solament, son paire alavetz si èra fòl : « Mès que

[...]

[71]

LA BÊTE A SEPT TÊTES

Il y avait une fois un homme qui avait trois garçons, trois chiens, trois chevaux et un jardin. Dans ce jardin, il y avait trois roses. Alors l'ainé dit : « Moi, papa, je veux voyager, je veux faire le tour de France avec Brise-Fer. – Oh ! non, lui dit-il, ça, je ne le veux pas, enfin ». Et dans le jardin les roses étaient belles. A la nuit, il s'en va. Tiens ! En arrivant dans un bois, il vit un écriteau devant un grand *hôtel* : « Ici nous servons à boire et à manger ». Il regarde et voilà qu'une femme à moustaches (*geste*) apparaît et dit : « Si tu viens pour manger, je t'en donnerai, il te faut arracher un poil de ma moustache et l'attacher au museau du chien. – Ah ! eh bien, soit ! ». Celui-là n'était pas aussi rusé que son frère cadet. Il arrache donc un poil de la moustache de cette femme et l'attache au museau du chien, c'était le premier jour, il l'attache donc au museau du chien. Et Pan ! on les empoigne et on les enferme à clé dans une chambre, (le chien aussi) et ils ne virent plus personne, lui, le cheval et le chien étaient enfermés. Son père va au jardin : « Hum, je ne sais pas, dit-il, s'il n'est pas arrivé malheur à mon aîné, la rose s'est séchée. Et tous de le pleurer ». Le lendemain matin, le deuxième fils part avec *Tranche-Montagne*, à cheval, avec le chien ! Et *allez*. Et, bien sûr, il arrive lui aussi à l'endroit où son frère se trouvait. Il voit un grand *hôtel* : « Ici nous servons à boire et à manger ». La même femme apparaît sur le pas de la porte, avec des moustaches comme ça (*geste*), *comme la Femme à Barbe, je l'ai vue, moi, en dix-huit, en personne...* Alors, bien sûr, il fit comme son frère il lui arracha un poil de la moustache et l'attacha au museau du chien. Et tiens, il ne vit plus personne, on l'avait enfermé avec son cheval et son chien dans une chambre. Quant au vieil homme il n'oubliait jamais d'aller au jardin. « Oh ! dit-il (à sa femme), l'autre rose s'est séchée, il est arrivé malheur à notre second fils. Et maintenant, au tour du troisième : « Je partirai ce soir, ou plutôt non, demain matin à la pointe du jour ». Et, bien sûr, son père ne le voulait pas, il était fou de douleur : « Mais non, n'y va pas. – Que veux-tu qu'il m'arrive à moi, dit-il, il ne m'arrivera rien. *Allez, Vite-comme-le-Vent !* ». Il prend son chien, le cheval et le voilà

[72]

2.2.2. Exemples de traitement d'entrevues dans le cadre de la recherche en sciences humaines

[Retour à la table des matières](#)

L'intérêt plus neuf pour la publication d'entrevues correspond dans une certaine mesure à une variation moins grande entre les procédés de transcription. L'intérêt savant pour cette forme documentaire se déplace d'ailleurs significativement de l'ethnographie vers la sociologie et l'approche du "contemporain". Si un modèle a pu permettre aux chercheurs de fixer leurs exigences, on peut imaginer cette fois-ci qu'il s'agisse du modèle journalistique, d'où l'intérêt de présenter plus loin une troisième section sur la présence du texte oral dans les médias écrits.

- 2.2.2.1. ROY, Marie-Claude et Mireille TRUELLE. "Vaisseau fantôme et bateau de feu", Culture & Tradition, 3 (1978) : 26-27. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

La recherche folklorique n'a pas beaucoup privilégié la publication d'entrevues jusqu'à maintenant. En voici une, qui traite d'un fait légendaire.

On remarquera entre autres :

- l'imprécision dans l'écriture des pronoms personnels ;
- la reproduction mitigée du fait phonétique.

* * *

LE BATEAU EN FEU *

M.L. – Comment-cé qu'ils l'appellent ?

B.B. – Le bateau en feu.

M.L. – Le bateau en feu et comment-cé qu'ils le décrivent ?

B.B. – Ils décrivent qu'il était toute, comme on appelle ça nous autres, en anglais, un "full rigged ship", pis c'était toute en feu, ça, pis ils voyent les hommes dedans. Pis quand qui passait à travers su'la dune, sur les bâtures, partout, pis il s'en venait en d'dans, pis il jetiont l'ancre, i'entendiont la chaîne toute, pis au bout d'un escousse ils leviont l'ancre, ils leviont les voiles ça c'était toute de feu ça, c'était toute en feu.

[73]

M.L. – Maintenant d'où est-ce qu'il était supposé v'nir ce bateau là ?

B.B. – Il v'nait du large.

M.L. – Oui, mais est-ce qu'il expliquait, qu'est-ce que ça avait été auparavant. Est-ce qu'il ar'connaissait les hommes qui étaient à bord ?

B.B. – Non, non il'connaissaient rien.

M.L. – Il rattachaient pas ça avec l'histoire des anciennes guerres ou bien donc...

B.B. – Non, tout c'qu'ils nous avont conté c'était ce vieux là qui avait vu ça, il'étaient deux qu'il m'a conté, il étiont à l'anguille ils pêchiont à l'anguille la nuit. Pis il'avont vu v'nir c'te bâtiment là qui v'nait du large il a passé à travers su'la dune pis ils s'en ont v'nu en d'dans d'la baie pis il a jeté l'ancre, là. Pis z'ieux ils s'mettiont là, pis ils r'gardiont voir quoi cé qu'il allait faire, i'dit qu'ils travaillont il' ont toute furlé, les voiles comme i'faut, amarrer pis au bout d'une escousse, il'avont démarré les voiles, pis il' avont toute haussées, il' avont haussé l'ancre, pis le bâtiment a viré, il a passé "back" su'la dQne pis il s'en a été par la large il l'ont disparu, là.

M.L. – Est-ce qu'il entendait du bruit en même temps ?

B.B. – Ben, ils entendiont les chaînes.

* Benoît Benoît, 77 ans, Tracadie, Nouveau-Brunswick, 6 juillet 1957. A.F, coll. Luc Lacourcière, enreg., No 3272.

M.L. – Il entendait les chaines.

Mgr S. – Vous disiez qu'il avait des ailes tantôt ?

B.B. – Non, non, ben, ça c'est un'histoire que j'ai lue dans un livre là.

Une voix... Bon là ça c'est près d'ici qu'ils l'ont vu là ?

B.B. – Ah oui, au village de Tracadie, là.

M.L. – Maintenant est-ce qu'ils l'ont vu plusieurs fois ?

B.B. – Oui, ils me l'avont dit moi.

M.L. – Il voyait de temps en temps il y a t'i'un temps spécial quand il l'voyait j'veux dire c'était l'soir ?

B.B. – Oui, oui le soir.

M.L. – Mais, c'est-i les soirs de tempêtes ou bien de beau temps ?

B.B. – Ah bien j'sais pas là, j'peux pas dire, mais j'sais' ben, c'était quand qu'il voyont là, i disient c'était signe de mauvais temps.

[74]

M.L. – C'était signe de mauvais temps quand il le voyait.

B.B. – Pis le vieux qui l'a vu là ben, ça c'est mort là, à c't'heure mais c'était le vieux major qui restait aux soeurs,(?) le vieux Major qu'c'était ça, c'était Jules, Jules Bertrand.

M.L. – Jules Bertrand.

B.B. – Jules Bertrand.

M.L. – L'autre Major comment c'que vous l'appeler ?

B.B. – Major Gaudreau...

2.2.2.2. Centre documentaire en civilisation traditionnelle. Récits de forestiers. Coll. "Les archives d'ethnologie" no 1 (1978) : 57. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Ici le témoignage est présenté pour lui-même, disponible pour l'analyse que le lecteur voudra bien entreprendre. La publication de séries d'archives comme celle-ci impose en elle-même la réflexion préalable sur la procédure.

On remarquera entre autres :

- l'usage inégal d'apostrophes pour signaler les muettes ;
- l'absence parfois discutable de ponctuation.

[75]

* * *

Q. Vous avez fait la drave longtemps ?

R. Ça dépendait d'la longueur de la rivière, ça dépendait d'ben des choses tout ça. Y a des années comme la Ristoul River qu'on dravait en haut nous autres, y a des années on l'a sortie dans un mois, y a d'aut' années on a passé trois mois dessus, le même bois. On avait toujours l'vent devant dans une rivière, toute d'l'eau morte, just' pour dire que ça grouillait fa que quand y ventait, le vent devant, ça marchait pas, y s'collait tout' le long de la terre là pis y restait tout' là. D'autres années ben ça allait mieux. Ensuite y avait la question de l'eau. Y a des printemps y avait d'l'eau en masse. Pour draver ça prend de l'eau fa qu'avec d'l'eau en masse tous les jours ça marchait on avait pas à peine d'attendre après demain ; tandis que quand c'était un printemps sèche y fallait laisser monter l'eau dans les réservoirs jusqu'à temps qu'ça puisse donner une bonne flotte pour passer les billots dans les rapides ; autrement qu'ça, ça s'empilait tout' sus les roches, ça restait là. Ça suivait les saisons. La même rivière vous pouvez varier d'un mois, deux mois dans la même année.

Q. Vous étiez combien d'hommes qui dravaient ensemble ?

R. Ah ! ben icit là dans la Rouge, on était quarante hommes, c'était à peu près

tout. Mais sur la rivière Française ous que j'dravis on était jamais plus que vingt là.

Q. Comment est-ce que les hommes étaient divisés pour travailler ? Y était tu par gangs de quatre, cinq ?

R. Non, c'est ceux qui gardaient les rapides, en partie c'était deux par deux, à moins que si y avait deux rapides proche à proche, c'était un chaque rapide pour watcher. Sus la gap, ceux qui swingaient, ça passait toujours par une dam ça, ben sus la gap y avait trois, quatre, cinq hommes chaque bord, ça dépendait d'la manière qu'une dam mangeait qu'on appelle. Y avait des dams qui tiraient l'bois, on avait pas à peine d'y toucher presque, y a d'aut' dams, y fallait leux pousser ça jusque dans gueule avant qu'y s'décide de s'en aller, fa que là pour en passer ben y fallait mettre plus d'hommes.

Q. Comment vous faisiez pour vous nourrir ? Vous pêchiez ?

R. Ah ! non on avait la même nourriture que l'hiver excepté qu'on avait pas de boeuf sus la drave.

Q. Ben oui, mais vous descendiez tout le temps ?

[76]

R. Ah ! ça y avait des keepover du long, pis d'aut' places ben ous qu'on avait des boats comme sus la Pitawawé, là on partait d'en haut avec deux gros boats qui étaient chargés eux-autres, qui étaient censés de nous fournir des provisions jusqu'à temps qu'on frappe le lac des Cèdres. Ça ces deux boats-là on les faisait suivre rien que pour porter les provisions. On n'apportait ben dans les aut' boats à part de ça mais y avait ces deux-là, ça c'était deux boats réservés pour ça. Rendu au lac des Cèdres là, ben sus l'aut' bord du lac des Cèdres, le CNR passe là. Y avait une station là, les compagnies avaient tout' des dépôts là fa qu'à on s'ravitailait par là. Mais y fallait partir avec assez d'provisions d'en haut pour se rendre là.

Q. Ça vous arrivait tu qu'vous couchiez dehors ou ben si vous aviez tout l'temps une place pour dormir ?

R. Toujours des camps de toile.

Q. Quelle grandeur les camps de toile ?

R. Ah ! y avait des camps de huit, des camps de dix, y avait des camps de douze aussi. Ça dépendait.

Q. C'était des camps fournis par la compagnie ?

R. Oui, des camps qu'on pouvait monter vite fait, comme sus la Pitawawé, y avait pas de grand' tente parce que le bord d'la rivière est tellement escarpé, tellement rough qu'on avait pas d'place pour installer une grande tente, c'était juste pour trouver une place pour installer la tente de la cookerie.

Q. Vous dormiez à terre ?

- R. Ah ! oui, sus des branches de sapin, pareil comme au camp. On allait s'chercher des branches de sapin ; on avait tout' trois paires de couvertes par deux hommes, une paire dessour pis deux paires pour s'habiller.
- Q. D'la première année que vous avez dravé jusqu'à la dernière année, la technique a tu changée ?
- R. Ben j'pourrais pas vous dire. Non ça avait pas beaucoup changé encore, c'était pas dans les années du changeage ça ; ça avait changé moé par le fait que les techniques étaient pas les mêmes que dans l'Ontario qu'au Québec, c'est c'qui faisait le changement de technique à part de ça c'était toujours la même chose.
- Q. Les cages à bois est-ce que vous avez connu ça ?
- R. Non c'était avant moi ça. Ça les cages de bois c'était pour le bois carré.

[77]

- 2.2.2.3 MORIN, Louis. La méthodologie l'histoire de vie, sa spécificité, son analyse. Coll. "Instruments de travail" no 10 (Québec, Institut supérieur des sciences humaines, 1973) : 47. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

L'entrevue constitue le document de base de la recherche sur les histoires de vie. Louis Morin en cite quelques-unes dans un document de travail.

On remarquera entre autres :

- la standardisation de l'expression du conteur ;
- la mise en évidence des anglicismes ;
- le sectionnement du document avec titres rajoutés.

* * *

I. Non, ils vivaient très à l'aise, même à l'époque de la crise.

Q. Puis vous êtes parti de là ?

LA SORTIE DE L'ABIME DU NEANT : DEBUT DE LA VIE AUTONOME D'ADULTE.

I. Je suis parti de là pour m'en retourner avec mon père.

C'est là que j'ai commencé à penser à vouloir retravailler...

Q. C'est à ce moment-là que vous vous êtes retrouvés, tous ?

I. Là j'ai commencé seul avec mon père. Après, le plus vieux est arrivé. Je suis arrivé le premier avec mon père et après, le plus vieux.

Q. Qu'est-ce que vous faisiez comme travail à ce moment-là ?

I. Tant que je n'ai pas eu un emploi dans les mines, j'ai travaillé à l'hôpital de Thetford, j'étais (...). Après dans les mines. J'ai travaillé peut-être six mois, huit mois à l'hôpital.

Q. Vous aimiez ça à l'hôpital ?

[78]

Oui. C'est un genre. Les groupes... C'est un autre genre. Là, j'étais complètement sorti de l'abîme du néant, que je pourrais appeler. Parce que j'avais passé des années qui n'étaient pas bien drôles.

Q. C'est le travail qui a permis de sortir du néant ?

I. Après... l'affaire de ma tante avec les salaires de \$1.00 par mois, et les sacrifices. Je regrette rien aujourd'hui. Je regrette de m'être fait voler par exemple. Ca, je le regrette parce que j'aurais eu besoin de cet argent-là.

Q. Puis, dans les mines ?

I. Dans les mines, je m'y plaisais tellement que lorsque ma femme me voyait rentrer avec quelques minutes de retard le soir, elle était inquiète. Car des accidents, il y en avait dans les mines. Je m'y plaisais et je m'y faisais une vie.

Q. Qu'est-ce qui vous plaisait ?

Mon travail. Je travaillais à contrat. J'ai pas pu travailler longtemps à faire toute sorte d'ouvrages et j'ai demandé pour m'en aller avec un "driller" pour apprendre à "driller" et je l'ai eu.

2.2.2.4. DOMINIQUE, Richard. "L'ethnohistoire de la Moyenne-Côte-Nord", Recherches Sociographiques, 17, 2(1976) : 198-199 ! (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

On a recours ici directement au témoignage des informateurs pour nourrir certaines dimensions de l'exposé. Il ne s'agit donc pas d'une transcription comme telle, mais d'une cumulation d'extraits en vue de comparer des témoignages.

On remarquera entre autres :

- la standardisation de l'expression des témoins ;
- l'identification sommaire des témoignages ;
- la non "anonymisation" des textes.

[79]

* * *

A) Aperçu général

« Voilà soixante ou soixante et dix ans les gens n'avaient pas d'inquiétude, ils étaient heureux. Ils n'avaient pas grand chose mais ils apprenaient à se débrouiller avec ce qu'ils avaient. Ce n'était pas rose, c'était dur mais le plus important c'était que les hommes étaient indépendants. Aujourd'hui, tout le monde a un *boss*. La vie du village était comme une vie de famille. Tous les hommes du village savaient jouer du violon et on allait gigner par les soirs. Tous les hommes savaient l'anglais et le français. » (R.A.T.)

« Par contre la vie était plus belle dans ce temps-là, le monde avait une ambition du terrible. Ast'heure on dirait que le monde a moins de courage pour travailler. » (Agu.)

« Les gens dans ce temps-là savaient se contenter de peu et surtout ils travaillaient pour obtenir ce qu'ils désiraient. Prenez par exemple les jouets ; le père de famille devait confectionner le jouet et puis l'enfant l'appréciait davantage parce qu'il apprenait à désirer. La facilité de se procurer enlève une partie de la joie de posséder, je dirais. Aujourd'hui on n'a pas le temps de désirer et puis on ne travaille pas à confectionner l'objet qu'on désire avoir. Dans ce temps-là les journées n'étaient pas longues comme aujourd'hui, sauf les journées de brume lorsqu'on ne pouvait pas aller à la pêche et puis là encore il y

avait toujours quelque chose à faire. » (H.S.P.)

« Avant c'était la pêche et la chasse l'automne comme complément. On faisait la pêche et tout le monde pratiquait le même métier. Ce qui était plaisant c'est que tout le monde travaillait et du fait que tous pratiquaient le même métier personne se jalousait : tous sur le même pied d'égalité. Maintenant ça se jalouse parce que l'un a un emploi et que l'autre n'en a pas. La rareté d'emploi aujourd'hui c'est un gros problème parce que cela amène des chicanes entre les gens. Avant tout le monde s'entraidait ; aujourd'hui il faut payer. En plus de la pêche, il y avait la chasse, c'était un bon complément lorsqu'un gars avait fait quelque chose comme \$400. - \$500. dans son automne, il était bon. Après la pêche, un gars montait à Québec vendre son poisson et puis il revenait avec des provisions. Personne crevait de faim et en plus s'il faisait la chasse cela lui faisait de l'argent clair de côté. Puis la morue a manqué et le marché ne se faisait plus. Ce fut l'ouverture des chantiers. Là tout le monde était engagé : Franquelin, Port-Cartier, Baie-Comeau, Pentecôte. Aujourd'hui ce n'est plus pareil, ils engagent dix hommes pour faire l'ouvrage d'une centaine d'hommes. C'est la mécanisation qui a pris le dessus. Prends maintenant un tracteur, ça peut remplacer combien d'hommes ? C'est la mécanisation qui a tué les emplois et puis les jeunes ici ont rien à faire. » (Nat.)

« Le monde adonnait pas toujours pareil au poisson. Y en a qui faisait de bons étés d'autres ça adonnait moins un peu. S'ils trouvaient qu'ils en avaient pas assez pour l'hiver ils allaient gagner une couple de mois soit à la chasse ou à [80] la gage. Ça c'était toujours dans le mois d'octobre parce que le monde pêchait toujours tout le mois de septembre. Il y eu des secousses où la pêche a manqué et que la chasse a manqué, ça diminué avec ça. Il a fallu que le monde prenne quelque part. S'il pouvait gagner un \$400. - \$500., il en avait en masse pour l'hiver. C'est pas pareil ast'heure. Le monde, dans ce temps-là ne pâtissait pas. » (Agu.)

« Les gens qui faisaient la pêche menaient une vie assez dure. C'était toute la semaine et ils n'arrêtaient pas beaucoup. Ils se couchaient avec le soleil car il n'y avait pas d'électricité. Voyez-vous la pêche a en partie diminué à cause de l'électricité, à cause de tous les ennuis que l'on trouve aujourd'hui. Les jeunes ne peuvent pas se coucher de bonne heure, il faut qu'ils veillent. La vie se fait le soir et, pour pêcher, il faut se lever de bonne heure. Les pêcheurs prenaient la morue mais il fallait qu'ils passent par toutes les opérations de la morue, qu'ils la préparent et qu'ils la fassent sécher. Puis il y avait les foin à faire pour le petit peu d'animaux que les gens avaient. Il fallait une partie de septembre à faire cela. C'était avec des petites faulx. À l'automne, il fallait couper le bois de chauffage. Certains chassaient. Pour la pêche, s'il y avait une tempête de vent, les gens travaillaient à terre. Les gens étaient contents quand le dimanche arrivait. L'après-midi les gens se couchaient. Les journées de pluie ou de tempête, il n'y avait pas de pêche. Cette vie-là était peut-être trop dure. » (L.P.M.)

B) Modes de subsistance

« Ça allait jusqu'à 20000 quintaux de morue. Avec ça ils pouvaient échanger pour des marchandises. Dans l'automne les gens partaient pour Québec avec l'huile du loup-marin, du hareng et puis de la morue salée. Ils ne pouvaient pas la faire sécher parce qu'elle était pêchée en automne et pour faire sécher la morue ça prend du temps : de juin à septembre. Et puis lorsque les gens revenaient de Québec, vers la Toussaint, tout était fermé. Le monde se renfermait pour l'hiver. Au mois d'octobre c'était la chasse. On vendait les fourrures aux gros magasins. C'était le renard surtout qui payait mais c'est l'élevage du renard qui a rabattu tout cela. » (Nat.)

« On faisait fondre le lard du loup-marin et puis on mettait cela dans des tonneaux. On vendait ça \$8.50 le tonneau. Et puis les peaux aussi ça se vendait, disons en moyenne \$2.00 la peau. On vendait ça à Monsieur Turgeon de Berthier. Ah oui ! Ceux qui avaient une goélette vivaient assez bien et ceux qui en avaient pas demeuraient à terre et menaient une existence bonne mais un peu moins que ceux qui possédaient une goélette. » (Nat.)

« Avant l'entraide existait et puis il y avait toujours quelque chose à faire. Il y avait des animaux. Presque toutes les familles avaient une ou deux vaches et puis le foin au mois d'août à couper pour nourrir les animaux et puis les patates à arracher et aller chercher du goémon pour engraisser les champs. Avant ça

[81]

2.2.2.5. GAGNON, Nicole et Jean HAMELIN. L'histoire orale (St-Hyacinthe, Edisem, 1978) : 71-72. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Le texte qui suit a été édité soigneusement en vue de servir de modèle dans un ouvrage de méthode. On y retrouve assez clairement exprimés les besoins en signification de la recherche sur les histoires de vie.

On remarquera entre autres :

- l'attention au sens des paroles du témoin : *c'était la mentalité des bons frères qui étai[en]t excessivement sévère[s]* ;

- les indications sur le déroulement de l'enregistrement ;
- le maintien des noms propres.

* * *

I. Bon. En 1940 ? Je suis venu au monde en dix-sept : j'avais... vingt-trois ans... Eh... Trois ans auparavant, j'étais sorti de l'école. J'ai fait l'école commerciale, jusqu'à vingt ans, et c'était, dans ce temps-là, pas comme aujourd'hui, pas moyen d'aller à l'université. [C'était] un petit cours commercial, prêt à travailler dans un bureau ; presque pas de situations nulle part.

Q. À quel endroit ?

I. Bien, mon école, c'était l'école Montcalm. C'étaient les bons frères, ça. Faut dire qu'ils m'ont marqué longtemps puis souvent eux-autres. Je veux dire que l'éducation se donnait pas dans ce temps-là comme elle se donne aujourd'hui. C'était la mentalité des bons frères qui étai[en]t excessivement sévère[s].

Q. [...] une cigarette ?

I. Merci. Faudrait pas que j'oublie le café, hein ? Arrête-le [= *le magnétophone*] donc une seconde si tu veux.

INTERRUPTION

I. Ça fait qu'en 1940... c'est... c'est le début de la guerre. Moi, ça fait deux ans que je suis sorti de l'école primaire, avec un petit cours de... de... commercial, hein ? Ça veut dire que je savais un petit peu de comptabilité, un petit peu d'anglais, etc., que les bons frères m'avaient enseigné, [sans que ça coûte cher] ; pas des choses tellement pratiques, mais pas d'emploi nulle part. C'était inutile : les emplois, ça on parlait pas de ça. Il y avait peut-être sur... je sais pas moi... trente-cinq finissants...

[82]

INTERRUPTION [*le téléphone sonne*]

I. Bon, alors là j'ai sorti de l'école... et puis j'étais à la recherche d'un emploi. Je rencontre un ami, il me dit : « Veux-tu travailler, il dit, moi, j'avais une situation, à tel endroit, chez des comptables. Il dit, tu pourrais travailler là, puis, il dit, moi je vas travailler dans l'automobile. » Alors je fais mon entrée, là moi, chez Samson, Knight & Co : c'est des comptables agréés. Ils m'engagent sous prétexte qu'ils ont besoin d'un messenger ; je fais l'ouvrage de commis-bureau, puis mon salaire c'est exactement vingt et un dollars par mois, payable deux fois par mois. Là, je suis là pendant deux ans. Je fais l'ouvrage d'un assistant-comptable, si tu veux, mais payé comme un messenger. Parce que, dans ce temps-là, il y avait des règlements

qui disaient qu'un comptable, [aurait dû être] payé plus, puis ils avaient pas les moyens de payer.

Là, c'était... là c'était... la première... non c'était pas encore la guerre parce que la guerre est arrivée en 1941. C'était la fin de la crise économique là, hein ? Au moment où un salaire de trente-cinq piastres par semaine, c'était un gros salaire. Tu te mariais si t'avais trente-cinq. Si t'avais vingt-cinq, trente piastres par semaine, t'étais correct, tu ramassais trois, quatre cents piastres puis tu te mariais. Ça, c'était l'idéal que tout le monde rêvait. Là, moi, j'ai fait ça deux ans, puis là la guerre s'est déclarée. Il y a pas eu de mobilisation au début, puis il l'a eu après. Et puis moi j'étais... j'ai tombé d'âge militaire, puis j'ai entré dans l'armée pendant un an. Mais... je pense que c'est pas ces histoires-là, là, qui vous intéressent le plus ?

Q. Oui, oui, oui.

I. Vous trouvez, là ?

Q. Oui, oui, c'est très intéressant.

I. Bon. Ben ça peut être intéressant, mais c'est que... disons que la guerre ça a dérangé beaucoup de gens de cette époque-là ; qui étaient misérables à voir dans les camps, où on était appelé, nous autres. C'était des petits gars qui avaient jamais eu de contact avec la mentalité de l'armée, qui avaient eu des belles petites formations, en tout cas des formations assez bonnes dans les familles, qui vivaient assez bien. Se mêler avec des vieux soldats, c'était triste à voir. D'autant plus qu'à ce moment-là, on avait été préparé, nous autres, par un ministre de la Justice qui s'appelait Monsieur Lapointe, pour pas le nommer, qui avait fait ses campagnes électorales pendant des années, [dix ans, douze ans] : « Ne vous inquiétez pas ! Qu'y arrive ce qui voudra l'autre côté, jamais les Canadiens participeraient à une guerre... en Europe. » Hein ? Alors, aussitôt que la guerre est arrivée, il a pas été question de conscription, comme on disait dans ce temps-là, mais à [83] un moment donné, ils ont été forcés, le Canada puis le gouvernement. malgré leurs promesses, de... d'enrégimenter toute la jeunesse. Et c'était... c'était **criant** de voir arriver des petits gars de vingt et un, vingt-deux ans, qui protestaient avec raison, parce que tout le monde leur avait promis, pendant des années, qu'ils feraient pas des soldats. Puis là, ça y était. Le gouvernement a été... a été lâche, le gouvernement de ce temps-là. Ils ont commencé par dire : « On appelle une classe, on va les garder un mois dans les camps. Ça sera leur service qui sera fait, ça ; puis on va les retourner chez eux, et puis si on en a besoin après, on les rappellera. » Mais leur plan était fait. Puis ils ont appelé des gens pour un mois, puis une fois qui les ont eus, ils ont dit : « On va vous garder deux mois. » Puis une fois qu'ils les ont gardés deux mois, bien ils ont dit : « On va vous garder tout le temps ; vous allez faire du service ici. Éventuellement... »

2.2.2.6. BOURASSA, Jean. Symbolique religieuse et récits de vie : deux études de cas. Québec, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1979) : 51, 112, 115, 2, 135 (pagination multiple). (Reproduit avec l'autorisation de l'auteur).

Toujours dans l'optique des recherches sur les histoires de vie, les extraits qui suivent illustrent bien le souci éthique qui doit accompagner ce genre de travaux.

On remarquera entre autres :

- les commentaires en note sur le comportement ou les propos du témoin ;
- l'usage de la ponctuation ;
- le traitement des dialogues, et de la chanson incorporée à la conversation ;
- le procédé d'anonymisation et de censure.

[84]

* * *

Q. Est-ce qu'il reste encore de vos frères, de vos sœurs dont vous n'avez pas encore parlé ? On était rendu à André qui est sur la terre paternelle. ¹⁵

I. Je vais regarder ma liste pour ne pas en oublier. Il y a Clémence. Clémence Barabé. Elle est mariée à Oscar Petit. Elle demeure à Shawinigan. Oscar a travaillé longtemps dans les usines, là. Il est à sa retraite maintenant, oui. Geneviève Barabé, elle n'a qu'un enfant ; elle est mariée à Raymond Boisvert qui est un commerçant. Dominique demeure à Shawinigan. Donc j'ai deux frères : j'ai un frère et une sœur, mariés, qui demeurent à Shawinigan, puis l'autre qui n'est pas mariée, Sœur Marie-Luce, demeure aussi à Shawinigan. Les trois sont à Shawinigan. Madame Petit, Clémence, n'a pas eu d'enfants, elle en a adopté deux ; Dominique n'a pas eu d'enfant, il en a adopté cinq. À eux.

¹⁵ Il s'agit d'une erreur. André est un neveu.

[...]

I. Ah! bien la chanson puis la musique, ça fait partie de la vie ça. Depuis mon enfance, j'avais... C'est dans ma famille, ma mère jouait de la musique puis elle chantait, puis mon père était maître-chantre à l'église alors... mon grand-père de même, les sœurs de mon père étaient toutes des musiciennes, toutes des chanteuses. Alors, les soirées du dimanche ou d'autres soirées dans le temps des fêtes, tout ça. C'était de la musique ça... beaucoup plus que des histoires ou des jeux de société. Il y a des familles où le jeu de société est très développé; ils ont toutes sortes de trucs, de jeux. Dans la famille du Père Rinfret, qui venait ici, son père puis sa mère, quand il était juge en chef de la cour suprême, ils venaient pour Noël, le jour... puis Pâques, bien, ils passaient la nuit blanche à faire des jeux. Ils avaient de vrais jeux savants qu'ils jouaient ça ensemble – il y avait des membres de la famille. Tandis que d'autres, c'est de la musique puis du chant. Eux-autres, le Père Rinfret, ce n'était pas un chanteur non plus, non. Mais dans ma famille... moi je n'ai pas beaucoup beaucoup de talent pour ça mais... j'ai du goût pour ça; j'aime ça parce que j'en ai toujours entendu. Celui qui est là, ¹⁶ ce professeur-là, il jouait du piano, il jouait de l'orgue, il jouait du violon. Il jouait ça. On l'entendait pendant les récréations... Ah ! oui...

Q. Est-ce que ça...

[85]

I. Puis quand j'étais jeune, je me mettais au chœur de chant chez-nous à côté de mon père qui était maître-chantre, je me mettais à côté de lui – petit bonhomme ! – tout de suite j'étais à côté de l'organiste, ouais...

Q. Vous chantiez beaucoup comme ça dans votre...

I. Ouais.

Q. ... dans votre enfance ?

I. Ouais.

Q. Est-ce qu'il y avait des moments privilégiés dans l'année, la semaine

[...]

"Il était 3 petits enfants

Qui s'en allaient glaner aux champs..."

...l'histoire des petits enfants... de St-Nicolas. Le dernier couplet c'est ceci :

¹⁶ Il pointe du doigt une photographie.

"Le 1er dit : J'ai bien dormi
 Le second dit : Et moi aussi
 Et le 3ème répondit : Je croyais être au Paradis."

St-Nicolas les avait mis dans une huche, hein, pour les cacher parce que le type voulait les tuer. L'histoire, c'est qu'il y a un bonhomme qui s'était saisi de ces enfants-là, un boucher, et ils lui ont demandé : "Voudrais... voudrais-tu nous loger ?" Il dit : "Entrez ! Entrez ! Il y a de la place !" Aussitôt qu'ils ont été entrés, il les a tués. Il les a coupés en morceaux ces enfants-là, "mis au saloir comme un pourceau". Alors, St-Nicolas après 7 ans... "St-Nicolas vint droit aux champs, s'en vint frapper chez le boucher : Boucher voudrais-tu me loger ? – Entrez ! Entrez ! St-Nicolas il y a de la place ! On n'en manque pas..." etc. Puis, là, il dit : "Voulez-vous un morceau de jambon ? – Je n'en veux pas, il n'est pas bon ! – Voulez-vous un morceau de veau ? – Je n'en veux pas, il n'est pas beau, du petit salé... je veux avoir et que je sens là dans ton saloir !" C'est les enfants qui sont là... "Quand le boucher entendit ça, hors de la porte il s'élança. – Boucher ! Boucher ! ne t'enfuis pas, viens partager mon doux repas. Mais le boucher se croyant mort, courait et courait encore plus fort. St-Nicolas, afin d'y [86] voir, ouvrit lui-même le saloir. Faisant le signe de la croix il étendit trois de ses doigts puis il cria : Petits enfants ! Revenez voir vos bons parents ! Les chers petits ressuscités apparurent tout enchantés". C'est là que "Le premier dit : J'ai bien dormi. Le deuxième dit : Moi aussi. Le troisième dit : Je pensais être en Paradis". Ah ! c'est ça les chansons d'autrefois. Alors voyez-vous... il y a un carnet là-dessus. Je les avais presque oubliées. Parce qu'ici on ne mène plus là... On ne mène plus du tout cette vie-là. C'est tout changé. La vie à soixante... à mon âge... ce n'est pas la vie à 12 ans. Ah ! [rire]... hein ?

[...]

faire la livraison de meubles au magasin, avec le commis quoi. De rencontrer des gens et de leur demander d'où ils venaient, pis il essayait de retracer les gens qui venaient de la même région que lui.

Q. Il voulait les retracer tu dis ?

I. Les retracer pour savoir si c'était des gens qui venaient de la même région, [note 1] ou ces coins-là. C'était un bonhomme, y'avait pas tellement de relief, c'était un gars ben tranquille.

Q. Mais il était rentier à 40 ans !

I. Il était original dans ce sens-là, ça nous frappait tout le temps nous autres.

Moi c'est ce qu'on m'a dit, il faisait rien, depuis l'âge de 40 ans qu'il vivait sur ses rentes. Il devait avoir de grosses rentes. Mon père qui devait se souvenir... Je sais que mon père s'occupait de lui. Y'avait la maison paternelle à [note 1], pis mon père quand y venait se promener à [note 1], il faisait faire des réparations dans la maison. Je pense ben qu'il lui envoyait de l'argent aussi. Parce que mon père était fils unique. Les autres c'étaient des femmes. Il avait des sœurs, c'était le seul garçons de la famille. Et mon père était allé s'installer en Abitibi pour une raison ben simple, c'était pour la guerre 1914. Les fils de cultivateurs étaient exemptés de la guerre. Alors pour pas que mon père aille à la guerre, mon grand-père lui avait acheter une ferme à [B] en Abitibi. Laquelle ferme mon père a jamais cultivée. D'ailleurs, c'est presque l'emplacement de la ville maintenant à [B]. Alors mon père s'est en allé là, et à cause du fait qu'il était considéré comme fermier, il a été [87] exempté de la guerre. Mais en définitive, comme je te dis, y'a jamais cultivé cette ferme-là. Il a plutôt parti un commerce, une épicerie avec un autre, associé avec un autre. Ça j'en sais pas ben long, sinon que ça n'a pas ben marché. Il s'est fait fourrer par l'autre. De toute façon la famille a commencé à [B], quand ils se sont installés. Il a rencontré ma mère là d'ailleurs, à [B], par pur hasard. Elle était venue remplacer une de ses amies qui travaillait au bureau de pos-

[...]

1 Village du Comté de Champlain.

- 2.2.2.7. THIVIERGE, Nicole. La condition sociale des ouvriers de l'industrie de la chaussure à Québec, 1900-1940 (Québec, thèse de maîtrise présentée à l'Université Laval, 1979) : 83. (Reproduit avec l'autorisation de l'auteur).

Le point de vue de l'historienne est ici légèrement différent, et elle s'intéresse de plus près au fait phonétique.

Dans le cours du texte, la transcription est citée partiellement au moment où l'analyse l'exige.

On remarquera entre autres :

- l'anonymat partiel des témoins ;
- l'usage des crochets pour réduire le discours ;
- l'usage des apostrophes.

* * *

Laissons les anciens ouvriers expliquer eux-mêmes quelles étaient leurs conditions de logement en tant qu'enfant ou adulte. D'après S.B.....

[88]

"Chez-nous on était 12 enfants vivants [...] La maison a été construite en 1907 [...] y était pas prévu d'chambre de bain, y avait des cabinets séparés là t'sais [...] c'tait strictement les toilettes [...] y avait un lavabo dans la cuisine [...] y est évident qu'y était pas question d'eau chaude" (1).

et sur l'électricité,

"On l'avait comme veilleuse [...] y avait une lampe au carbone, une 16 qu'on appelait là [...] Pour moi j'calcule que vers 1915 là, 1914-1915, là y ont [...] y ont fait poser un système de fil" (2).

Pour sa part, monsieur E.M..... qui a vécu sa jeunesse dans Saint-Sauveur, opte pour le quartier Saint-Jean-Baptiste lorsqu'il se marie :

"C'tait un logement de 4 appartements qu'j'ai pris d'abord qui était réellement délabré que moé je l'ai r'fait au complet, par mes soirs là. Pis mes frères qui m'aidaient [...] euh, des gars que j'connaissais, on a fait un logement qui était convenable. [...] Quand j'ai pris l'logement, c'était un taudis [...] y avait pas d'bain, c'est moé qui l'a posé [...] une toilette pis un p'tit labavo, c'est tout [...] c'est moi qui a faite une chambre de bain, en d'sous d'un escalier" (3).

Monsieur D....., habitué de vivre à Sillery, ne peut se résigner à vivre à Saint-Sauveur où il a habité pendant 6 ans :

"La ville j'avais pas envie de parler de ça [...] J'avais pas envie de rester dans la ville partout [...] surtout pour les enfants. [...] y avait pas d'espace pour jouer. J'en ai acheté une maison [...] à Sillery pis là j'avais une grande cour. J'avais les laisser aller dehors tandis qu'en ville, j'avais pas, y avait pas de place" (4).

[89]

2.2.3. Exemples de traitement d'entrevues en dehors des sciences humaines

[Retour à la table des matières](#)

Que se passe-t-il lorsque la transcription n'est plus objet d'analyse scientifique, et qu'on l'utilise simplement à des fins de communication ? Chacun à sa façon, les quatre prochains exemples soulignent et remettent en question par le contraste certaines dimensions de la conception "scientifique" de la parole.

- 2.2.3.1. SIMARD, Jean, en collaboration. **Un patrimoine méprisé**. Coll. "Cahiers du Québec, Ethnologie" (Montréal, Hurtubise HMH, 1979) :46. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Comment le chercheur a-t-il considéré ici la transcription de ses propres paroles lors d'une émission radiophonique ? La constitution d'un texte suivi, bien légitime dans la situation présente, pose néanmoins un problème de fond : le souci d'authenticité ne nous amène-t-il pas à réserver au discours de l'informateur un sort que nous n'admettrions pas pour nous-mêmes ?

On remarquera entre autres :

- le nettoyage dans l'expression des interlocuteurs ;
- l'absence de partition de la première intervention, très longue ;
- l'usage d'une syntaxe de l'"écrit".

* * *

Jean Simard : Je dirais que ce n'est pas, au sens où vous l'entendez, purement folklorique. Évidemment, c'est de tradition, parce que depuis le XVIII^e siècle, c'est-à-dire depuis la naissance connue de ce phénomène, les croix n'ont pas beaucoup changé. Les intentions n'ont pas beaucoup varié et, en général, elles sont assez précises. Il y a d'abord les intentions pour les biens de la terre. Il faut dire que c'est un phénomène qui est très lié à l'agriculture, parce que dans les régions de pêcheurs, de chasseurs ou de forestiers, on retrouve très peu de croix, ou, quand il y en a, elles sont peu ornées. Mais intervenaient aussi des raisons de guérison ; on demandait, [90] par exemple, des guérisons et on promettait, en retour, d'ériger une croix. Ou encore on érigeait la croix en demandant, un petit peu comme une monnaie d'échange, d'être guéri du cancer ou de n'importe quoi. Dans ces cas-là on peut parler de croix votives, de croix qui ont été érigées à la suite d'une promesse ou pour préparer une promesse. Un de mes collègues, Bernard Genest, a fait une enquête complète dans le comté de Portneuf et il a publié récemment les résultats de ce travail. Il a observé que sur quatre-vingts croix du comté, une quinzaine étaient des croix dites votives, c'est-à-dire érigées à la suite de vœux. Le premier consistait à remercier pour des biens matériels comme, par exemple, une transaction, une bonne vente de terre ou quelque chose du genre. C'est un type d'ex-voto mais ce n'est pas le plus populaire. En deuxième lieu, c'est la guérison, c'est ce qui revient le plus souvent. C'est d'ailleurs en parfaite continuité avec la religion, parce que le Christ est encore perçu par le peuple chrétien comme étant une manière de se protéger, de se guérir. La troisième raison, elle est un peu plus spirituelle. Par exemple, dans Portneuf, une croix monumentale a été érigée pour remercier Dieu d'avoir donné un prêtre à la famille. Au pied de la croix, on remarque une grosse inscription qui dit à peu près ceci : « Remerciements pour avoir donné un prêtre de Jésus-Christ. » La quatrième sorte de croix votive pourrait être appelée la croix de guerre ; ce sont des croix anti-conscriptionnistes qui ont été érigées pour que le fils n'aille pas au front. Cela s'est fait surtout en 1918, parce qu'il y a eu la loi du service obligatoire en Europe et, comme on le sait, les Canadiens français s'y sont opposés. Des chefs politiques aussi s'y sont op-

posés, parce qu'on prétendait que c'était aller défendre un peuple étranger en terre étrangère. La croix a donc été choisie un peu comme un symbole ou comme un bouclier. À cette époque, le jeune pouvait se sauver facilement dans les bois environnants et plusieurs fils se sont sauvés en promettant que, s'ils n'étaient jamais pris, ils érigeraient une croix à la fin de la guerre. Dans plusieurs cas, cela a été fait. Sur une quinzaine de croix votives, il y en a quatre ou cinq qui ont été élevées pour cette raison. Ce qui est curieux c'est que, après la guerre, les gens ont construit la croix pour accomplir leur vœu, mais ils ont aussi continué de l'entretenir parce qu'ils se sont sentis liés à ce vœu jusqu'à la fin de leurs jours.

Emile Legault : Vous m'étonniez tout à l'heure en me disant que dans la région de Montréal on retrouve encore beaucoup de croix de chemin. De mémoire, je n'en vois pas beaucoup, moi.

Jean Simard : C'est évident que sur l'île de Montréal beaucoup d'entre elles ont été rasées par la voirie à mesure que la ville [91] grandissait. Mais, en plein cœur de Montréal, il en reste encore deux ou trois. L'une est située boulevard Jean-Talon et on ne sait même plus à qui elle appartient. Il y en a une autre aussi sur Pie IX, pas très loin du Jardin Botanique. Mais je voulais dire que c'est dans la vaste région de Montréal que les croix sont les mieux décorées. Elles ont aussi été autrefois les plus nombreuses. Si on quitte Montréal pour aller une cinquantaine de milles au nord vers Saint-Jérôme, Sainte-Adèle, on trouve de nombreuses croix de chemin, les plus belles probablement.

Emile Legault : Il y a une question que j'aurais dû vous poser dès le départ de notre conversation, parce qu'elle touche à l'ensemble de votre programme. Les enquêtes d'ethnologues sur le terrain sont encore valables parce que, selon vous, nous avons deux racines, nous sommes enracinés par la langue et la religion. Même si la pratique a baissé sensiblement, les gens ont donc gardé, malgré tout, un vieux fond chrétien insoupçonné ?

Jean Simard : L'ethnologue s'intéresse à l'étude des mentalités et, pour vraiment faire l'étude de la mentalité du peuple québécois, il doit interroger au moins d'une façon équivalente la langue et la religion. Il ne faut pas négliger le fait que ce qui nous distingue dans cette Amérique du Nord, c'est que nous soyons francophones et catholiques, ou, du moins, d'origine catholique. Chacun sait que les gens ont abandonné en grande partie la pratique religieuse et il y a peut-être 30% des gens qui pratiquaient autrefois et qui le font toujours. Les autres vont parfois à la messe dominicale, mais ils vont presque toujours à la messe de minuit parce que c'est en continuité avec leur enfance. Pour eux, c'est une image. On voit par certains signes comme celui-là que la religion, dans notre culture, c'est encore quelque chose de vivant ; non pas de la même manière qu'autrefois, mais c'est encore un élément de notre culture qui est fondamental et sans lequel on ne pourrait pas expliquer la mentalité-

2.2.3.2. PERRAULT, Pierre, Bernard GOSSELIN et Monique FORTIER. Les voitures d'eau (Montréal, Lidec, 1969) : 148-149. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

Dans ce cas, le cinéaste est non seulement préoccupé de restituer la parole, mais il travaille également à construire l'impression de l'événement.

[92]

On remarquera entre autres :

- la description des images accompagnant le scénario ;
- l'usage de quelques expressions "nature" pour rendre la couleur locale ;
- l'indication de l'interlocuteur visé par le témoin.

* * *

...elle donnait cinquante mots ; puis Éloi en écrivait soixante ; il séparait des mots en trois ; sur le même mot... il faisait trois fautes... avec le même mot...

Éloi : La grammaire... elle a pas été inventée pour rien.

Laurent : (il lui tend une feuille de papier où il vient d'écrire quelques mots) Lis ça toi !

Éloi : C'est pas de ma faute, baptême : quand on est quatre-vingt-cinq dans une école puis on voit pas la maîtresse, c'que tu veux qu'on fasse ? Il y a pas de gêne là-dedans.

Laurent : Il va lire c'qu'il y a d'écrit, lui, là...

Éloi : (il essaie de lire)

Laurent : (il rit) Il sait pas lire, lui, là !

D'UN BATEAU À L'AUTRE DURANT LES TRAVAUX DU PRINTEMPS. ÉLOI ET LAURENT NE PARLAIENT PAS D'AUTRE CHOSE.

Laurent : Nos enfants ! ça sera pas la même chose, Éloi. Nos enfants sont allés à l'école... puis ils sont sortis en dix... ou en douzième année. Ils savent où aller.

DANS LA CUISINE DU MANDA, LAURENT DISCUTE AVEC SES FILS «QUI SONT SORTIS EN DIX... OU EN DOUZIÈME ANNÉE» MAIS NE SAVENT OÙ ALLER DANS UN FLEUVE QUI NE S'EST GUÈRE PRÉOCCUPÉ DE LEUR GÉNIE PARTICULIER.

Laurent : (répondant à Yvan) Comment, tomber à rien ! Vous tomberez pas à rien...

Yvan : On sait faire rien que ça. On va avoir l'air fin.

Laurent : Oui... mais... de c'que je vous ai montré à faire icitte à bord, tu peux t'en servir pour naviguer sur un autre bateau. Vous ferez comme les autres. Vous vous en irez TRAVAILLER POUR LES COMPAGNIES [93] à six... sept cents piastres par mois. Ils ont le moyen de vous payer ben plus que votre père est capable de vous payer. ... Vous aurez votre expérience !

Yvan : (déçu) En tous cas, c'est drôle pareil !

Laurent : Quand vous aurez l'âge – dans ce temps-là – s'il y a encore du charriage, puis s'il y a encore des bateaux à vendre, vous ferez comme moi... vous essayerez d'organiser votre affaire pour vous greyer (gréer). Que voulez-vous que je vous dise ?

Yvan : C'est pas si décourageant que ça. D'autres l'ont fait. Ça fait que t'es capable de le faire aussi !

Laurent : C'est pas décourageant mais...

Yvan : ... les grosses compagnies ont pas commencé avec des bateaux de 10,000, puis 20,000 tonnes !

D'UN BATEAU À L'AUTRE DURANT LES TRAVAUX DE PRINTEMPS ÉLOI ET LAURENT APRÈS AVOIR DISCUTÉ DE LA BASE DE LA VIE EN ARRIVENT FATALEMENT À PARLER DES GROSSES COMPAGNIES.

Éloi : Eux autres quand ils s'envoient à l'eau, ils savent combien c'qu'il y a d'eau ; ils savent quelle longueur de bottes ça va prendre. C'est la raison, vois-tu...

Laurent : Nous autres aussi, on le sait.

Éloi : On le sait... on le sait par pratique. Mais excepté...

Laurent : ... ce qu'on sait pas, là... (il désigne sa poche)

Éloi : ... c'est la finance !

Laurent : Ce qu'on a pas. On le sait ! mais on l'a pas ! Pis je pense ben qu'on l'aura jamais à part de ça ! parce que... On l'aura jamais...

Éloi : Ben crère...

2.2.3.3. BR0USSEAU, Vincent. "Une expérience emballante et enrichissante", *Point-virgule*, 4 (1979) : 22-23. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

[94]

Peut-on vraiment parler de transcription dans les deux derniers cas ? L'entrevue journalistique est-elle restitution ou prise de parole ?

On remarquera entre autres :

- le nettoyage dans l'expression des interlocuteurs et probablement dans le déroulement de l'enregistrement, original.

Entrevue avec Marcelle Germain-Samson, auteur de l'ouvrage *Des livres et des femmes*, bibliographie sur la condition féminine et sur les problèmes de la femme.

POINT-VIRGULE : Comment en êtes-vous venue à écrire une bibliographie sur la condition féminine et les problèmes de la femme, vous qui êtes mère de famille et qui n'avez jamais travaillé à l'extérieur ?

Marcelle Germain-Samson : Par hasard. Une amie, Marthe St-Onge, membre d'un groupe de femmes du deuxième âge, m'a demandé de préparer une bibliographie à titre de référence. Le travail ne m'a pas fait peur ; j'avais besoin de distraction. De retour d'Égypte où j'avais attrapé la malédiction de Tout Ankh Amon, j'avais besoin de m'occuper, car je m'en sortais difficilement. Ce travail, dont j'ignorais cependant l'ampleur, fut pour moi un dérivatif.

P.-V. : Connaissez-vous la littérature féminine ?

M. G.-S. : Oui, mais pas complètement. Je me suis toujours tenue au courant de cette littérature, surtout de la littérature française.

P.-V. : Combien de temps avez-vous consacré à votre ouvrage ?

M. G.-S. : La première version destinée aux participants de « Nouveau départ » m'a demandé environ un mois et demi. Le travail pour le Conseil du statut de la femme a duré un mois.

P.-V. : Qu'avez-vous rapporté de votre voyage à Paris ?

M.G-S. : J'ai profité d'un voyage à Paris pour visiter la bibliothèque Marguerite-Durand, le plus grand centre de documentation féministe en France ; j'y ai trouvé un matériel très impressionnant, surtout tiré de la littérature française.

P.-V. : Est-ce la première bibliographie du genre au Québec ?

M. G.-S. : Non ; il existe une bibliographie intitulée *La femme de la société québécoise*, de Ghislaine Houle, publiée en 1975 à l'occasion de l'Année internationale de la Femme. Bibliographie portant uniquement sur la femme québécoise, sans référence étrangère. On connaît aussi un autre ouvrage du genre, paru la même année, traitant exclusivement de la condition féminine en France.

P.-V. : Quelle a été votre méthode de travail ?

[94]

M. G.-S. : Je me suis d'abord attardée sur la question féministe, la plus importante à cause de tous les courants et de toutes les tendances. Après avoir pris connaissance d'un point de vue exprimé par un auteur, tel Simone de Beauvoir, je cherchais un écrivain d'opinion contraire, Jean Duché, par exemple, et

d'autres du même avis. Je retenais les penseurs à tendances modérées pour faire contrepoids aux radicaux. Certains sujets ont été groupés ; ainsi, sous le thème « affectivité », on trouve les aspects suivants : amour, sexualité, contraception, avortement. Au début, je présentais un bref résumé du contenu de chaque ouvrage ; par la suite, à cause de l'étendue du travail, de ma disponibilité et de mes échéances, la division des sujets en sous-thèmes a remplacé la rédaction analytique.

P.-V. : Pourquoi votre recherche porte-t-elle sur les écrits de 1940 à nos jours ?

M. G.-S. : Avant 1940, il existait peu d'écrits concernant la femme. Le premier ouvrage qui a fait choc fut celui de Simone de Beauvoir, édité en 1949. À cette époque, on publiait des biographies de femmes qui permettaient de connaître le contexte social à travers leur oeuvre. La littérature féministe est plus abondante depuis 1972.

P.-V. : Existe-t-il de nombreux auteurs québécois sur le sujet ?

M. G.-S. : Au Québec, on compte d'excellents auteurs ; ils ne sont pas tous très connus. Certains auteurs ont grandement à coeur la promotion de la femme ; d'autres semblent servir davantage leurs intérêts personnels.

P.-V. : Les ouvrages cités sont-ils sur le marché ?

M. G.-S. : Avant travaillé dans les librairies et les bibliothèques, les titres colligés dans ma bibliographie sont accessibles, à l'exception des ouvrages que j'ai rapportés de la bibliothèque municipale Marguerite-Durand, de Paris.

P.-V. : À qui est destinée votre bibliographie ?

M. G.-S. : À tout le monde, à toutes les personnes désireuses de se documenter, de comprendre la femme, de comparer sa situation d'hier et celle d'aujourd'hui, de connaître aussi ses ambitions. Elle est un outil de documentation et de consultation et je souhaite qu'elle soit utile, utilisable et utilisée.

P.-V. : Quels problèmes particuliers avez-vous rencontrés dans votre travail ?

M. G.-S. : C'est un travail qui demande beaucoup de patience et beaucoup de temps. Je l'ai appris chemin faisant. C'est heureux que je n'aie pu prévoir toutes les embûches : le courage m'aurait peut-être manqué, les capacités intellectuelles aussi. Comme je n'avais pas d'autres ambitions que celle de servir et d'être utile, j'ai aplani les difficultés au fur et à mesure qu'elles se sont présentées.

P.-V. : Quel a été votre plus grand intérêt dans votre recherche ?

M. G.-S. : La partie la plus intéressante pour moi fut celle des tendances féministes. Je me suis amusée à découvrir et à confronter chacune d'elles, comme dans un duel d'idées. Après la comparaison des diverses synthèses, je me suis rendue compte que souvent les auteurs arrivaient aux mêmes conclu-

sions ; chacun peut détenir une parcelle de vérité et une

[96]

parcelle d'erreur.

P.-V. : Quel fruit avez-vous retiré de votre travail ?

M. G.-S. : Ce travail fut pour moi un élément de culture et de progrès personnel. Il m'a forcée à un travail discipliné, ordonné. Il m'a apporté une bonne dose d'humilité. J'ai appris beaucoup des nombreux contacts avec les gens. Je me considère aujourd'hui comme une femme privilégiée d'avoir vécu une telle expérience aussi emballante et aussi enrichissante.

P.-V. : Selon vous, la femme dispose-t-elle de plus de moyens pour s'exprimer ?

M. G.-S. : Oh oui ! N'importe qui écrit n'importe quoi, tel : « J'ai un furoncle sur la cuisse gauche ». Après tant d'écrits sur la condition féminine, je me demande comment il se fait que la femme n'ait pas progressé davantage : ou bien les gens ne sont pas sensibilisés, ou bien ils ne lisent pas, ou même les écrits ne sont pas assez percutants. Dans 25 ans, les historiens nous diront si les femmes d'aujourd'hui ont avancé ou non.

P.-V. : Avez-vous d'autres projets ?

M.G.-S. : Oui, la préparation d'une bibliographie sur la condition masculine. Je suis objective et veux publier la contrepartie. Personnellement, je réclame moins l'égalité des sexes que l'égalité de l'intelligence. Pourquoi se battrait-on à part ça ?

2.2.3.4. BOSCO, Monique. "Je suis contre la conscription des femmes", La Gazette des Femmes, 2, 3 (1980) : 6-7. (Reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

On a considéré ici que l'informateur était l'auteur, la responsabilité de mener l'entrevue devenant une responsabilité de service. Ceci dit, la transcription est devenue "reportage"...

On remarquera entre autres :

- la reconstitution narrative du déroulement de la rencontre.

[97]

* * *

– « ...La conscription obligatoire pour les femmes ? Êtes-vous folle ? après toutes les luttes menées pour demander l'abolition de la conscription, du service militaire obligatoire, après les combats des objecteurs de conscience et des pacifistes ? C'est d'une absurdité totale ! Un piège à imbéciles : et les féministes vont tomber dans ce miroir aux alouettes ?

– Mais je n'ai pas dit que...

– Vous en seriez capable !

Nouvelle Médée en furie, Monique Bosco reprend son souffle :

– Oui, je connais l'argument le plus primaire que vous pourriez avancer : si les femmes veulent l'égalité avec les hommes, il faut qu'elles passent par là. Mais d'abord, qui veut être l'égale de l'homme ? Vouloir l'égalité des droits est une chose, vouloir singer l'homme – surtout dans ce qu'il a de plus odieux – en est une autre bien différente. Oui, je sais ! Je sais que vous allez me demander : l'égalité des droits ne suppose-t-elle pas celle des devoirs ? Joli devoir, la guerre ! Et puis d'abord : qui peut prétendre que nous ayons obtenu l'égalité des droits ? Comme si c'était la première fois qu'on nous faisait miroiter la possibilité de l'atteindre en nous demandant *d'abord* de bien vouloir remplacer les hommes pendant qu'ils étaient au front ou disparus dans la nature et d'assumer aussi leurs responsabilités en plus des nôtres – pour « mériter » une égalité des droits qu'on oubliait aussitôt la paix revenue ! Qui a la mémoire assez courte ou une méconnaissance si dangereuse de l'histoire pour oublier qu'une fois « l'effort de guerre » des femmes terminé on laisse tomber là les promesses ?

– Mais...

– Mais quoi ? Fabriquer de la chair à canon et fournir la sienne en plus ? Et après l'hécatombe mettre au monde des fournées d'enfants pour remplacer tous ceux que la guerre vous a tués ? Vous ne trouvez pas absurde qu'au lieu de continuer à lutter contre ça – alors que les mouvements féministes ont toujours appuyé les mouvements des pacifistes – les féministes elles-mêmes prétendent que si on veut l'égalité il faut passer par le recrutement obligatoire ?

Fébrilement, Monique Bosco fouille dans ses papiers à la recherche de quelque chose. J'en profite alors pour glisser :

– N'empêche que le droit de vote a été obtenu par les femmes françaises après la deuxième guerre mondiale, en...

– Oui ! En remerciement de services rendus ! ironise-t-elle. Mais qui vous parle de la France ? Nous sommes au Canada, ma chère, où les femmes votent depuis 1913 et où l'on s'est toujours battu à juste titre, contre la conscription obligatoire des hommes ! Est-ce qu'on serait assez bêtes, maintenant, si les États-Unis décident d'enrôler tout le monde de force, d'en faire autant ?

– Mais si le service militaire redevient obligatoire pour les hommes, comme le demande Carter, ne serait-il pas logique de...

– Avez-vous compris que je suis pour la liberté des choix ? Je ne suis pas davantage en faveur de la conscription obligatoire pour les hommes ! Si des femmes – ou des hommes – veulent entrer dans l'armée de leur propre choix, parce que cela correspond à leur idée ou à leurs ambitions, il me semble juste qu'à travail égal salaire égal et chances égales de promotion soient accordées, sans distinction de sexe. Mais... tenez : lisez ceci.

Un titre, sur la page de revue qu'elle me tend, me saute aux yeux : « Le service militaire est à l'homme ce que le viol est à la femme : une agression qui ravage psychiquement et physiquement. » Et, tandis que je parcours la lettre ouverte – écrite par un jeune homme de vingt ans – Monique Bosco me lit la déclaration de Patricia Schroeder, députée démocrate américaine : « Nous ne voulons pas être l'image en miroir des hommes, nous ne voulons pas faire la guerre pour un plein d'essence, » et renchérit :

[98]

Que veulent certaines féministes ? Singer les hommes ? Démontrer qu'elles sont capables de faire les mêmes erreurs qu'eux et être complices d'une société basée sur le crime, la course au pouvoir et l'injustice ? Ou bien penser à de nouveaux modèles, plus justes, plus humains, apporter de nouvelles valeurs ? Pour moi, ce serait plutôt ça. Car je suis avec celles qui se soulèvent contre la conscription obligatoire : bien sûr, depuis 1973, elle ne l'est plus aux États-Unis et ils n'ont pas assez d'hommes ! Force leur est de recourir aux femmes. Vous remarquerez que Carter spécifie qu'il ne les enverra pas au combat : voilà qui oblige les féministes à réclamer alors l'égalité des tâches, c'est-à-dire de se battre comme les hommes avec les hommes ! C'est en cela que consiste le piège à féministes. Si la conscription obligatoire passe, telle que Carter la demande, la logique du combat pour l'égalité des tâches et des droits les obligerait à demander d'aller sur le front. Et ça, les hommes ne sont pas prêts à le vouloir... Voyez déjà en Israël, où les femmes maniaient fusil et portaient aussi aux premières lignes : ça n'a pas pris longtemps pour qu'elles soient renvoyées aux bureaux.

– Mais alors ? Vous demandez qu'elles partent au combat sur le principe de l'égalité ?

– Jamais de la vie ! Je pars du principe d'un recrutement de volontaires et je dis que si des femmes veulent entrer dans l'armée tous les postes doivent être ou-

verts, ainsi qu'aux hommes, sans discrimination. Mais si on les recrute de force pour leur donner des postes subalternes sans chances d'avancement et avec des restrictions de choix dans leurs possibilités cela me semble aussi aberrant que le recrutement obligatoire des hommes.

Mais surtout ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit : je m'oppose à un certain féminisme qui se réduit à une sottise imitation de l'homme et à la perpétuation des modèles sociaux masculins !

Je trouverais aberrant que les femmes partent à la guerre. Mais je ne suis pas de celles qui s'opposent à l'avortement sous prétexte qu'elles n'y auraient pas recours. La liberté individuelle est pour moi sacrée et c'est pourquoi il faut que les lois permettent l'exercice de cette liberté, que les droits soient reconnus à tous et toutes afin que chacun et chacune aient les mêmes possibilités, sans quoi il n'y a pas d'égalité. Mais je suis libre aussi de refuser une société basée sur la violence, le racisme et le sexisme... »

La rage indignée de Monique Bosco s'est calmée – provisoirement, je le sais – et je la remercie de cette dénonciation passionnée et lucide, à l'image de toutes celles qu'elle a faites, dans ses œuvres littéraires ou dans sa vie. Car la rigueur et le sens absolu de la justice qui sont les siens, au nom desquels elle a toujours refusé les compromis, ne rendent pas son combat facile. « Mais qui vous a laissé croire, ma pauvre, que le combat des femmes était simple, au milieu de tous ces pièges tendus ? » – se moque-t-elle en me quittant.

Entrevue réalisée par Gloria Escomel

NOTES

[Les notes en fin de chapitre ont toutes été converties en notes de bas de page dans l'édition numérique publiée dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

[101]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Chapitre 3

UNE PROCÉDURE GÉNÉRALE DE TRANSCRIPTION D'ARCHIVES

[102]

[Retour à la table des matières](#)

[103]

Tu peux rassembler des mots que, disons qu'y a des mots que j'ai mal parlés ou quelque chose, tu peux les rassembler, tu sais. Je veux dire j'y a des mots que j'ai oub... y a des mots que j'ai dits, mais de l'envers, ben comment je pourrais dire ça, donc... [...] Tu peux reclasser les mots correct, toi. C'est ça tu fais, toi, d'abord. T'écris un butin, je veux dire un livre, là, mais tu places les mots. Tu sais, tu vas aller chercher des mots qu'est plus importants, tu vas le mettre à la suite des autres. C'est ça tu fais, toi, en réalité, hein ? C'est ça j'ai pensé.

Claude

[104]

Le caractère dépareillé de la masse d'exemples qui précèdent, ne devrait pas nous tromper sur un point : la plupart des auteurs acquiescent à une certaine attitude de base ; c'est dans le choix d'un juste milieu que leurs points de vue sont fluctuants. C'est ainsi qu'en s'inspirant des soucis de fidélité et d'accessibilité de Pichette et d'appareillage critique de Juneau, et en admettant les dimensions orale et éthique du document transcrit que discutent respectivement Légaré ainsi que Gagnon et Hamelin, on pourrait formuler cinq principes généralement admissibles pour une transcription :

1. Le document transcrit doit rendre justice aux différents interlocuteurs et il doit être établi dans le respect des droits et de la dignité des personnes qu'il implique.
2. Le document transcrit re-présente une expérience orale directe ; le document oral prévaut donc toujours sur la transcription.

3. Le document transcrit doit tendre à reproduire la suite orale le plus fidèlement possible.
4. Le transcripteur doit se soucier de rendre le document transcrit le plus accessible possible au lecteur.
5. Le transcripteur doit s'attacher au sens de ce qu'il transcrit et intervenir pour lever toute ambiguïté créée par le passage à l'écrit.

À ces cinq principes, on pourrait en ajouter un sixième :

6. Dans un même document transcrit, des difficultés semblables devraient être résolues de façon identique.

Ces principes étant posés, on peut croire que le rendu concret variera selon la formation et l'intention du chercheur qui devrait être en mesure de préciser quels contenus contextuels, textuels et sémantiques l'intéressent et pourquoi.

[105]

Dans le cas qui nous intéresse ici, soit celui d'une transcription d'archives disponible pour des usages variés, il nous faut cependant adopter une solution première uniforme, quitte à ce que celle-ci soit ensuite adaptée aux besoins de l'utilisateur. Comment donc envisager la présentation d'une transcription d'archives dans un classeur commun, éventuellement inter-disciplinaire ? Il semble que cette transcription première doive se situer à un niveau suffisamment conservateur et attentif pour que chacun puisse y trouver au moins réponse à ses besoins. Ainsi d'une certaine façon, les besoins les plus exigeants déterminent le niveau minimal de transcription. Ceci nous amène à poser un septième principe, spécifique cette fois à la transcription d'archives :

7. Une transcription première doit être généreuse et fournir plus d'information que moins, étant donné qu'une information superflue peut toujours être éliminée alors que l'inverse n'est pas vrai.

Est-ce à dire que cette transcription doit devenir illisible à force de contenir de l'information ? La réponse est non. Si, en tenant compte de raisons d'économie et de compréhension on s'entend pour utiliser les ressources du français courant, il faut admettre avec les linguistes qu'une tentative de reproduction approximative de la phonétique sera généralement mal venue : on ne peut faire de véritable étude du son qu'en utilisant l'alphabet phonétique – ou des moyens graphiques élaborés – ce qui impliquerait alors de procéder à une nouvelle transcription. Par ailleurs, on peut douter de l'intention signifiante de l'informateur à ce niveau.

Il n'en va pas de même pour les questions de lexicologie, de morphologie et de syntaxe, qui comportent des liens plus évidents avec le sens.

Les normes qui suivent permettent d'établir une transcription à la fois très conservatrice et très lisible ; l'usage montre qu'elle peut constituer une bonne transcription d'archives. Le niveau de langue ainsi reproduit rencontre les exigences de l'écrit : pour le transformer vers un niveau "optimal", il ne serait théoriquement pas nécessaire [106] de recourir ensuite au document oral, encore moins de reprendre la transcription.

On appellera ici transcription la mise en écrit de la verbalisation, et édition, l'intervention critique du transcripateur sur la suite écrite, que cette intervention se fasse lors de la transcription, ou ultérieurement.

Voici donc le détail d'une procédure. Elle est normative dans la mesure où elle se veut précise : elle présente une façon de faire et elle en édicte les règles au complet. On se souviendra cependant en la lisant de toutes les nuances qui ont été apportées dans les chapitres qui précèdent : la norme est à comprendre ici dans sa logique interne et non comme une exigence absolue.

3.1. La dimension éthique

[Retour à la table des matières](#)

On suppose que le document oral a été recueilli dans le respect des normes éthiques propres à la discipline scientifique de l'"enquêteur". Au minimum l'informateur devrait être conscient qu'un enregistrement a été effectué, il devrait connaître l'utilisation qui en sera faite et se dire consentant. Ces conditions n'étant pas réunies, devrait-on seulement procéder à la transcription ?

3.1.1. *Présentation du document*

3.1.1.1. *Identification ou anonymat*

Certaines disciplines, certaines écoles – celles des folkloristes québécois entre autres – favorisent une identification soignée du document, alors que d'autres – la sociologie par exemple – vont même jusqu'à intervenir dans le cours de la verbalisation pour censurer toute indication permettant d'identifier l'informateur. L'une ou l'autre attitude devrait toujours pouvoir être justifiée en regard de critères comme le sujet de la recherche, le sentiment de l'informateur et les conséquences possibles pour ce dernier. Il peut être aussi injuste de priver une personne de la paternité [107] de son témoignage – on imagine mal un recueil de contes sans le nom du conteur – que de lui causer préjudice à la suite d'une confidence. Par ailleurs, il faudrait aussi pouvoir discriminer entre une identification nuisible et une identification superflue à la recherche : en raison du principe de "générosité", la transcription d'archives ne devrait retenir pour l'anonymat que les cas d'identification nuisible ou non souhaitée, les autres cas relevant de la décision ultérieure du chercheur.

3.1.1.2. Identification

Sauf indication contraire, tout document transcrit doit comporter une identification complète, y compris une référence à l'enregistrement et à tout autre document relié.

3.1.1.2.1 Enregistrement

Le document transcrit doit indiquer la référence à l'enregistrement, le numéro et la face du support magnétique, ainsi que le repérage au compte-tours si un tel usage est standardisé.

Toute interruption dans le déroulement de l'enregistrement est indiquée à sa place dans le texte. Pour ce faire, on arrête le texte au moyen de points de suspension, on indique le type d'interruption entre crochets, en retrait, et on recommence plus bas la transcription, celle-ci étant précédée de points de suspension si on reprend dans le sens de la dernière phrase. On note ainsi les arrêts, les changements de côté et les changements de bobine. Par exemple :

Le petit garçon, i dit :

– T'es pas contentable, mon père. M'en vas te le dire, mais ça a pas de bon sens...

[FIN BOBINE 79-22

DÉBUT BOBINE 79-23]

– Ah ! i dit, mademoui... mademoiselle, venez par ici.

[L'assistance rit.]

[108]

3.1.1.2.2. Informateurs

Le nom du ou des informateurs doit apparaître ainsi qu'une référence à une fiche signalétique les concernant, à défaut de quoi on doit au moins indiquer l'âge ou la date de naissance, l'adresse ou le lieu de résidence, et l'occupation.

Quand plus d'une personne interviennent dans le cours de l'enregistrement, elles sont identifiées clairement au début de la transcription et on leur attribue une abréviation (leurs initiales) qui sert ensuite à les identifier à chaque fois qu'elles reprennent la parole.

3.1.1.2.3. Contexte d'enregistrement

Le nom de l'enquêteur, le lieu et la date de l'enquête apparaissent également.

À la suite de l'identification comme telle, on peut placer un petit paragraphe fournissant les informations utiles relativement au document transcrit, ces renseignements étant tirés des fiches ou des carnets d'enquête. On utilise alors un caractère ou un espacement différent de celui de la transcription elle-même.

Toute référence contextuelle implicite peut être explicitée au moment opportun au cours de la transcription, soit par l'usage de crochets si elle fait partie intégrante de l'enregistrement (voir 4.), soit par l'usage d'un signe d'appel et d'une note, s'il s'agit d'émettre un commentaire.

3.1.1.2.4. Titre et classification

Le document est identifié par un titre. S'il s'agit d'un genre oral comportant normalement un titre, on écrit celui-ci selon les indications de l'informateur. Si le [109] titre "populaire" est inconnu ou inexistant, un titre est donné par l'enquêteur ou le transcripteur pour faciliter l'identification, et celui-ci est indiqué entre crochets.

S'il y a lieu, les références relatives à la classification du document doivent également être présentes.

3.1.1.3. Anonymisation

On peut décider de conserver ailleurs les références exactes d'un témoignage qu'on rend anonyme. Dans ce cas, l'accès aux références premières doit être contrôlé.

La sévérité de l'anonymat dépend du but qu'on poursuit en y ayant recours. Désire-t-on simplement épargner à l'informateur des visites importunes, auquel cas la neutralité de l'identification peut être suffisante (aucune mention de nom ou d'adresse), ou veut-on éliminer toute possibilité qu'il soit reconnu par ses semblables et censurer le texte en conséquence ? Les remarques qui suivent n'épuisent pas le problème éthique complexe qui se pose au chercheur : elles visent surtout à solutionner quelques difficultés d'édition et elles devront être réévaluées en fonction de la pratique.

3.1.1.3.1. Le document anonyme et l'enregistrement

Comme on l'a mentionné, la transcription devrait comporter les références à l'enregistrement, au support magnétique et au repérage. Il faut remarquer cependant que le document oral, lui, n'est pas censuré et qu'un accès facile peut invalider une démarche d'anonymat.

Les références au déroulement de l'enregistrement doivent continuer d'être notées.

[110]

3.1.1.3.2. Présentation du document anonyme

Le document, anonyme est présenté selon les mêmes critères qu'un document identifié : lorsqu'il y a lieu on remplace les noms propres par une description neutre placée entre crochets. Les initiales des informateurs sont remplacées s'il y a lieu par les signes I1, I2, ... In.

Exemple :

Collection Bouthillier-Labrie, enreg. no 4353

Chien canard

Conté par Maria Fradette-Lacroix (77 ans) j de La Durantaye, comté de Bellechasse, Québec, le 29 novembre 1979. Enregistré dans le cadre d'une veillée de contes à l'Université Laval. Les initiales utilisées seront M.F.L. pour Maria Fradette-Lacroix, Y.F.L. pour Yvonne Fradette-Létourneau, E.F. pour Ernest Fradette et R.B. pour Robert Bouthillier.

deviendrait

Collection Bouthillier-Labrie, enreg. no 4353

Chien canard

Conté par [une dame] (77 ans), de [un village à proximité de Québec], le 29 novembre 1979. Enregistré dans le cadre d'une veillée de contes à l'Université Laval. Les repères utilisés sont I1 pour la conteuse, I2 pour sa soeur, I3 pour son frère, et R.B. pour Robert Bouthillier.

[111]

3.1.1.3.3. Censure du texte

"Aucun récit n'est vraiment anonyme : l'informateur risque toujours d'être identifié par le contenu de son histoire" ¹⁷. Ceci dit, le processus d'anonymisation passe par l'élimination de toute référence personnelle "compromettante" dans le texte visé. On peut retenir le principe du remplacement des noms de lieux par une lettre du début de l'alphabet placée entre crochets, [A], [B], et ainsi de suite, et des noms

¹⁷ Nicole GAGNON et Jean HAMELIN, L'histoire orale, (St-Hyacinthe, Edisem, 1978) :67.

de personnes par une lettre de la fin de l'alphabet, [Z], [Y], [X] et ainsi de suite, lesquelles permettent de suivre la logique du discours ; on peut préférer choisir d'autres formes d'équivalences, mais on évitera d'employer un nom fictif dans le texte d'archives, même si ce procédé peut s'avérer ensuite plus sympathique dans une publication.

L'emploi de l'une ou l'autre des interventions suivantes, [censuré : expression neutre ou générale équivalente], ou [censuré : nombre approximatif de lignes], devrait permettre de régler les autres cas.

3.1.2. Approbation de la transcription

Lorsque l'entente avec l'informateur implique une lecture par celui-ci de la transcription, il serait bon d'indiquer une mention sur la copie finale : copie conforme au désir de l'informateur.

Les interventions de l'informateur peuvent être de l'ordre du commentaire ou de la censure. De manière à conserver à la transcription son suivi initial, on indique les commentaires en note. Les passages autocensurés sont identifiés par l'un des procédés proposés en 3.1.1.3.1. ; on y remplace seulement le terme censuré par l'expression autocensuré.

[112]

3.2. L'écoute

[Retour à la table des matières](#)

On ne saurait trop insister sur l'importance de l'écoute pour la qualité du document transcrit. Le transcripteur devrait revenir au document aussi souvent que nécessaire pour obtenir un rendu écrit satisfaisant. Il n'est pas économique à la longue de traverser trop rapidement cette étape : un premier manuscrit ne devrait pas avoir à être réécrit. A titre d'indication on peut considérer comme raisonnable un rythme de 30 minutes de document transcrit pour une journée de travail.

3.2.1. Audibilité

[Retour à la table des matières](#)

La qualité sonore de l'enregistrement étant variable de même que celle de l'élocution de l'informateur, le transcripateur ne peut pas toujours être certain de comprendre correctement ce qu'il entend. Il importe donc de distinguer le niveau de certitude que permet l'audition du document.

Si l'enregistrement est audible et compréhensible, il y a alors lieu de procéder normalement à la transcription. Par exemple :

Sa vieille mère ben a l'appelait à lui pis a s'essayait de l'encourager...

Si l'enregistrement est audible mais incompréhensible ou douteux, le passage douteux doit alors être noté par le transcripateur au mieux de sa connaissance, mais entre crochets. Par exemple :

Sa vieille mère ben [a l'appelait à lui] pis a s'essayait de l'encourager...

Si l'enregistrement est inaudible, l'emploi de crochets vides s'impose pour le segment en question. Par exemple :

[113]

Sa vieille mère ben [] pis a s'essayait ben de l'encourager...

Dans ce dernier cas, on pourrait choisir de laisser entre crochets un espace équivalent à la longueur du segment inaudible.

Il peut arriver que, pour une raison ou pour une autre, on décide de ne pas transcrire un segment du document. On remplace alors ce segment par des points de suspensions entre crochets. Par exemple :

*Simon était pas trop ben emmanché là. S'en a été chez-eux.
[...] Simon a venu qu'i mangeait pus le matin, là, etc.*

3.2.2. Vérification

Une fois constituée la transcription devrait être confrontée au moins une fois encore avec l'enregistrement. Lorsque la chose est possible il est souhaitable que cette opération soit effectuée par une autre personne que le transcripateur de manière à profiter des ressources d'une autre oreille, non conditionnée déjà à l'enregistrement.

Le nom du transcripateur principal devrait apparaître quelque part sur la copie transcrite.

3.3. L'écriture

[Retour à la table des matières](#)

Dans un cas où l'enregistrement est clair, le premier problème qui se pose au transcripateur est relatif à la manière dont il va écrire les mots. Les ressources habituelles de la grammaire devraient lui apporter des solutions. Toutefois le document, oral relève rarement du niveau [114] du français international, de telle sorte qu'il contient toujours, de façon plus ou moins importante, des faits de langue régionaux ou dialectaux, en plus de correspondre à un niveau de langue parlée. Les difficultés qui se présentent doivent être solutionnées une à une selon leur catégorie linguistique. Les problèmes d'ordre lexical, morphologique ou syntaxique devraient être résolus avec un grand souci de fidélité au document oral.

Le niveau phonétique devrait quant à lui être standardisé : sa transcription n'est pas nécessaire pour établir un document fidèle. On peut cependant, et c'est l'optique qu'admet généralement la transcription ethnographique, chercher à en rendre certains éléments pour traduire la "couleur locale" du document ; le transcripateur devrait alors procé-

der systématiquement, en suivant des règles qu'il peut énoncer, comme celles qui sont proposées plus loin.

3.3.1. Faits de lexicologie

[Retour à la table des matières](#)

Les mots difficilement compréhensibles pour des francophones devraient normalement être relevés dans le texte et figurer dans un glossaire à la fin de la transcription. Ce travail essentiel demande cependant beaucoup de soin, et on peut décider de ne l'entreprendre qu'à une phase ultérieure du travail d'édition. Il importe alors que la première transcription permette un bon repérage des entités lexicales intéressantes.

3.3.1.1. Régionalismes

3.3.1.1.1. Régionalismes de sens

Les mots qui existent déjà dans la langue internationale et qui sont employés dans un sens non standard sont écrits dans leur orthographe ordinaire et ils ne reçoivent pas d'attention particulière :

[115]

japper
virer
embarquer
serrer

3.3.1.1.2. Régionalismes de forme

Archaïsmes et dialectalismes

Les archaïsmes ou dialectalismes qui n'apparaissent pas dans un dictionnaire comme Le petit Robert doivent être écrits quant à eux d'une manière simple, représentative de la prononciation entendue et respectueuse des formes courantes et de l'usage :

*chouenne
galeteau de foin
bouillée de bois
s'émoyer*

La consultation de répertoires de régionalismes constitués par les linguistes devrait faciliter la tâche du transcripateur, même si, dans plusieurs cas, on y présente plus d'une graphie pour un même mot. On se référera entre autres à :

BELISLE, Louis-Alexandre. Dictionnaire nord-américain de la langue française. Montréal, Beauchemin, 1979. 1196p.

DULONG, Gaston et Gaston BERGERON. Le parler populaire du Québec et de ses régions voisines, ou Atlas linguistique de l'Est du Canada. Québec, Gouvernement du Québec, Ministère des Communications, 1980. 10 vol.

JUNEAU, Marcel, MASSICOTTE, Micheline et Claude POIRIER. Trésor de la langue française au Québec. En préparation.

[116]

La Société du parler français au Canada. Glossaire du parler français au Canada. Québec, P.U.L., 1968. XX,- 709p.

Si aucun équivalent écrit ne se présente clairement pour le mot entendu, on risquera tout de même une graphie, et on précisera la nature de la difficulté dans une note. Le travail de lexicographie et d'étymologie subséquent établira une forme plus définitive.

Anglicismes

Les anglicismes sont transcrits dans une forme la plus rapprochée possible de leur forme originale, quitte à ce que leur prononciation soit précisée dans une note. Par ailleurs leur terminaison s'accorde selon l'usage français :

j'ai pris mon boat
i a été clearé

(*clairé* serait aussi acceptable en raison d'un ancien sens français ou parce que l'usage québécois a remotivé cette forme)

i venu back
veux-tu un lift
des rubbers

Les anglicismes qui ont subi de grandes transformations sont notés d'après leur forme actuelle.

De même on peut se permettre de franciser des formes particulièrement difficiles à identifier à la lecture. C'est, ainsi qu'on pourra écrire *toffer* et non *tougher*, mais cet emploi appellera une note.

[117]

3.3.1.2. Noms propres

On peut se permettre de risquer une graphie régulière ou familière pour une prononciation approximative d'un nom propre, mais il faut se souvenir que le terme en question est peut-être en voie de transformation dans la vie orale. C'est pourquoi il est prudent d'user ici largement des crochets et des appels de notes. Dans une même localité, la bête mystérieuse d'un certain conte peut être nommée clairement *Green Light Black Forest* ou donnée comme la *Grennelanne Bête Féroce* et cette variation significative ne doit pas être résolue à une seule forme écrite. Le cas de *Ti-* comme dans *Ti-Jean* est traité plus loin à l'article 3.4.2.6.

3.3.1.2. Jurons

Le transcripteur est libre de choisir une manière de rendre le juron, pour autant qu'il s'en tienne ensuite à sa décision. Par convention on conserve la première lettre d'un juron minuscule :

jésus
hostie
goddash

3.3.2. Faits de morphologie

[Retour à la table des matières](#)

On respecte les particularités morphologiques qui se présentent dans le témoignage. En cas de doute sur le caractère morphologique du fait entendu, on conserve tout de même la forme verbale et on ajoute une note au besoin.

3.3.2.1. Verbes

3.3.2.1.1. Conjugaisons

Les formes particulières de conjugaison donnés au verbe demeurent telles qu'entendues. On écrira :

[118]

<i>ils aviont</i>	et non	<i>ils avaient</i>
<i>il fallait qu'il veniit</i>	et non	<i>il fallait qu'il vint</i>
<i>il a mouri</i>	et non	<i>il est mort</i>
<i>ils sontaient</i>	et non	<i>ils étaient</i>
<i>faisez</i>	et non	<i>faites</i>
<i>je vas</i>	et non	<i>je vais</i>

3.3.2.1.2. Formes contractées

Certaines formes contractées de conjugaisons très répandues et difficiles à rendre sont données en écriture approximative :

j'sus et même chus pour je suis
m'as pour je vais

3.3.2.2. Variation de parties de mots

3.3.2.2.1. Préfixes, radicaux

En raison de leur réalité morphologique, on respecte aussi les formes de radical du type :

tu vienneras
il prènnera
vous trouverrez

De même, on respecte les variations au niveau du préfixe :

asseyer
renvoler
rouvrir élonger
renjeunir
greyer
aoouter
d'viens (dans *y-où ce tu d'viens ?*)

[119]

3.3.2.2.2. -eux

Vu leur intérêt morphologique et même lexical, les mots se terminant par le suffixe *-eux* sont conservés tels quels. Ainsi :

leux
chanteux
violoneux
coureux

3.3.2.3. **Genre et nombre**

Règle générale, on conserve le genre et le nombre indiqués par la prononciation. Ainsi on aura :

il a pris par le forêt
une ouvrage ben faite

En cas de doute on peut se fier à d'autres contextes de phrase où l'informateur emploie le même mot. C'est ainsi entre autres qu'on peut résoudre le cas de *un* devant un mot commençant par une voyelle ou un *h* muet. On peut entendre *un histoire*, *un autre place*. Si le genre du mot est respecté ailleurs on établit l'accord, de manière à éviter une phrase du genre : *c'te roi-là avait un armée*, *une grosse armée à lui-même*.

3.3.2.4. *Pronoms et adjectifs*

Il arrive aussi que le témoin conçoive le mot selon une forme unique peu importe le genre, ou encore, le nombre. On conserve alors le mot tel qu'il est entendu :

le foin est sèche
c'est un veuve
c 'était tout un animau

[120]

3.3.2.4.1. *Tout*

On écrit et accorde *tout* selon ses variations ordinaires *tous*, *toute* et *toutes*, sauf lorsque le *t* est prononcé au masculin, singulier ou pluriel, auquel cas on écrit *tout'*. Ainsi on peut avoir :

tous les filles
tout' les hommes
il est tout'beau,

mais on écrira normalement,

toutes les filles et non *tout' les filles*.

3.3.2.4.2. *Ce, cet, cette, celui, celle et leurs dérivés*

Étant donné l'influence sur la langue de la forme archaïque *cestui*, si la forme de ces démonstratifs diffère de la prononciation usuelle, on peut la rendre par l'une des approximations suivantes :

c'ti, c'ti-ci, c'ti-cite, c'ti-là
c'tui
c'tu
c'te et leur dérivés en -ci, -cite, -là

*c'ta
c'telle
çui
ainsi on aura
donne-moi çui-cite et pis c'telle-là
c'ti-là ferait mon affaire*

Il est à remarquer que si on entend *ça* pour *cette*, on simplifie à ce :

ce femme-là et non ça femme-là

[121]

3.3.3. *Faits de syntaxe*

[Retour à la table des matières](#)

La phrase est transcrite telle qu'entendue, sans ajouter ni retrancher, même dans des cas de forme interrogative ou négative. Au fur et à mesure que les difficultés se présentent, il est possible d'adopter des conventions d'écriture, à la condition que ces conventions tiennent lieu de précédent et s'appliquent à tout le corpus transcrit.

3.3.3.1. *Contractions de phrase*

On respecte le mieux possible les contractions de phrase, surtout si celles-ci représentent une façon particulière de considérer la syntaxe :

*ça fait i ont été voir
fallait qu'il vienne
je sais pas où ça vient*

On évitera toutefois de donner trop d'attention aux consonnes "avalées" même si celles-ci aboutissent à une contraction :

<i>dans la maison</i>	et non	<i>dans maison</i>
<i>sur la table</i>	et non	<i>s'a table</i>
<i>ça a été</i>	et non	<i>ç'a été</i>
<i>j'en ai pas</i>	et non	<i>je n-ai pas</i>

3.3.3.2. Ce et que

Au plus simple, on écrit *ce* et *que*, de façon détachée, à chaque fois que les sons *c* et *q* sont entendus dans la phrase :

comment ce tu vas faire ?
ils lui ont demandé voir que si c'était vrai
quand qu'i viendra
quoi ce tu veux ?

[122]

Cette façon de faire, qui respecte assez l'accentuation de la phrase, pose cependant problème à la lecture surtout pour la forme *ce*, qui nuit souvent à la compréhension de la phrase. On peut donc choisir de rendre cette forme *ce* par une forme plus complète comme *est-ce* même si cette forme complète n'est pas explicitement prononcée. Le transcripteur doit alors distinguer, au mieux de sa connaissance, quelle forme linguistique est sous-entendue par ce qu'il perçoit :

quoi est-ce tu veux ?

3.3.3.3. -tu

La forme interrogative *-tu* est conservée telle quelle, lorsqu'elle est ainsi entendue :

tu veux-tu ?
i vient-tu ?

3.3.3.4. Hésitations, répétitions, phrases boîteuses

Les hésitations, les répétitions et les phrases boîteuses doivent être conservées telles quelles. Le transcripteur n'est pas responsable des éventuelles fautes d'expression. Il ne lui appartient donc pas de modifier ou de reformuler quelque segment de discours que ce soit. Ceci dit, un usage intelligent de la ponctuation peut faciliter la lecture de segments ardues, et la possibilité d'un appel de note est toujours présente. Sans trop exagérer, on peut se permettre de noter approximativement une hésitation de la façon suivante :

*déjeunait... jeûnait jamais le matin
i t'a... t'aurait dit ce qu'il avait*

[123]

3.3.4. Faits phonétiques

Les faits qui relèvent uniquement de la prononciation du témoin sont écrits en français standard, car de toute manière ils ne peuvent être bien rendus que par une transcription phonétique qui dépasse les limites que nous nous sommes fixées. Optionnellement, on pourra admettre certaines exceptions bien identifiées à cette règle de base, de manière à mieux rendre l'oralité du discours. Quelques exemples de ce genre d'exceptions sont donnés un peu plus loin. Règle générale, on standardisera cependant les faits de prononciation suivants.

3.3.4.1. Standardisation des faits de prononciation

Il faudrait prendre garde notamment à conserver aux mots leur pleine longueur même s'ils sont contractés par le témoin. On écrira donc :

<i>promener</i>	et non	<i>prom'ner</i>
<i>tu me voiras plus</i>	et non	<i>tu m'voiras plus</i>
<i>amène la nappe</i>	et non	<i>amèn'la napp'</i>

De même on écrira les mots selon l'orthographe admise même si celle-ci ne rend pas compte exactement de son entendu :

<i>maison</i>	et non	<i>mainson</i>
<i>ferme</i>	et non	<i>farme</i>
<i>fatigué</i>	et non	<i>fatiqué</i>
<i>moi, toi, soi</i>	et non	<i>moé, toé, soé</i>

On pensera entre autres à revenir à la forme française dans les cas suivants :

<i>mais que</i>	et non	<i>mès que</i>
<i>fait que</i>	et non	<i>fa que</i>
<i>donc</i>	et non	<i>don'</i>

[124]

Il faudrait normalement rétablir les sons intervertis :

<i>revenir</i>	et non	<i>ervenir</i>
----------------	--------	----------------

3.3.4.2. Exceptions possibles à la standardisation phonétique

Par convention, certaines prononciations courantes peuvent être conservées dans leur forme populaire ou leur emploi fréquent et leur présence même dans la langue littéraire. Les cas suivants résument assez bien les exceptions admissibles.

3.3.4.2.1. Il, elle, y

La façon d'écrire les pronoms personnels détermine beaucoup le ton de la transcription qui prend ou ne prend pas alors un caractère populaire. Dans la mesure où on s'accorde, comme c'est le cas pour la transcription d'archives, à noter tout ce qui est entendu, la profusion de ces pronoms personnels pose problème, surtout lorsqu'ils sont utilisés sous la forme du syntagme *i dit*, pour ponctuer un dialogue. Dans un conte populaire par exemple, les formes orales *i* et *a* semblent faire partie du rythme de l'expression et on peut craindre de briser cette impression de coulée verbale à la lecture en écrivant les formes allongées *il* et *elle*. On peut donc tenter ici de reproduire la forme orale.

Dans ce cas, on écrit *i* pour *il* et *ils* à chaque fois que le pronom est ainsi prononcé. De même on écrit *a*, *alle* ou *alles* pour *elle* et *elles* à chaque fois que le pronom est ainsi prononcé.

Lorsque le son *i* représente à la fois le pronom personnel *il* et le pronom adverbial *y*, on utilise la graphie *y avait* pour *il y avait*.

[125]

3.3.4.2.2. *Lui*

De même on peut accepter la forme raccourci *i* pour *lui*, laquelle est transcrite *i* et non *y*. On pourrait aussi noter les variations plus complexes, de type *yi* ou *gui*, de ce pronom, mais, expérience faite, il semble plus simple de réduire cette variation soit à *lui*, soit à *i*. Ainsi on aura :

je vais lui dire
je vais i dire
crie-z-i

3.3.4.2.3. *Sur, sour, dessour, dessus*

Leur antécédent archaïque pourrait autoriser les formes

sus
sour
dessur
dessous

ainsi que leurs dérivés.

3.3.4.2.4. *Liste conventionnelle*

Un très petit nombre d'expressions, dont certaines sont bien ancrées dans le discours parlé, se retrouvent très fréquemment dans les documents à transcrire. On peut établir une liste de telles expressions, convenir d'une graphie et la respecter systématiquement. Une telle liste devrait demeurer minimale. L'expérience montre que la liste suivante est à peu près suffisante. Par convention, on écrira :

icite ou écite
ienque
betôt
ben

[126]

pantoute
astheure
pis
pus
quiens
coudonc
t'à l'heure
d'l'air (avoir d'l'air de)
de d'là
de d'ça
vlà
t-être ben

Les cas douteux peuvent être réglés par une note.

3.3.4.2.5. Quérir

On écrit *qu'rir* et *qu'ri* pour *quérir* et *quéri* quand le *é* n'est pas prononcé, de manière à aider le lecteur à repérer la forme verbale. Il est à noter qu'on écrit *qu'ri* quand il est ainsi entendu, même si l'emploi correct, demanderait l'infinitif.

3.3.4.2.6. *Petit, petite, Ti-*

On écrit *petit* au long si le son *p* est entendu :

un petit enfant et non *un p'tit enfant*

Si le son *p* n'est pas entendu on peut employer la forme *tit* qu'on accorde comme petit :

un tit gars
une tite fille
des tits enfants

Devant un nom propre, si le son *p* n'est pas prononcé, on écrit *Ti-* :

Ti-Jean
Ti-Claude

mais

petit Pierre

[127]

3.3.4.2.7. *Euphonie*

On respecte les cas d'euphonie et on isole alors le son du mot auquel il est lié au moyen d'un trait d'union :

il va t-à l'écurie
z-écoutez tous
z-eux
y-où

3.4. Les occurrences non-verbales

[Retour à la table des matières](#)

Tous les bruits ne sont pas également essentiels à la transcription. En principe on ne relèvera que les sons chargés de signification par rapport au sens du discours, au contexte, ou à la volonté d'expression du témoin. Il faut s'attendre à ce que cette notion de signification varie selon les transpositeurs, qui devront alors user de beaucoup de discernement. La plupart des difficultés à résoudre se répartissent parmi les cinq catégories qui suivent. On en retrouvera de multiples exemples dans le conte et l'entrevue qui sont donnés en entier un peu plus loin.

3.4.1. Onomatopées

Les onomatopées sont intimement liées au discours du témoin. Elles méritent donc d'être notées à leur place, sans distinction particulière. La difficulté principale réside dans leur mise en écrit : les *ah !* et *oh !* posent peu de problèmes, mais que faire avec les variantes du *oui* au *woin* en passant par les *ouais* ? Que faire aussi avec les diverses formes du *hein* ? Il semble qu'il faille ici laisser le transpositeur se débrouiller avec cet épineux problème, en lui proposant toutefois de ré-

duire au minimum la variation [128] entendue autour de quelques formes approximatives, simples et faciles à percevoir pour le lecteur.

3.4.2. Tics verbaux et ponctuations verbales

[Retour à la table des matières](#)

Le tic verbal – *tu sais*, le juron répétitif *je veux dire*, etc. – est en principe noté dans la suite du texte. Si sa fréquence rend le texte vraiment incompréhensible, on le note soigneusement pendant un moment puis on ne le relève plus, après avoir placé une note pour expliquer la chose.

Échappent à cette règle les *i dit* et leurs dérivés, qui, au moins dans les textes relevant d'un genre oral plus formel, devraient toujours être soigneusement transcrits, car ils ont un rôle expressif défini dans le discours.

3.4.3. Euh

Si elle semble significative, l'hésitation euh, et ses variantes doit être notée dans le cours du texte. Dans les autres cas, elle peut être omise, et remplacée, si nécessaire, par une virgule, des points de suspension, ou l'indication [*silence*] si l'hésitation est vraiment longue.

3.4.4. Sons sans équivalent écrit, gestes

La nature des sons difficiles à noter par écrit, comme des rires, pleurs, cris, coups, etc., est indiquée si nécessaire entre crochets dans la suite du texte. Les gestes significatifs perçus à l'écoute sont notés de la même façon.

[129]

3.4.5. Silences, interruptions

[Retour à la table des matières](#)

La ponctuation du texte suffit à traduire les pauses normales. Des moments très particuliers peuvent cependant être notés entre crochets dans la suite du texte : *[silence]*, *[le témoin est trop ému pour continuer à parler]*, *[le témoin essaie de se souvenir]*, etc.

Les sonneries de téléphone et autres interruptions sont indiquées entre crochets également si elles interfèrent avec le texte à transcrire. Si elles modifient le cours de la verbalisation, on les indique en retrait de la même manière qu'on indiquerait un arrêt dans l'enregistrement. Toutes ces expressions placées entre crochets qui relèvent de l'éditeur devraient être soulignées ou indiquées dans un caractère différent du reste du texte, de manière à ce que le lecteur les distingue bien des cas de compréhension douteuse, où les mots placés entre crochets appartiennent alors au témoin.

3.5. La mise en page

En réglant les problèmes phonétiques, lexicaux, morphologiques et syntaxiques, et en notant les occurrences non verbales, on résoud en quelque sorte la question de la graphie, de la manière dont les mots du document sont écrits. A la limite, à ce stade, on dispose d'un texte où les mots se suivent sans interruption.

Il s'agit ensuite de mettre ce texte en page de manière à rendre la communication de l'informateur la plus transparente possible, tout en respectant son style. Le transcripteur doit alors mettre à profit la compréhension qu'il a de la verbalisation de son informateur et de son intonation. Cette opération exige de lui un certain parti-pris ; ses décisions seront arbitraires dans la mesure où un autre transcripteur aura pu traduire les mêmes propos dans une forme légèrement différente.

[130]

On peut dégager ici la question de la ponctuation de celle de la partition du texte.

3.5.1. Ponctuation

[Retour à la table des matières](#)

Le problème qui nous intéresse n'est pas celui de l'expression correcte du train de la pensée, pour lequel il n'est pas question de combler ici les lacunes des manuels de grammaire, mais de tenter de discerner comment la ponctuation peut servir le mouvement oral du discours de l'informateur. Pour l'usage correct et standard de la ponctuation, le transcripteur se référera à sa propre culture grammaticale, et aux manuels dont il dispose (à noter entre autres la série d'articles sur la ponctuation, de Joseph d'Anjou, s.j., parue dans la revue Relations au cours de l'année 1969).

Dans les autres cas il faudra avoir à l'esprit que le discours oral est rarement composé de phrases complètes, bien organisées les unes à la suite des autres. La ponctuation vient donc en plus témoigner du débit du locuteur, de ses pauses et de son intonation. Voici quelques exemples de difficultés qui sont appelées à se présenter. La question de la ponctuation des dialogues est traitée dans la section suivante.

3.5.1.1. Délimitation de la phrase

Devant un certain nombre d'hésitations, de reprises, de reformulations, quand doit-on considérer une phrase comme terminée ? On peut proposer deux critères : tout d'abord quand le témoin semble avoir fini d'exprimer son idée, ou encore, quand il perd courage et abandonne la voie dans laquelle il s'était engagé. La conséquence est la même dans les deux cas : l'informateur change de propos et passe à autre chose. Dans le premier cas, on termine la phrase par un signe de ponctuation ferme : point, point d'interrogation, point d'exclamation ; dans le se-

cond cas, les points de suspension expriment l'abandon. Il est à noter qu'on recommence toujours une nouvelle phrase avec une majuscule. Ceci [131] dit, on remarquera que le témoin tient la plupart du temps à finir ses phrases :

I devait... les o... les oreilles devaient i tinter. Le père, lui, savait rien, ce pauvre père. I arrivent à la maison. Se mettent à la table, se lavent les mains, se mettent à table, puis i se mettent à ma... à ma... i mangent.

Comme on le voit ici, une des difficultés principales vient du fait que les mots précèdent souvent l'organisation du propos dans une syntaxe claire. Le contexte des autres phrases nous montrent alors par contraste l'unité de sens d'un assemblage syntaxique incohérent.

3.5.1.2. Segmentation de la phrase

Deux signes surtout servent à segmenter la phrase.

La virgule, tout d'abord, permet de marquer des sous-ensembles cohérents et relativement délimités. Elle peut tour à tour signifier une pause, séparer les termes d'une répétition, d'une opposition, d'une énumération, circonscrire une proposition, un membre de phrase, marquer une incise légère. En un certain sens, elle peut redonner de l'unité à une phrase plutôt anarchique :

Dans ce temps-là, c'était des berceaux qu'on avait, des beaux bers là qu'on... ben qui, qui, i berçaient. Pis a... i avait rabrié ça, hein, demandez pas le sang qu'y avait là. La maman part à crier, au désespoir.

Le point-virgule implique une articulation de la pensée qui dépasse souvent l'intention orale. On devrait donc en user avec modération et surtout pour souligner un mouvement construit.

[132]

3.5.1.3. Incises et apartés

La clarté exige qu'on distingue les incises et les apartés de la continuité du discours. On se sert alors de tirets ou de parenthèses.

Il faut remarquer ici que l'emploi de crochets indique toujours une intervention du transcripteur dans la continuité verbale, soit pour indiquer un passage incertain, soit pour noter une occurrence non verbale, ou pour censurer le texte tel que convenu avec le témoin. Un tel signe serait donc inapproprié ici.

3.6.1.4. Exclamations et interrogations

Sans abuser, il importe de consigner les exclamations importantes du témoin au moyen du point... d'exclamation. On se rappellera cependant que l'usage de ce point n'appelle la majuscule que s'il intervient en fin de phrase. Ainsi on aura :

Tu sais, a était belle mais a était belle ! A rentre pis a saute au cou du petit Jean.

Ah ! c'est ben correct.

En revanche, les questions directes appellent toutes le point d'interrogation. On aura soin entre autres de faire la part des choses entre l'exclamation et l'interrogation dans des expressions courtes. À noter ici que le témoin s'adresse souvent à son interlocuteur sous une forme interrogative. Dans le cours d'une phrase, ces appels à l'autre peuvent s'accommoder de la virgule, et dans les cas plus forts, de l'incise avec point d'interrogation. Sauf dans le cas de l'incise, l'usage du point d'interrogation entraîne une majuscule :

[133]

– Ça a pas de bon sens, ça ! Ma femme, quoi ce que t'as fait de ton enfant ? L'as-tu tué cette nuit ? L'as-tu envoyé en quelque part ?

Là, hein, demande pas, c'te pauvre mère, au désespoir, la maman, hein, qu'a pleurait.

3.5.2. Partition du texte

[Retour à la table des matières](#)

Cette dimension de la transcription du document oral ne sert pas tant le témoin que le lecteur... qui connaît peut-être autant l'angoisse de la page noire que l'écrivain, celle de la page blanche ! Fournir un texte aéré, c'est tout l'art de structurer une parole sans lui imposer d'idéologie.

3.5.2.1. *Dialogues dans le discours du témoin*

Cette dimension idéologique demeure cependant quasi inexistante en ce qui concerne les dialogues, pour lesquels le témoin se trouve à fournir des instructions quasi automatiques de mise en page.

Il apparaît essentiel de toujours isoler les dialogues et de s'en tenir strictement à l'emploi de tirets, ce qui ne dispense pas pour autant le transcripteur d'indiquer les nombreux *i dit* qui ponctuent généralement ces dialogues. La première annonce que le sujet va parler devrait apparaître dans le corps du texte et être suivie de deux points, le dialogue commençant ensuite à la ligne après un tiret, et les références à l'interlocuteur étant isolées de ses paroles par des virgules :

Toujours i dit :

– Astheure, bon, ben, i dit, i dit à son engagé, tu restes avec moi.

– *Bon, i dit, c'est correct.*

– *Tu vas rester avec moi. Va ben falloir là, j'ai pus ma ferme. C'est fini avec elle.*

L'engagé était pas pour ça. I dit :

[134]

– *Votre femme, c'est votre femme. Ça a pas de bon sens, vous avez eu des voleurs, vous avez eu quelqu'un icite !*

Si dans un dialogue il s'installe un deuxième niveau de discours direct, on utilise alors pour ce deuxième niveau les deux points et les guillemets :

– *Non, non. I dit, je l'ai mis... je l'ai envoyée je m'en suis débarrassé. I dit, si tu veux, i dit, tu vas dire : "Je veux que la plus belle fille, la plus belle fille de, de France soye icite à soir."*

– *I dit, papa, t'es fou, ça a pas de bon sens !*

Si le témoin rapporte une pensée en style direct on peut utiliser soit les tirets, soit les guillemets :

I a pensé :

Je devrais venir.

ou

I a pensé :

"Je devrais venir".

3.5.2.2. Paragraphes et parties

On peut essayer de découvrir l'articulation du propos de l'informateur et considérer chaque sujet ou développement comme un paragraphe, un peu comme on a considéré la phrase comme l'énoncé d'une

idée. Seulement, les règles de composition d'un paragraphe ne s'appliquent pas toujours et il ne faut pas s'attendre à reconstituer une structure qui peut ne pas exister.

Le problème se pose moins nettement dans une entrevue, où la partition suit le rythme du dialogue, et il ne se pose plus dans un document déterminé par une forme poétique (voir plus loin la série d'exemples sur la chanson). C'est donc plutôt dans le discours "monologué", dans le récit, que le travail devient plus complexe. Pourrait-on alors suggérer un changement de paragraphe lorsqu'on sent que le témoin déplace le lieu de sa pensée, dans sa visualisation interne ?

[135]

Dans des documents très longs, il peut devenir utile de séparer le texte en parties, mais ce travail relève plutôt de l'analyse que de la transcription, et le parti-pris du transcripteur devient évident.

3.6. L'intervention critique

[Retour à la table des matières](#)

Un texte établi selon les règles qui précèdent appelle presque toujours un appareillage critique qui vise à établir pour le lecteur des liens que celui-ci ne perçoit pas nécessairement à travers le document lui-même. Cette dimension critique devrait cependant être distincte du texte et, à la limite, elle peut être constituée par un intervenant autre que le transcripteur. Elle peut être plus ou moins technique et précise selon les besoins : un linguiste y mettra beaucoup de soin, un sociologue peut-être moins. Elle comporte presque nécessairement une annotation, et idéalement, un glossaire.

3.6.1. Annotation

On a vu dans les sections précédentes comment pouvait intervenir l'annotation. En résumé, on résout en note une ambiguïté, un illogisme, on présente l'autre terme d'un choix, on apporte une précision, on fournit une information pertinente, on compare ou établit des liens,

on discute une difficulté, on rapporte la réaction du témoin à la lecture, etc.

La rédaction de la note peut revenir au transcripteur ou à l'éditeur. On aura avantage cependant à préférer les formulations courtes et précises.

Le système le plus simple est un système de numérotation continue au moyen de signes d'appel. L'ensemble des notes peut alors être ajouté à la suite, en fin de transcription.

[136]

Dans les notes, et de même à l'intérieur des crochets, qui émaillent la transcription, il est toujours utile de distinguer par des caractères différents ce qui, dans la formulation, relève du témoin ou du transcripteur :

4 : Signifie *avoir peur*.

Il se fourre [sous la charrette]

Vous imaginez de quoi il avait l'air.

[L'assistance rit]

3.6.2. Glossaire

[Retour à la table des matières](#)

La préparation d'un glossaire implique le repérage dans la transcription des entités lexicales significatives, leur mise en évidence dans le texte (soulignement ou italiques), la recherche d'équivalences dans un répertoire lexical et la compilation d'une liste alphabétique descriptive des termes ainsi analysés.

On ne peut que souhaiter ici la consultation de spécialistes en lexicographie, dans l'attente d'un *Trésor de la langue française au Québec*, et insister avec Marcel Juneau sur la nécessité pour les chercheurs "de connaître et d'appliquer certaines notions élémentaires de lexicographie (à propos de la nomenclature, de l'entrée, de la définition, du niveau de langue, de la polysémie, de la synonymie, de l'exemple, de l'étymologie, de la prononciation, etc.). Leurs microglossaires, à por-

tée essentiellement pragmatique, peuvent être incomplets sans qu'il y ait à redire (encore que certaines omissions puissent devenir gênantes), mais ils ne doivent pas contenir d'erreurs." ¹⁸

À cet effet, Juneau suggère la consultation des ouvrages suivants :

DUBOIS, J. et Cl. Introduction à la lexicologie : le dictionnaire. Paris, 1971.

IMBS, P. Trésor de la langue française, t. 1, (Paris, 1971) : IX-XLVII.

QUEMADA, B. Les dictionnaires du français moderne. 1539-1863. Paris, 1968.

WAGNER, R.L. Les vocabulaires français. Définitions. Les dictionnaires. Paris, 1967.

[138]

NOTES

[Les notes en fin de chapitre ont toutes été converties en notes de bas de page dans l'édition numérique publiée dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

[139]

[140]

¹⁸ Marcel JUNEAU, L'ethnographie québécoise et canadienne-française en regard des visées de la philosophie et de la dialectologie, dans Jean-Claude DUPONT, éditeur, Mélanges en l'honneur de Luc Lacourcière, (Ottawa, Leméac, 1978) :258.

[141]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Chapitre 4

L'APPLICATION DE LA PROCÉDURE GÉNÉRALE À DES CAS CONCRETS

[142]

[143]

[Retour à la table des matières](#)

Voyons maintenant comment cette procédure s'applique à des situations concrètes. Les exemples assez substantiels qui suivent peuvent servir de modèles : on y retrouvera en contexte la plupart des cas examinés précédemment, de même que des remarques spécifiques à divers genres oraux. La section sur la chanson, en particulier, contient une série de règles supplémentaires permettant d'adapter la procédure générale à la contrainte nouvelle apportée par la forme poétique. On ne saurait entreprendre la transcription d'un document oral impliquant un apprentissage "par cœur" plutôt qu'un apprentissage thématique sans s'y référer.

Les glossaires relatifs à chaque transcription n'ont cependant pas été compilés : espérons que cette lacune stimulera quelque linguiste à enrichir d'une telle annexe une éventuelle réédition...

4.1. Le conte et les genres narratifs : la prose libre

[Retour à la table des matières](#)

Rien de particulier à signaler ici sinon que dans ce genre de document, le témoin s'efface presque complètement devant sa parole. Le lecteur perd de vue le conteur pour s'attacher au conte. Dans de tels cas où le discours d'une personne occupe la quasi totalité de l'enregistrement, il devient logique de constituer ce discours comme le corps du document, et de noter en retrait – au moment où ils se produisent – les quelques interventions ou dialogues qui peuvent s'y insérer.

Il a paru utile de présenter cette narration de Maria Fradette-Lacroix dans toute sa longueur, à la fois pour donner une idée de l'effet que produit la lecture d'un long document d'archives transcrit fidèlement et aussi parce qu'il a semblé... que le lecteur ne pouvait manquer de s'intéresser à l'histoire et qu'il voudrait en connaître la fin !

[144]

La conteuse est une personne de culture orale, au tempérament vif et enjoué. Sa pensée se bouscule à travers les mots, au risque d'essouffler quelque peu l'auditeur, le transcripteur et le lecteur. Aussi peut-on classer la transcription qui suit parmi les difficiles quoique, à l'écoute, l'élocution demeure toujours relativement claire.

Collection Bouthillier-Labrie, enreg. no 4353

Chien Canard

Conté par Maria Fradette-Lacroix (77 ans), de La Durantaye, comté de Bellechasse, Québec, le 29 novembre 1979. Enregistré dans le cadre d'une veillée de contes à l'Université Laval. Les initiales utilisées seront M.F.L. pour Maria Fradette-Lacroix, Y.F.L. pour Yvonne Fradette-Létourneau, E.F. pour Ernest Fradette et R.B. pour Robert Bouthillier.

M.F.L. : Vous allez voir que je vas vous faire plaisir parce que j'ai un beau conte à vous conter.

Y.F.L. : Si on pleure pas.

M.F.L. : Un beau. *[L'assistance rit]*

Y.F.L. : Si ça nous fait plaisir.

M.F.L. : Es-tu bon pour prendre ça tout suite là ? O.K.

R.B. : C'est parti.

M.F.L. : T'es prêt ? *[encore]*

Y.F.L. : Ah! ben, a est partie.

M.F.L.: Je vas vous conter le conte de Chien Canard. C'est un beau conte de traverse pis un beau conte de peine, de misère, pis de... de beauté, d'amour, de toutes sortes de choses.

E.F. : Fais-nous pas brailler.

M.F.L. : Ce... c'est un conte que ma chère maman contait. Puis était... aujourd'hui, ben c'est moi qui la remplace. Ça fait que chus, chus venue ce soir pour ça pis je vas vous le conter.

[145]

Une fois, c'était un homme pis une femme, i étaient jeunes. I venaient de se marier, ça faisait pas longtemps qu'i étaient mariés. C'étaient des gros habitants. I travaillaient sur une terre pis i avaient de toutes sortes de choses pis i avaient engagé un engagé pour le... plusieurs, toute une année si i voulait rester là. I i ont. dit :

– Si tu veux rester avec nous-autres, on va te garder comme l'enfant de la maison.

Ça fait que i était habitué. Tout' les jours, ce garçon-là restait là pis i voyait tout ce qui se passait à la maison, i voyait tout ce qui se passait à la grange pis dans 1... à terre, à la terre, partout. I voyait ça.

Ben i s'est en allé, i sont... i partent pis i s'en vont à la grange pour tuer des cochons. Y avait une grosse boucherie à faire, y avait pas moins que dix cochons à tuer pis i avait préparé son affaire, lui là, ça faisait ben longtemps qu'i préparait ça pour voler en un... ce... l'enfant. Et pis i a, i a dit : "On... m'as préparer tout ça là." I savait que là, la maman était pour avoir un enfant.

Ça fait que i est, l'enfant arrive et pis quand que l'enfant est arrivé, i avait un parrain. I ont, i prennent un parrain pis une marraine. La marraine, c'était une fée. C'est une fée qu'i avait. Ça fait que elle, la fée, elle, a savait pas quoi, quoi ce que c'est que, qu'a [voulait] donner. Alle avait pas d'argent à donner. Alle était pas ben riche non plus. Dans ce temps-là c'était pauvre. La fée a dit :

– J'ai rien à donner à mon petit filleul ¹⁹, c'est un petit garçon. Mais, a dit, quand i va vieillir là, quand i aura pris douze ans, a dit, le petit garçon, tout ce qu'i voudra avoir, i aura ienqu'à dire : "de veux avoir ça." I aura un don. C'est un don que mon petit garçon aura. J'ai pas d'autre chose, a dit, à i donner mais c'est ça je vas i donner.

L'engagé qu'était là, là pis qui voyait tout faire ça, pis i a tout attendu ²⁰. Pis la mère, la maman, hein, é, é... ²¹ i savait que la maman c'était une bonne femme dépareillée pis son, le papa aussi, c'est dépareillé.

¹⁹ *Prononcé filleu.*

²⁰ *Pour entendre.*

²¹ *Prononcé èye.*

[146]

I aimaient leur enfant, demande pas, i vient d'arriver, i avaient un beau petit bébé. Fait qu'i dit : "Moi là, astheure..." I pense à ça, l'engagé, i dit : "Si je volais c't'enfant-là, ça serait ma richesse, ça. Je viendrais riche avec ça. Bon, ben, i dit, c'est ça que je vas faire."

Là i part pis i s'en va sus... voir une madame qui voudrait ben prendre son enfant pour en avoir soin – i appelaient ça une nourrice dans ce temps-là –, prendre une nourrice pour nourrir son petit garçon. I dit :

– Si tu veux là, tu vas... moi, j'ai de la grosse argent à te faire gagner, tu vas venir riche. Mais, i dit, fa... faut que tu prennes un petit garçon, un petit bébé que tu vas prendre, tu vas l'élever. Pis, i dit, en élevant c't'enfant-là, après ça, ben, i dit, mais qu'i vienne un, un... mais qu'i seye capable de gagner sa vie ou je seye capable de gagner quelque chose avec, ben là, i dit, je m'en vas, je viendrai le chercher pis, i dit, faut que tu en aies ²² ben soin. Faut que tu me le promettes.

– À dit, je vas te le promettre. Chus t'accoutumée d'en garder des enfants mais, a dit, seulement, a dit, viens pas me bâdrer pour le chercher avant douze ans. Tu l'auras pas parce qu'a dit, moi, je les garde tout' jusqu'à douze ans.

– C'est bon !

I était ben décidé à ça. I dit :

– Ça sera pas trop long, d'abord je reste là, hein. Je m'en vas être bien là, m'as, m'as essayer de le voler, faut absolument que je le vole par exemple. Faut absolument.

C'est ça qui était le pire. Ça i faisait ben de la peine parce i aimait la petite femme, a était pas vieille, i aimait la petite femme pis là, i aimait le bonhomme. I travaillait avec l'homme, i lé... i s'entendaient bien.

Toujours c'te ²³ journée-là, là, qu'i font boucherie, i était après préparer la boucherie. I prépare des tripes, i emplit de sang. I garde du sang pis i en... i vide les tripes comme on vidait anciennement. Pis i

²² Prononcé èye.

²³ Prononcé c'ta à quelques reprises dans le texte.

prend la tripe pis i l'em... i en emplit un bout là, pour mettre dans le ber pour tâcher de faire passer que c'est pas lui qui avait volé [147] l'enfant, que l'enfant avait été volé par d'autres, qu'i avait été tué pis... i a arrangé son affaire, demandez pas. Toujours le petit garçon va tout faire ça à la grange. La mère en a pas connaissance et le père non plus, pantoute, pantoute.

Quand vient le soir, la mère avait dégraisé une dizaine de ventres de cochons. A était fatiguée, demandez pas si a était brûlée ! La maman, a se couche, hein, avec son petit bébé quand i a pas... qui a été en... i a ienque quelques jours encore. A couche son petit bébé de bonne heure pis i s'endort. La maman était assez fatiguée, quand a vient à l'heure de se coucher, neuf heures, c'est... au plus tard, i se couchaient.

I a, i dit : "Quoi ce que je vas faire ? Va falloir, i dit, qu'a..." I avait averti là, la fe... la madame de venir à minuit. I dit :

– À minuit là, arrivez pis, i dit, faudra que vous soyez prête à recevoir mon petit bébé. I dit, là je vas vous le donner dans un petit châte. Emportez-moi tout ce que faudra.

– Pis là, la madame a dit, sois pas inquiet, je serai rendue pour minuit.

Lui là, écoute, i dormait mais i dormait inquiet, hein. Tout probable qu'i a pas dormi pantoute, si vous voulez v... si vous voulez co... dire comme moi, i a pas dormi, pantoute, pantoute. Ça fait qu'i dit : "Quoi ce que je vas faire ? Comment..." I pensait à ça dans sa chambre : "Comment ce que je vas m'y prendre pour tout', penser à tout ça, hein ?" Pour savoir, pour pa... faire passer que c'était la maman qui avait tué son enfant. I dit : "Comment ce que je vas faire ?" Toujours i pense à toute son affaire comme i faut, un coup que la ma... la maman est couchée.

Le petit bébé était ben abrié avec un, un beau couvre-pied. Pis anciennement, y avait des, des... plus de mouches qu'aujourd'hui. I les tuaient pas comme i voulaient. Ça fait qu'on, on abiait toujours avec un petit couvre-pied, ben par sus la tête souvent, pour cacher l'air et puis cacher les mouches, hein, un peu, pour pas que les mouches rentent. Toujours a, aile avait ben abrié comme i faut son [148] petit bébé. Pis là, a se couche pis a dort. A dormait, demandez pas. A prend

ses souliers pis a les envoie sour le lit comme d'habitude. Ses deux souliers, a les met sour le lit. Lui, i dit : "Quoi c'est que je vas faire ? Comment ce que je vas m'y prendre ?" I pensait à tout ça. "Faudra que je prenne ci, je ferai ça, je ferai ça sus ses souliers." I avait tout pensé à son affaire, le petit garçon, mais i dormait mal.

Toujours quand vient le temps là, là, y a pas à dire là, là... c'est... là c'était le temps, faulait absolument qu'i, qu'i parte. Là la bo... i a... vitement lui, i avait... i téléphone où i va chercher la ma... la maman, la... pour venir garder le petit bébé, venir chercher le petit bébé. Là i l'avertit de venir une telle journée.

– Faut que tu viennes.

Là elle arrive à minuit juste. Là faulait que le petit bébé seye prêt. Là i prend le petit bébé pis i l'enlève. I l'enlève pis i l'a mis dans un petit, un petit drap ou un petit châte. Emmène à la maman.

– Emporte ton... emporte le paquet mais, i dit, aies-en ben soin. J'irai le voir une fois par mois. I dit, i va vieillir pis, i dit, quand i sera assez vieux, j'irai le chercher. Aies-en ben soin.

– À dit, je vas en avoir ben soin. Sois pas inquiet.

Toujours la maman, elle, qui dormait comme i faut, alle a pas connaissance de d'ça pantoute, pantoute. L'enfant parti, i prend le tu... quoi ce qu'i a eu de chercher là, i avait été chercher son petit tube de sang là, hein, qu'i avait répa... préparé, sa, sa tripe là pis là, i la rouvre dans le ber là pis i étend ça partout à la grandeur du ber. Pis i prend un couteau à ressort pour montrer qu'a avait fait boucherie, la mère, la maman. Prend son couteau à ressort pis i le saute dans le sang pis i t'envoie ça en-dessous du lit. Là i, écoute, imaginez-vous qu'i prend ce couvre-pied, qui était net – c'était un beau couvre-pied – pis i l'abrilie tout comme i faut, ben abrié, le ber, pour pas que ça paraisse. I devait avoir chaud, à mon idée. Moi, j'aurais pas fait ça sans avoir chaud. I a parti après ça, i part pis i s'en va dans sa chambre pour se coucher, [149] mais i dort pas de la nuit, hein. Là i a pris le bébé pis i l'a donné pis là, i était parti.

– J'ai promis, a dit, j'ai promis que j'aurais ben soin. Inquiète-toi z-en pas. Que tu viennes, que tu viennes pas, le bébé va être ben élevé. Sois pas inquiet.

Pis a les élevait ben aussi, a avait bien soin des enfants, pis c'était une bonne personne pour élever les enfants.

Fait que là, tout le monde dormait. Personne a connaissance de rien ! Le bonhomme fatigué, demandons pas, la bonne femme fatiguée. I ont pas connaissance de rien.

Le lendemain matin comme d'habitude, vous savez qu'on se lève, pis i s'en vont à la grange. I vont faire leur train. Le bonhomme se lève, la maman retarde toujours, elle, a retarde un peu là : alle avait un engagé pour aller aider à son mari. Ça fait que la maman retarde un peu. I avaient pas attendu le bébé de la nuit. Ça fait que ça faisait du nouveau un petit peu, mais pas assez, parce que souvent, des fois les enfants, ça, ça peut se réveiller, trois, quatre fois par nuit pis ça peut passer droit. L'enfant avait-i pas passé droit, avait pas, i s'était pas réveillé du tout de la nuit. Ben abrié.

Toujours le père, papa s'en va à la grange, 1... l'engagé s'en va à la grange. I avait ben mal au coeur, l'engagé, ben mal au coeur. Mais i le disait pas, hein. Pensait à tout ça, c'était pas drôle.

Quand le train fut fini, ben i reviennent à la maison comme de coutume. La bonne femme s'était levée. A pensait, comprends ben, à un... son [kimono] ou a s'habille, comme d'habitude. Son bébé était ben abrié, a, va... a voit rien. A voit... m'as dire comme a dit, quand on s... quand on y pense à rien pis qu'on, on croit pas que ça va arriver des affaires de même, on y pense pas. A se lève en hâte vitelement pour aller préparer son déjeuner. A prépare son je... son déjeuner. Tout était prêt, la table était mis. I arrivent de la grange, eux-autres là. Demandez pas comment ce que le petit que... homme qu'i a été là ! I arrive mais... hein ! I devait... les sa... les oreilles devaient i tinter. Le père, lui, savait rien, ce pauvre père. I arrivent à la [150] maison. Se mettent à la table, se lavent les mains, se mettent à la table pis i se mettent à ma... à ma... i mangent. Après manger, le bonhomme, i dit :

– C'est donc ben curieux, i dit, le petit se réveille pas ? Qu'est-ce tu fais donc, ma femme ? L'as-tu rendormi ? I dit, i est jamais passé c't'heure-là pis, i dit, avons pas de bébé autour de nous-autres. On trouve ça drôle, on l'aime ça l'avoir [un peu] autour de nous-autres.

– A dit, mon bonhomme, t'as ben raison. J'y pensais pus à mon bébé. A dit, i dort si bien là, a dit, hein. J'étais, j'étais si fatiguée hier au

soir. Tu vas me pardonner, hein. J'ai seulement pas été voir. A dit, ben certain, a dit, que i dort, hein, c't'enfant.

Ça fait que l'engagé, demande pas là, lui, i savait qu'i dormait pas, hein. I frissonnait, i avait hâte d'avoir fini de manger. Je te dis que la peau des fesses i tremblait. I a beau trembler tant que ça voudra, p... pas de bébé ! Papa, i dit :

– Va le chercher, la mère. Faudrait le voir avant qu'on parte, toujours, je voudrais le voir.

Ben a part vitelement, ça, la maman, à la course, hein. A dit :

– Quand même je déjeûnerai tard, ça me fait rien. M'as toujours aller chercher mon bébé.

Alle arrive, hein, a lève le couvre-pied, hein, pour voir son bébé. Demandez pas quelle face qu'alle a, la pauvre maman, en apercevant tout le sang dans son petit ber qu'a avait ! Dans ce temps-là, c'étaient des berceaux qu'on avait, des beaux bers là qu'on... ben qu'i, qu'i, i berçaient. Pis a... i avait rabrié ça, hein, demandez pas le sang qu'y avait là. La maman part à crier, au désespoir.

– Où mon bébé, qu'a crie là ?

– L'engagé, quoi ce que ça veut dire ça ? Ça a pas de bon sens !

Comme eux-autres, hein. I va au-devant d'eux-autres.

[151]

– Ça a pas de bon sens, i dit, l'engagé.

I se met à dire tout ça, hein, pareil, pour faire voir qu'i avait pas volé l'enfant. Toujours le père, lui, pleure, i crie, i fait tout, hein.

– Ça a pas de bon sens ! Ma femme, quoi ce que t'as fait de ton enfant ? L'as-tu tué cette nuit ? L'as-tu envoyé en quelque part ?

Là, hein, demande pas, c'te pauvre mère, au désespoir, la maman, hein, qu'a pleurait. Quand c'est nos enfants pis de voir son enfant parti, misérable comme ça. Découragée, elle aussi, de voir que son mari l'accusait en plus. Son mari, i l'accusait en plus. C'était pas a... assez triste ! Toujours a dit :

– Mon mari, rempi... rempire pas les choses, a dit. J'en ai ben assez comme ça, tu me fais mourir.

– Ben, i dit, tu te fais mourir mais m'as te faire mourir ben plus que ça.

Pis l'engagé prenait pour la maman.

– Ça a pas de bon sens ! Voir, voir si... monsieur, voir si a va tuer son enfant. Vous voyez toujours ben si quelqu'uns sont venus pis qu'i ont fait boucherie là pis i ont, i ont tué l'enfant pis i l'ont emporté ! Vous voyez ben c'est pas votre femme !

Là i prenait pour la femme. Mais prend pour la femme tant que ça voudra, le père, lui, i dit :

– C'est fini, ma femme. Ta vie est finie avec moi. Là, i dit, tu vas entrer dans une chambre, tu vas vivre à l'eau pis aux pois. Toute ta vie t'as payé, tu vas payer la vie de ton petit garçon. T'as eu un petit bébé pis tu... on l'aimait ce petit bébé-là pis tu l'as, tu, tu l'as pas gardé, hein.

Ça fait elle, ah ! demande pas, demandez pas quoi c'est qu'alle a fait. Vous avez pas besoin de vous demander ça. Faut endurer, faut endurer ! I la pogne, sa femme, envoyé dans la chambre sus une chaise.

[152]

Pis, i dit, reste là pis tu vas être nourrie, renfermée à la noirceur, tu vas être nourrie à l'eau pis aux pois.

[La pauvre femme, là], a était pris. L'engagé trouve ça ben triste. Demandez pas qu'i a été ben désappointé. I pensait pas que ça serait comme ça, hein. I avait d'autres idées. Toujours i dit :

– Astheure, bon, ben, i dit, i dit à son engagé, tu restes avec moi.

– Bon, i dit, c'est correct.

– Tu vas rester avec moi. Va ben falloir là, j'ai pus ma femme. C'est fini avec elle.

L'engagé était pas pour ça. I dit :

– Votre femme, c'est votre femme. Ça a pas de bon sens. Vous avez eu des voleurs, vous avez eu quelqu'un icite !

Là i essayait à rabrier ça pour la garder. Non, faut endurer toute la vie qu'i i restait avec le bonhomme là, faullait qu'i restait avec lui pis faullait qu'i fasse tout ce qu'i i disait.

– O.K., i dit, d'abord que c'est comme ça, allons travailler .

L'engagé part pis le, son mari, pis i allaient travailler tous les jours. C'était... demandez pas c'était ennuyant pis c'était pas courageux pour travailler pour des pas... pour des parents.

Toujours vous savez que dans les contes ça se passe vite. Quand... vlà douze ans passés, quand... vous s... i y allait tous les mois. Le père allait voir son petit garçon à tout' les mois, i allait une fois par mois. I allait voir pour tâcher qu'i s... s'emmourache ²⁴ de son père, qu'i dise que "chus ton père". Pis jeune, ça faisait bien mais quand i a vieilli là, i faullait un père, hein. Bon. Et i l'aimait pas comme son père mais ça fait rien. Toujours la bonne femme qui était nourrice, a disait toujours :

[153]

– C'est ton papa qui arrive. Fais-i une belle façon, tu peux l'aimer, ton papa. C'est, ton papa, ça.

O.K., faullait bien mais i l'aimait pas. I disait toujours à sa nourrice :

– C'est pas mon papa ! C'est pas mon papa !

I avait eu les dons mais le petit garçon là savait pas plus que vous-autres qu'i sa... qu'i avait un don. I le savait pas plus que vous-autres. Toujours faut rendurer, rester là jusqu'à douze ans.

Rendu à douze ans, là l'engagé dit :

– J'en ai assez icite. Chus fatigué, j'en peux pus pantoute.

I était obligé de faire à manger. La maman, y-elle, en faisait pus à manger. I faisait à manger comme le père, la même chose. I restaient ensemble. Fait qu'i vit... i dit : "Là c'est fini. Faut je parte astheure. M'as asseyer d'aller le voir. Ça fait longtemps qu'a l'a instruit, i dit, je dois être bon pour le sortir là pis i doit être bon pour faire quelque chose de bien. M'en vas asseyer, c'est le temps."

²⁴ Pour s'amouracher.

– Pis, i dit, là, i dit, je vous laisse, i dit, monsieur.

– Comment ! Tu me laisses, toi ! Es-tu fou ? Tu sais toujours ben j'ai pas ma femme. I dit, regarde, ma femme est finie ! I dit, a vit dans la mousse, pis, i dit, a s... alle achève de mourir pis tu vas me laisser ! Ben, i dit, je vas mourir, moi itou.

– Ben, i dit, c'est pas de ma faute, monsieur. Vous aviez ienqu'à garder votre femme. Vous l'avez pas gardée, bon, ben, i dit, moi, i dit, je m'en vas là. Je fais... chus tanné de rè... de c'te vie-là. Chus, chus t'épuisé.

– Ah ! ben, i dit, d'abord, chus pas capable de te retenir. T'es pas mon enfant, chus pas capable de te retenir ! Va-t-en.

– O.K. Bonjour.

[154]

Fait ses adieux avec le bonhomme. C'est parti, c'est, fi... i est fini. Le bonhomme, i dit :

– Moi, j'aime autant mourir, j'aime autant mourir. Ma femme là, j'aime autant mourir.

Faut ben qu'i reste tout seul.

L'autre part pis i s'en va trouver la bonne femme là, la nourrice où ce que c'est qu'i gardait son petit garçon.

– Bon, ben, i dit, chus venu chercher mon petit garçon, madame.

– Ta... chercher votre petit garçon ! A dit, êtes-vous fou ? I est bien que trop jeune. A dit, ça a pas de bon sens, a dit, gagner sa vie, ça a pas de bon sens.

– Ah ! i dit, à douze ans, i est capable de gagner sa vie. Ah ! oui. Je calcule qu'i va... m'en vas i aider. I dit, i va gagner sa vie certain, certain.

– Oui ! Vous pensez ? A dit, moi, i dit, je, je calcule que non. A dit, c'est fin tant qu'on veut, c'est bon tant qu'on veut mais, a dit, c'est un caractère d'un enfant de douze ans. Vous voyez toujours ben, vous êtes pas pour l'emmener bûcher, vous êtes pas pour l'emmener faire de train, a dit, faut qu'i y-alle à la classe, c't 'enfant-là ! A dit, i a jamais été à la classe. C'est moi qui i a fait la classe. A dit, i a jamais sorti, vous le savez.

– Oui pis, i dit, faut pas que ça sorte d'icite non plus. Vous l'avez jamais gardé, vous avez jamais su e... c'était... le nom de ce petit garçon-là pis vous a... vous savez pas le nom du père.

I donne pas son nom, c'est entendu. I dit :

– Vous savez pas le nom du père.

– O.K., i avait... a dit, moi, ça me fait rien, pauvre monsieur. Vous voulez l'emmenner, emmenez-le, emmenez-le ! Mais seulement, a dit, je vous souhaite bonne chance.

– I dit, c'est, pas mon papa pis, i dit, je m'en vas pas !

[155]

Le petit garçon persiste pour pas s'en aller.

– Ça a jamais été mon papa pis, i dit, c'est pas mon papa, ça ! I dit, non ! Ça me le dit que c'est pas mon papa.

La mada... la maman dit, c'est ton papa, tu vois toujours ben. I t'a mis, i t'a placé icite. A dit, as...

Alle a asseyé d'i dire toutes sortes de choses mais i avait déjà assez d'intelligence pour savoir comment ce que l'autre se comportait, que c'te... comportait pas en père de famille. Toujours a dit :

– Faut que tu t'en alles. A dit, je vas attendre, voir... quoi c'est tu... ça me fait de la peine effrayant.

Hein, la mé... la maman, a l'avait élevé. A l'aimait autant comme un de ses enfants. C'était triste, vous savez. Touj... moi, j'étais pas là parce ça seye mieux que j'étais pas là. Toujours, a, i dit :

– Viens-t-en, mon petit garçon. Veux, veux pas, i dit, je t'ai fait élever pis, i dit, j'étais pas capable de te garder. Ta maman était morte, j'étais pas capable de te garder. Fait-là i dit, viens-t-en avec moi. I dit, on va assejer de gagner notre vie.

Après que la maman, la, la maman, la maman-nourrice i promet que jamais qu'a en parlera pis jamais qu'a le dirait qu'a a gardé un enfant, jamais donner le nom du père, i dit :

– Astheure rendu dehors, je m'arrangerai ben avec.

Là i part avec le petit garçon. Là le petit garçon, demandez pas quel adieu qu'i fait avec, avec sa mère-nourrice pis elle pareil avec.

Demandez pas, hein, a l'aimait épouvantable comme son enfant propre pis lui pareil. Mais i dit :

– C'est fini, pauvre maman, c'est fini. Vous m'avez élevé mais, i dit, c'est tout.

I était pas rendu au pied du perron, son papa dit :

[156]

– Ecoute là, on a ben des choses a penser, mon petit garçon.

– Oui, quoi ce que c'est ? I dit, je savais ben, i dit, que t'aurais tout de suite quelque chose à me demander. I dit, je vois ben, i dit, t'as des intentions que j'ai pas mais, i dit, chus t-assez vieux pour comprendre, i dit, que t'es pas mon père pis, i dit, je le sais que t'es pas mon père.

– I dit, pourquoi ce que tu dis ça que t'es pas... chus pas... Je t'ai fait élever, tu comprends ben, j'ai perdu ta maman. Fait j'était obligé.

– Non. Jamais tu me rentreras dans la tête que chus ton père, t'es mon père. Jamais !

Le petit garçon avait toujours des pressentiments.

– Bon, i dit, attends un peu là. Laissons tout ça là. Commençons par le commencement. I dit, on va s'en aller tranquillement pis, i dit, tu vas voir, i dit, qu'on va être heureux. Si tu veux dire comme moi là, i dit, tu vas voir. Là, i dit, là, je t'en parlerai pas astheure.

– I dit, quoi c'est que t'as à me dire ? Dis-moi le tout de suite parce qu'i dit, je resterai pas longtemps avec toi.

– I dit, tu vas rester toute ta vie. Faut que tu restes avec moi. Quand même tu voudrais pas rester avec moi, tu vas rester avec moi. Mais, i dit, seulement, j'ai ben des choses à te dire que tu sais pas.

– C'est correct. Viens me dire ça.

I montent sus une grosse montagne là, i t'avait... était, c'était pas mal loin. Et que i filent, i filent à une couple de milles pis rendus à une couple de milles là, y avait pus ienque du bois pis de l'eau, tu sais, comprends ben, pis des montagnes, le petit garçon, i dit :

– On en a-tu pour longtemps à marcher là ? I dit, si on en a pour longtemps, moi, chus t-écoeuré. I dit, j'ai pas été élevé de même, mar-

cher de même. Pis, i dit, j'ai faim, j'ai soif pis, i dit, tu me parles de rien.

[157]

– Ben, i dit, écoute là. C'est ça j'attendais. Si t'as faim, on va manger pis, i dit, tu dois... c'est toi qui vas mettre la table.

– Le petit garçon, i dit, c'est moi qui vas mettre la table. C'est moi qui vas mettre la table ! Ben, i dit, mon père là, t'es loin d'être mon père, t'es fou épouvantable. [*L'assistance rit.*] Quoi voulez-vous que je fasse, vous ? I dit, c'est attendu que t'es fou, i dit, j'ai, jamais attendu un père di... dire ça des affaires de même, mettre la table dans le champ !

Pis ça faisait des roches pis ça faisait des montagnes, mettre la table ! Le petit garçon là, i savait pas trop quoi penser mais i était assez intelligent. I dit :

– Quoi ce que c'est que je vas faire, i dit, pour mettre la table ?

– I dit, t'as ienqu'une parole à dire. Tu vas asseyer en tous les cas, je le sais pas si t'es bon. Mais, i dit, si t'es bon pour faire ça, i dit, on va être heureux après ça toute notre vie.

– Ben, i dit, j'aime ben mieux pas être heureux avec toi !

I i envoyait tout le temps une pointe, tout le temps en avant de même. Le petit garçon, i était plus fin que le bonhomme. Toujours i dit :

– Dis donc : "Je voudrais qu'y aurait un beau gros pain icite là à la place d'une roche pis ça serait un beau pain pour manger."

Le petit garçon :

– Je le dirais ben. Mais, i dit, un...t'es fou, i dit, j'ai jamais vu ton pareil. M'as dire que je veux avoir un pain, pis i va avoir un pain, pis c'est une roche ! Ben ça, c'est effrayant.

Tu comprends ben, i avait pas été instruit de, des affaires... de, de penser qu'i pouvait avoir un don. I dit :

[158]

– Je vas le dire pour te plaire. Je voudrais qu'y aurait un beau gros pain icite qu'on pourrait le manger tout de suite.

En disant, mes amis, un beau gros pain en avant. Là le petit garçon ouvre les yeux. I avait douze ans pis i était comme un enfant de vingt ans.

– Bon, ben, i dit, je vois quoi ce que c'est que tu veux dire. M'en aperçois là, i dit, quoi ce que c'est que tu veux dire.

– I dit, j'ai, j'ai... tu vois ben, tu vois comme on est sauvé. On a pas de maison, on a rien. Bon, ben là, on va manger. Tu vas dire : "Je veux qu'i y ait une belle table icite là, après-midi là, une belle table mis. Toutes sortes de choses sus la table."

– Mais, i dit, i va-ti en avoir ?

– I dit, tu vas le dire toujours, dis-le. T'as vu, t'as eu un beau gros pain, tu vas avoir une belle table mis pareil.

– Le petit, le petit garçon, i dit, c'est effrayant. Là, i dit, plus ça va, plus t'es fou. Je sais pas où c'est ce tu prends tout ça mais moi, i dit, j'ai pas appris ça pis, i dit, ma nourrice m'a pas montré ça.

– Ça fait rien. I dit, moi, i dit, je le sais, i dit, quoi faire. I dit, dis ça toujours, mon petit garçon, faut que tu le dises.

– Oui, m'as le dire pour te plaire. C'est correct. I dit, je voudrais que la table serait mis, j'aurais une belle table en avant de moi là qu'on mangerait quoi ce qu'on voudrait. Y aurait toutes sortes de choses : toutes sortes de viandes, toutes sortes de légumes, toutes sortes de fruits.

En le disant, la table était mis. Ah ! ben là, le petit garçon, i dit :

– Là je vois, je vois pourquoi ce tu m'as, tu m'as... c'est lui, c'est lui. Tu m'as fait élever pour ça. Je le savais pas. Tout ce que je vas dire, ça doit être, ça doit arriver. Ça doit être ça.

[159]

I mange comme i faut pis i i repense pus.

– Bon, ben, i dit, astheure, ôte la table. Dis, dis qu'l faut que ce table-là parte, a va partir. Pis i dit, on va remplacer ça par un beau château !

– Un château ! I dit, qui c'est qui va nous bâtir ça, un château ?

– I dit, t'as vu ta table t-à l'heure ? I dit, redis la même chose, hein, quoi c'est, que tu veux.

– Oui mais, i dit, un château, c'est pas pareil. Faut du bois, faut toutes sortes de choses, i dit, pour bâtir un château !

– Ben oui mais, i dit, tu vas le dire, toi. Dis : "Je voudrais qu'on aurait le plus beau château icite monté en or et en argent. Pis que ça aurait toutes sortes de choses dedans, qu'i serait ben greyé, des, des meubles en masse pis y aurait du manger, des belles tables mis pis des lits en masse. Tout greyé pareil comme.. ce que y a de mieux, ce que y a de mieux sus la terre, dans toute la ville."

– I dit, m'en vas le dire. I dit, le restant a arrivé, ça peut arriver.

Comme de fait, i dit :

– Je voudrais avoir le plus beau château que y a pas sus la terre monté en chaînes et en or , en d... en chaînes d'or pis en mo... en or partout pis tout, tout greyé en dedans, pis des tables, pis des lits, toutes sortes de choses !

En le disant, mes amis, le château, mes amis, est monté pis tout la... tout est fait, pis les tables sont mis pis les lits sont prêts à coucher pis...

– Ah ! la, la, le petit garçon dit, je me connais pus pantoute !
L'assistance rit.]

– Le père i dit, tu vois, mon petit garçon, tu le connaissais pas, hein, ton père. Tu connaissais pas ton père, i dit.

[160]

– T'es pas mon père ! *[encore]* I dit, t'es pas mon père.

I dit : "I m'aime pas. Va falloir que je m'en débarrasse mais que j'aie tout ce que me faut." Lui, dans sa tête là, c'était de... défaire, i voulait se défaire du petit garçon. I était trop savant, là i était déjà trop savant. Ça fait que le petit garçon le savait pas, lui, hein, mais i voulait pas tout i donner. Là i avait été obligé de bâtir ce châtir... ce château-là.

Quand vient le soir, tu comprends ben que tout... i ont joué du piano, y avait tout dans..., hein. I était écoeuré pis le bonhomme était écoeuré. I faulait une femme.

– Là, i dit, astheure, i me faut une femme. I dit, mon petit garçon, i dit, dis donc : "3e voudrais que la plus belle fille de Paris soye icite à soir." [*L'assistance rit.*]

– Ah ! ben, là, i dit, mon père, t'es fou. T'es fou, i dit. Tu trouves pas qu'on en a assez, i dit ? Garde ²⁵ ça. I dit, on a tout, i dit, à souhait, tout ce que on peut avoir dans une maison, tout ce qu'on peut avoir partout. Tu en as pas encore assez, tu demandes là, i dit, de faire venir la plus belle fille de Paris !

– Ben oui ! I dit, ça va être plus désennuyant pour toi, ça va être plus désennuyant pour moi. I dit, tu vois ben ton père est tout seul pis toi, t'es tout seul. Pis, i dit, on va avoir de l'agrément avec une femme dans la maison. Autrement, i dit, c'est ennuyant épouvantable. [*L'assistance rit.*]

– Le petit garçon, i dit, t'es pas contentable, mon père. M'en vas le dire mais ça a pas de bon sens...

[FIN BOBINE 79-22

DÉBUT BOBINE 79-23]

– Ah ! i dit, mademoui... mademoiselle, venez par ici.

[*L'assistance rit.*]

Mademoiselle s'en va vers le bonhomme. Le petit garçon dit :

[161]

– Je savais ben c'était mon père, hein ²⁶.

Hein, elle, elle, en voyant le petit garçon, alle aimait le petit garçon, hein, demande pas. Mais i faut, faut faire une belle façon au bonhomme.

Toute la veillée, i ont de l'agrément. Y avait tout dans la maison pour les amuser. Rendu à neuf heures, neuf heures et demie, là i avai été... c'était ben neuf heures et demie. I avait appelé à neuf heures.

– Bon, ben, i dit, mon petit garçon là, si tu veux dire comme moi, i dit, on va se coucher. Moi, chus fatigué.

²⁵ Pour regarder.

²⁶ La préposition pour donnerait tout son sens à la réplique ici.

– I dit, oui, tu dois être fatigué, i dit. Tu fais rien, c'est tout moi qui fais tout. [*L'assistance rit.*]

Fait que la, la fille a remarqué ça un peu mais pas assez, tu sais, pour comprendre tout ce qui s'était passé.

– Ah ! i dit, tu vas aller te coucher, mon petit garçon. Prends c'te chambre-là, tu coucheras là. I dit, nous-autres, on va coucher dans c'te chambre-là.

– À dit, prends ton temps là, prends ton temps. A dit, moi là, a dit, écoute, a dit, chus pas, je me couche pas de bonne heure de même. A dit, je vas veiller un peu pis, a dit, on va parler encore. A dit, tu trouves pas, a dit, qu'i, i se couche un peu de bonne heure, ton petit garçon ? A dit, je le trouve fin, moi, i dit, épouvantable.

Alle aurait voulu rester avec le petit garçon, hein. Alle aimait ben mieux le petit garçon. C'est plein de bon sens. Toujours le petit garçon, i dit :

– Ça me fait rien. I dit, chus t'accoutumé de me coucher à neuf heures, madame. I dit, je vous souhaite bonne nuit.

– À dit, t'aurais ben pu le garder, a dit, encore une demi-heure.

– Ben, i dit, i a beau rester une demi-heure encore.

Ça fait que le petit garçon, lui, hein, i continue à son lit pis bonsoir, embrasse la princesse pis lé... bonsoir à son père pis i s'en va se coucher.

[162]

Fait que après qu'i a été tout seul, pis l'autre est couché, c't'enfant :

– Bon, i dit, là, écoute là. Là, je t'ai fait... Toi, t'es ma femme icite là. On est pas mariés mais si tu veux, tu vas être ma femme. Bon, ben, i dit, t'as une grosse ouvrage, i dit, à faire demain.

– À dit, ben voyons, t'as tout ce que faut dans la maison ! Quoi c'est que je vas faire demain ? C'est net, c'est sa... c'est reluisant, c'est partout.

– Ah ! c'est ben pire que ça. I dit, faut que tu tuses mon petit garçon si tu veux qu'on soye heureux ²⁷ tous les deux, tous les deux... Autrement, si tu le tues pas, on sera pas heureux. Non !

– Tuer ton petit garçon ! A dit, penses-tu j'aurais ce coeur-là, tuer ton petit garçon ? J'aimerais mieux mourir faudrait je tuse ton petit garçon !

– Tu vas choisir. I dit, là je vas partir demain matin pour la journée. Mais je revienne à six heures, si t'as pas tué le petit garçon, c'est toi qui va mourir à six heures.

Ah, voir si a croit ²⁸, elle, hein ! À rit de d'ça. I en avait fait une belle façon toute la belle veillée, fait que imagine-toi que a croyait ²⁹ pas ça pantoute, hein. A dit :

– Voir, toujours voir... voir... À... dans... dans... écoute là. D'abord que, c'est-i un petit fou, c'est-i... quoi ce qu'i a ?

– Ah ! i dit, qu'i ait qu'est-ce qu'i voudra, i dit, faut que tu le tuses. Moi, i dit, j'i trouve pas de vaisseaux... de què... de què... défauts, mais, i dit, i en a ! C'est pour ça, i dit, faut le tuer absolument.

– Ben, a dit, c'est correct. À dit, le... m'as t'écouter, je le tuerai certain, certain.

Toujours le petit garçon dormait. Pis si i dormait pas, ben i faisait semblant. Je le sais pas, j'ai pas été voir. [*L'assistance rit.*] Toujours la bonne femme, là a [163] passe la nuit, a se couche, la belle fille, hein, a était belle.

Le lendemain matin, i part. I fait ses adieux à sa belle, à sa belle petite femme. I a... i l'embrasse avant de partir.

– Bonjour ! Pis, i dit, à soir, oublie-toi pas. A six heures, je vas arriver ici. Si le petit est pas mort, c'est, toi qui vas mourir.

– Oui ! Oui ! Oui ! Va-t'en, a dit. Débarrasse ! I sera mort, sois pas inquiet, a dit. Si... quand que c'est des affaires à faire, je, mes... mes jobs, a dit, je les fais.

– Ça bon !

²⁷ Prononcé heureuse.

²⁸ Prononcé cré.

²⁹ Prononcé créyait.

Toujours le petit garçon, a ... i i avait ben avertie de le lever vers neuf heures. A part pis a... i passait droit, c't'enfant. I dormait ben, hein. Alle arrive... pis i [était resté] un grand garçon, hein, i était raisonnable. Alle arrive :

– Ecoute là, bonjour mon Ti-Jean !

– Ouais ! I dit, de... c'est-tu l'heure déjà de se lever ?

– Ah ! longtemps, a dit, fait longtemps que chus levée, a dit, moi. A dit, ton père est parti à six heures.

– C'est pas mon père, i dit ! Fourre-toi pas dans la tête, i dit, que c'est mon père, ça, c'est pas mon père. Mais ça fait rien, faut ben l'appeler mon père, ça fait rien.

En tout' les cas la petite femme est fine là, alle aime le petit garçon. A i donne un bon déjeuner pis a l'aimait, hein. A dit :

– J'ai une grosse job à faire à matin.

– I dit, une grosse job ? Quoi c'est ?

– A dit, c'est, pas disable. A dit, ça a pas de bon sens. Chus pas capable de le faire !

[164]

– Quoi c'est faut que tu fasses ? Aye ! aye ! a dit, i dit, dis-le quoi c'est tu...

– Fait que, ah ! a dit, chus pas capable de le... ça a pas de bon sens je te dis ça. A dit, ton père a dit de te tuer !

– Me tuer ! Pis c'est moi, i dit, qui fais tout pis, i dit, i veut me tuer déjà pour se débarrasser, i dit, de moi ! Je savais ben c'était pas mon père, hein. Je te l'ai dit c'était pas mon père hier.

– A dit, pauvre toi. Crois-tu, a dit, je te tuerais. A dit, j'aimerais mieux mourir. Y a pas de danger je te tuse, crains pas. A dit, d'abord, si j'é... je te tue là, a dit, tout ce que je sais que si je te tue, i va me tuer. T'es trop fin. A dit, un homme fin comme toi là, ah !, y a pas de danger que je te tuerais. A dit, y a pas de danger je te tue.

– Ben, i dit, ça me fait rien. Quoi ce tu veux je... si i a dit qu'i te tuerait, i va ben te tuer.

– Ah ! a dit, i me tuera. Quoi ce tu veux. A dit, chus pas capable de te tuer, je t'aime trop.

Plus a allait toute la journée, a passé la journée avec, a l'aimait, ça a pas de bon sens.

Toujours i... vient, vlà six heures le soir. Ça vient vite, vous savez. Le petit garçon a eu du plaisir toute la journée avec elle. Y a pas de coin qu'i avaient pas vu, i avaient passé partout. Juste une chambre qu'i avaient pas rouvert. A était barrée à clé, i pouvaient pas aller là. Le reste, c'était tout ouvert partout, ça, pas de soin. I avaient été partout. Six heures arrivent, papa arrive. En arrivant :

– Bonjour, ma femme !

I i saute au cou. Le petit garçon qu'i y était pas. I s'était esquivé un peu.

– Bonjour.

– Bon, ben, i dit, je sais que tu dois avoir fait la job, hein. Ta job est faite, je le vois ben. I y est pas !

[165]

– Ah ! a dit, es-tu fou ? Tu dis ça pour rire. Si je l'avais tué, a dit, tu m'aurais tuée, hein ? Je le sais, a dit, tu m'aurais tuée, hein ?

– Non. C'est ben de valeur, i dit. T'étais une belle fille, i dit, t'étais la plus belle fille de Paris. Mais, i dit, c'est ben de valeur, tu vas mourir.

I attrappe son sabre qui était pas loin, i i coupe le cou. Un... pogne la femme. La chambre qui était barrée, c'était spécial pour aller placer les femmes mortes. I va accrocher la femme sur un gond, la tête dans une place pis la, les... y avait des cuves tout le long là pis le sang tombait dedans. Ferme la porte de chambre barrée à clé. Là, i était tout seul.

Quand vient neuf heures encore du soir, neuf heures et demie, i dit :

– Mon petit garçon...

– I dit, quand tu m'appelles "mon petit garçon", i dit, chus fâché contre toi, son père, i dit, c'est épouvantable. [*L'assistance rit.*] Je t'haïs, i dit, je t'haïs !

– Eh ! oui. Ben, i dit, je t'haïs pas, moi, i dit, je t'aime épouvantable. Tu vois, i dit, je me suis débarrassé d'elle là, i dit, a est repartie, je l'ai envoyée.

– I dit, dis pas que vous l'avez tuée !

– Non, non. I dit, je l'ai mis... je l'ai envoyée, je m'en suis débarrassé. I dit, si tu veux, i dit, tu vas dire : "Je veux que la plus belle fille, la plus belle fille de, de France soye icite à soir."

– I dit, papa, t'es fou, ça a pas de bon sens ! Je t'ai fait venir la plus belle fille de Paris, tu t'en défais, tu l'envoyes, je sais pas quoi ce tu en as fait. Tu i dis de faire des affaires qui a pas ni rime ni bon sens. Pis, i dit, là tu veux faire revenir encore la plus belle fille, fille de France ! Tu y penses pas pantoute ! A va venir mais, i dit, j'aime pas ça ce que je fais là, i dit. C'est mal, ça, ce que je fais là.

[166]

Lui, i avait pas de mal, le bonhomme. I dit :

– Dis ça là qu'a... que, que je veux que la plus belle fille de France soye icite ce soir.

Le petit garçon dit ce que son père a dit. La plus belle fille arrive encore. A saute au cou du petit, garçon le premier, hein. Après ça, c'est le père qui y passe, lui itou. [*L'assistance rit.*]

Bon, là, i ont de l'agrément encore jusqu'à dix heures. A dix heures :

– Mon petit garçon, va te coucher.

La même chose de la veille, a l'envoyé encore cou... i l'envoyé coucher pour parler à sa femme encore d'avoir la même job à faire lendemain matin. La même chose, on a pas besoin de dire quoi, vous le savez.

– Bon, ben, a dit, d'abord que c'est comme ça, si c'est un innocent que t'as. A dit, i a pas l'air innocent, a dit, i a l'air à... mieux que nous-autres...

À dit pas "mieux que toi" parce qu'i aurait t-être ben été fâché.

–... mieux que nous-autres. [*L'assistance rit.*] Mais, a dit, d'abord que tu veux absolument, je le tuerai. C'est ça.

– Bon, ben i dit, si tu le fais pas, c'est toi qui passeras .

La même chose arrive dans le jour. À va pour lever le petit garçon. Le petit garçon, a i dit qu'a a une grosse job à faire. I dit :

– Tous les matins, y des jobs à faire. I dit, la job se fait pas.

Commençait à comprendre les a... pas mal mais pas encore assez pour arrêter. Mais en tout les cas. I dit :

[167]

– Là, je comprends pus ça pantoute. Pis i... i dit à, i dit à la petite femme, i dit, si tu me tues pas là, tu vas mourir ou ben donc tu vas sacrer le camp. I dit, mon père veut se défaire de toi.

– À dit, j'aime mieux.

À avait, alle aimait assez le petit garçon encore, a l'aimait encore le redouble de l'autre. Pis le petit garçon l'aimait, hein, a était belle, hein. À était belle pis a était fine, hein. Demandez pas, j'ai pas besoin d'aller voir qu'a devait être fine. Pis la plus belle fille de France, ça devait être encore plus beau que nous-autres ! [*L'assistance rit.*] C'est, entendu, ça, hein ? I, i avait une beauté ordinaire, pas ordinaire, bon. Ah ! ben là, i i dit, a dit :

– C'est épouvantable en tous les cas de faire des, faire des affaires comme ça.

Le petit ga... a le tue pas. Ça, ça vire encore pareil. La deuxième, ça vire à la même chose, demandez pas. Pogne la femme encore, la même chose. A six heures i entre. I prend son sabre.

– D'abord que tu l'as pas tué...

Coupe.

Fait que là, faulait encore une autre femme qui rentre là encore. Le petit garçon, rendu à dix heures et demie, son père vient le trouver encore. I dit :

– Ecoute là, je me suis t'ennuyé ! Tu t'ennuies pas, toi ? I dit, on est tous seuls ³⁰ là. Ça a pas de bon sens, je le regrette assez, i dit, de m'être débarrassé d'eux-autres, i dit, je le regrette effrayant.

³⁰ Prononcé seu.

I les avait placées à la même place. Le petit garçon savait pas ça, lui, i avait pas vu ça. C'était ben défendu de rentrer dans c'te chambre-là ! E... i e... i dit :

– Moi, je m'ennuie. Chus tanné, i dit, de toi, i dit, ça a pas de bon sens. I dit, je sais pas comment je ferais pour me débarrasser de toi, son père. Mais, i dit, t'es pas [168] mon père, je le savais. T'es pas normal. Si t'étais normal, je le dirais mais t'es pas normal.

– Toujours, eh ! ben, i dit, écoute là. I dit, là, i dit, tu vas dire : "Je veux que la plus belle fille d'Angleterre soye icite ce soir."

C'était ce qu'y a de plus beau pis y en avait pas d'autres d'Angleterre, de toute l'Angleterre. I dit :

– M'en vas le dire pour te faire plaisir.

I fait encore la même chose. Dans un conte ça passe vite. Là, la plus belle fille d'Angleterre arrive. Demande pas, hein, la belle grand robe traînant jusqu'à terre, une moi... rei... une femme mariée, c'est ben simple ! Tu sais, a était belle mais a était belle ! A rentre pis a saute au cou du petit Jean. Pis l'autre est ben jaloux. Ça fait rien. I a... a i ressaute au cou de l'autre pareil, le père.

Pis là, encore la même chose le soir. Quand vient dix heures, dix heures et demie :

– Mon petit garçon, va te coucher.

– La petite femme, a dit, écoute là, a dit, moi, a dit, j'aime pas ça, a dit, que tu le fasses coucher, c'te, ce petit garçon-là, de bonne heure de même. On aurait eu de l'agrément à soir, a dit, avec. À dit, on passerait la nuit blanche à se conter des histoires, des chansons, des contes, a dit. Moi, a dit, y a rien que j'aime tant, a dit, que de m'amuser. À dit, on va jouer du piano, on va jouer du graphophone ³¹, toutes sortes d'affaires. Pis, a dit, ça va passer le temps. A dit, regarde-moi le, a dit, je veux pas pantoute que tu l'envoyé coucher.

À le garde, elle là. Tu sais que le petit garçon trouve ça drôle.

Quand vient tua... quand vient minuit, une heure, le petit garçon s'endormait. Faillait les laisser jaser ensemble tous les deux un peu. Lui, i voulait i parler tout seul pis i voulait rester tout seul avec, le

³¹ Pour gramophone.

bonhomme. Pis le petit garçon était pas fou, i le savait. Le petit garçon, i dit :

[169]

– Bonsoir, mademoiselle. A demain.

À minuit et demie, une heure, i s'en va se coucher. I dit :

– Ecoute là. I dit, t'as une grosse job à faire.

La même chose, tu comprends ben, faulait tuer le tit garçon.

– Pis, i dit, oublie pas de tuer parce que si tu le tues pas, c'est toi qui vas mourir. Pis, i dit, j'en ai deux ³² de mortes, m'as te le dire. Pis, i dit, là, c'est toi qui vas passer demain soir si tu tues pas... À mé... je pars demain matin là pis i faut que tu tuses le petit garçon. I est fin, trop fin, faut le tuer. Autrement on sera jamais heureux.

À savait pas ça pantoute, elle, hein, demande pas, hein, qu'a... deman... la petite femme, a, a trouve ça drôle épouvantable. A dit : "I est fin, j'ai jamais... Quoi ce qu'est pour ça i veut s'en défaire !" A pense à tout ça là.

Ça fait qu'elle, a avait pensé un peu plus que les autres. Alle avait gardé une partie de la nuit. Rendu au lendemain, a va lever le petit garçon. À dit :

– Ecoute, mon petit garçon, là. Faut absolument tu te lèves. A dit, j'ai, une grosse job à faire. Faut je te tuse, a dit, à matin ! Toi, a dit, ton père a dit de te tuer.

– Moi, chus tanné, i dit, de ce tuage-là ! [*L'assistance rit.*] I dit, à tout' les matins, je fais venir des filles.

– À dit, quoi ce tu viens de dire ? Répète-moi tout ce que t'as dit là ! Faut que tu me répètes tout ça.

Là, le petit garçon commence à raconter tout ce qui s'est passé. I dit :

– On en... après une, i dit, c'est une autre ! Fait venir la plus belle fille de France, la plus fille d'Angleterre, la plus belle fille de Paris. Pis, i dit, toi, c'est la [170] fille d'Angleterre, la plus belle femme, pis,

³² Prononcé deusse.

i dit, là, encore la même chose : me tuer encore, pour me tuer tout' les matins !

Là, a le fait parler. Là, a i demande toutes sortes de choses :

– Où ce que tu d'viens ? À quelle place t'as été élevé ?

– Je le sais pas. Je sais rien de d'ça. I dit, m... c'est pas mon père non plus. Je le vois ben c'est pas mon père. Mais, i dit, je le sais pas. Je sais pas si j'ai été volé, je sais pas si j'ai été... où ce que je d'viens, je le sais pas. Je sais seulement pas mon nom !

– A dit, dis pas un mot. A dit, on va tout savoir ça.

Elle était... a voulait faire venir tout sus le tapis pis alle arrangeait ben ça. A dit :

– Mon petit garçon, a dit, regarde, y a, y a un petit marbre ³³ là, a dit, qui est sus une tablette. Dis donc : "Je voudrais que ce petit marbre-là tombe à terre, qu'i alle tomber dans une, une, dans une cuve de sang à quelque part dans une chambre qu'i doit avoir."

À pense à tout ça, elle là, a a pas besoin qu'i i dise. À était aussi fine comme le tit garçon l'était. Le tit garçon, i dit :

– Je le dirai ben et pis, i dit, ça va marcher. I dit, je voudrais que le petit marbre tombe, parte de d'là pis y-alle tomber dans une cuve de sang.

La porte vr.. I attendent tout suite comme un coup de tonnerre. La porte se rouvre pis le tit marbre va tomber dans la cuve de sang. Pis les deux femmes qui étaient accrochées là, demandez pas comment ce que c'est que, hein, quelle peine qu'i ont là pis comment ce qu'a voit. Elle, a dit :

– J'ai pas besoin d'autre chose, mon petit garçon. Je te tuerai pas, a dit, crains pas. A dit, on va vivre. M'as te laisser vivre, a dit, c'est ça qu'i faut que tu fasses. Mais, a dit, seulement là, a dit, on va faire quelque chose.

[171]

³³ Prononcé marle ; par la suite Maria prononcera plutôt marbre.

À dit, mais qu'i arrive, a dit, ton père, à six heures là, m'en vas t... tout te dire quoi faire. Faut que tu fasses tout ce que je vas te dire, par exemple.

– Oui. I dit, je vas tout faire, i dit, tout ce que tu vas me dire. I dit, je t'aime assez. I dit, toi, t'es aimable mais, i dit, lui i faut le faire mourir.

– À dit, faut le faire mourir. A dit, dis, tu i diras là, écoute-moi ben, dis-le pas astheure. Tu diras... tu vas te cacher sour le lit là...

Y a un lit qui est en face du père quand i arrive là.

–..."Je voudrais que mon père soye Chien Canard, pas le droit d'avancer plus que trois pas, pas le droit de reculer plus que trois pas." Parce qu'a dit, va falloir s'ôter de dans son chemin parce si i nous pogne là, écoute, on va mourir raide ! Pis, a dit, tu vas te cacher sour le lit pis, a dit, tu vas rester sour le lit là. Faut que tu restes sour le lit pis, a dit, tu diras ça. Es-tu capable de le dire ? A dit, je te l'explique là.

Encore deux fois, trois fois, a i explique comme i faut. I dit :

– Je m'en rappellerai ben. J'ai assez hâte de me débarrasser de lui, i dit, que je m'en rappellerai ben. I dit, je vois ben là, i dit, que en moi-même là...

I, i v... i pense à lui là, i i dit à la petite femme aussi. I dit :

–...Ça doit être moi, i dit, qu'a un don. Je dois avoir quelque chose parce qu'i dit, mon père me le dit souvent que chus t-un bon pis j'étais... que je gagne la vie pis que chus pour y gagner sa vie pis i est pour être heureux.

– A dit, i va l'être heureux. On va le rendre heureux ! C'est ça, mon petit garçon. [*L'assistance rit.*]

Ah ! demandez pas quel bè... agrément qu'allé a avec toute la journée, hein. À passe sa belle journée avec, alle a de l'agrément, hein, demandez pas ! C'était pus ienque Ti-Jean là, y avait plus rien d'au... L'autre là, i était mort en arrivant.

[172]

Ah! l'autre arrive le soir. I rouvre la porte. En rouvrant la porte, a dit :

– Vite ! sour le lit, vite, envoyé! Oublie pas toutes les paroles que je t'ai dits, hein. Si tu les oublies, on est finis, on est morts raides. À dit, s... pis, a dit, moi, m'as me reculer d'à ras.

Fait qu'i vient pour a... a... rouvrir la porte pis avance pour venir embrasser la petite femme. A se recule pis a se recule long un peu du petit garçon, hein. Le petit garçon, en le voyant apparaître dans la porte, i dit:

– Je t... je souhaite que mon père soit Chien Canard, pas le droit d'... d'avancer plus que trois pas, pas le droit de reculer plus que trois pas. I sera pas capable, Chien Canard !

En le disant, i est à quatre pattes. Vlà le bonhomme à quatre pattes, mes amis, un vieux, un chien qui se lamente pis qui crie pis qui hurle ! Pis i asseye de sauter sus eux-autres pis asseye d'avancer sour le lit pour pogner le petit garçon, pogner la bonne femme. Pas capable !

– Ah ! ben là, a dit, on t'a, hein! A dit, toi, tu en as eu deux mais, a dit, tu m'as pas eue, hein !

– Ah! ben là, i dit, vous-autres, vous êtes ben plus fins, vous êtes plus fins que moi. I dit, je vois ben que chus fini.

– Oui pis, a dit, tu vas parler, mon canaille de voyou ! Tu vas parler, ma chienne que t'es !

Pis là, a i embarque sus le corps, a est fâchée ben dur. A dit:

– Sors de d'là, mon petit garçon, viens icite, mon petit Jean. A dit, tu vas voir, a dit, qu'on va le trimer! Bon, ben là, a dit, mon petit garçon, Ti-Jean, a dit, dis donc: "Je voudrais qu'on, je veux que le Chien Canard soye transporté sur la galerie de mon père où ce que j'ai été élevé, où ce que chus venu au monde et puis que, que le Chien Canard soye rendu là pis nous-autres aussi. Qu'on soye [173] tout' rendus là, tout' ensemble là. Mais éloignés, par exemple, pas proche de Chien Canard !" [l'assistance rit.]

Ça fait que le petit garçon dit tel que ben, la petite fille lui dit. A dit e... i dit :

– M'en vas le dire, sois pas inquiète. Fait que là i dit, je voudrais que Chien Canard serait rendu chez le... sur la galerie de mon père pis nous-autres aussi, qu'on soye dans la maison ou sur la galerie ben éloignés de lui.

En le disant, Chien Canard est rendu sur la galerie. Demande pas si ça te mène un vacarme, hein. Pis le petit garçon pis la, la fille entraient tout de suite dans la maison pour pas qu'i, pour qu'i seynt loin de Chien Canard.

Le père, en voyant rentrer ça, demandez pas quelle réaction qu'i a eue, demandez pas quel pressentiment. C't'homme-là tombe sur le dos quasiment, hein, demandez pas, i fati... i est découragé pis content, ça a pas de sens, de voir arriver c'te beauté de petit garçon pis la beauté de la fille dans la maison !

– Quoi ce que y a ? Pis, quoi ce que y a ? Pis, mon dieu, i dit, chus-tu fautif ? Pognez-moi, tuez-moi ! [*L'assistance rit.*]

Quelque chose comme ça tout de suite.

– Ben, a dit, non, cher papa. A dit, ça, c'est votre tit garçon icite là. [*La conteuse frappe à quelques reprises sur la table*] Ça, c'est votre Tit-Jean qui a été volé, a dit, ça fait douze ans. Pis, a dit, je vous l'amène là, votre petit garçon. Pis, a dit, moi là, je viens d'une telle place.

A i dit où ce qu'a d'venait.

– Pis, a dit, là, on, on... là, i vient voir sa maman pis son papa.

– Le bonhomme se met à crier, la maman est finie ! Alle achève de mourir ! A est remplie de mousse pis j'i ai pas touché pantoute. J'ai laissé la mousse sur elle. [*L'assisce rit*]. Alle a été nourrie avec des pois pis de l'eau.

[174]

Là, le bonhomme se met à pleurer pis tout le monde était dans la peine par-dessus la tête. A dit :

– Dis, dis donc là, a dit, Ti-Jean, que Chien Canard rentre dans la maison raconter tout ce qui s'est passé.

Demande pas, le Ti-Jean était content, hein. I dit :

– Je voudrais que Chien Canard serait dans la maison pis, i dit, qu'i raconte toute son histoire du commencement à la fin.

Là, Chien Canard rentre pis i se met à raconter tout. Ça i a pris une demi-heure à raconter tout ça ma... vi... tel qu'i s'était pris pour voler l'enfant. Puis là, i demande e... ane... de, de, d'être pardonné mais ou d'être tué tout de suite, qu'i le savait qu'i avait ben mérité. Pis seulement que là, i avait trouvé chaussure à son pied. La petite femme, a dit :

– On va aller plus loin que ça, a dit, Ti-Jean. Avant, laisse-le là, lui là, astheure. Oublie-le là.

– Le bonhomme, i dit, je sa... je pouvais jamais croire qu'un, un garçon ou une fille serait assez méchante pour ça. Jamais croire, j'aurais jamais pu le croire !

– Penses-tu que c'est ta maman qui est dans la chambre ?

– I dit, oui, c'est ma maman. M'as aller la voir.

I part pis i va voir sa maman. C'était pas une maman, c'était un squelette, hein, demandez pas. [*L'assistance rit.*] Fais qu'i i sautait au cou pareil. Là a dit, la petite princesse, a dit :

– Ecoute, Ti-Jean. Dis : "Je voudrais que ma maman serait comme à l'âge de quinze ans. Qu'a soye à l'âge qu'a était avant, qu'a soit belle, une belle femme pis jeune pareil comme à l'âge de quinze ans."

En disant ça, demandez pas ! La maman arrive dans le milieu de la place avec son petit garçon pis a i saute au cou pis au cou de son mari.

[175]

– Pis que mon papa soye aussi rajeuni comme quand j'ai été volé, la même chose.

Et pis que... là, i ont tout suite fait des noces. Le, le papa a organisé une belle soirée comme à soir pis i a préparé un beau souper. Et pis, i ont... ça, ça a été la noce là pendant quarante jours, quarante nuits. Pis i ont eu ben de l'agrément. I s'ont ma... i s'ont mariés pis i ont eu dix-huit beaux petits enfants. Pis quand j'ai passé par là, là, i étaient tout' mariés, je les ai pas revus. Si je viens qu'à passer par là, je vas r'arrêter encore parce que j'ai ben aimé ça. Excusez-moi ! [*L'assistance rit et applaudit.*]

Transcrit par Marie Godbout

[176]

4.2. La chanson : le problème de la formule musicale et poétique (en collaboration avec Robert Bouthillier)

[Retour à la table des matières](#)

Pour la chanson, le protocole général s'applique en ce qui concerne la langue. Ainsi, les faits de prononciation, de lexicologie, de morphologie ou de syntaxe doivent être traités conformément aux règles établies pour autant que celles-ci ne contreviennent pas à la structure de la versification.

En effet la transcription doit respecter le caractère plus fixé, plus structuré de la parole chantée dont l'esthétique ne relève plus de la prose libre, mais plutôt d'un type précis de forme poétique où le vers est produit en conjonction avec une mélodie et un rythme.

Cette nécessité du respect de la forme poétique oblige à spécialiser la procédure initiale en lui ajoutant de nouvelles règles tant au niveau de l'écriture du vers, donc de sa graphie, qu'à celui de l'arrangement des vers entre eux, donc de la mise en page. La tâche du transcripteur s'en trouve compliquée d'autant ; il lui faudra porter une certaine attention au développement musical et disposer d'une certaine connaissance élémentaire des formes traditionnelles de la chanson – voir Conrad Laforte, Poétiques de la chanson traditionnelle française, Québec, P.U.L., 1976, XI-162p. (Les Archives de Folklore, 17). L'exposé et les exemples qui suivent devraient aider.

4.2.1. Graphie

Le vers de la chanson traditionnelle est un vers mesuré, qui se termine par une rime ou une assonance et qui peut comporter une césure à l'hémistiche.

La mesure du vers est tributaire de la mélodie. En conséquence, le nombre de syllabes prononcées, ou pieds, est généralement correspondant au nombre de notes. Toutes les syllabes du mot écrit ne sont pas toujours prononcées dans [177] le langage oral. Or la transcription doit permettre de connaître le nombre de pieds du vers. Il importe donc de les distinguer par un système précis, d'autant plus qu'en poétique les muettes ne sont pas toujours les mêmes que dans le langage courant.

4.2.1.1. Le e

Alors que dans le langage oral, la grande majorité de *e* terminaux (*jeunes*, *petite*, etc.) et un certain nombre des *e* médians (*rarement*, *mademoiselle*, etc.) sont élidés, il n'en va pas de même en poétique, où ces *e* doivent théoriquement être prononcés.

En fait les règles de la poétique classique veulent que tous les *e* du vers soient prononcés (ou du moins entrés dans le compte des pieds) à l'exception des *e* terminaux du premier hémistiché ou de la fin du vers qui, eux, demeurent muets. Ainsi dans le cas de :

C'était une jeune demoiselle,

On comptera

C'é-tait u-ne jeu-ne de-moi-selle

1 2 3 4 5 6 7 8 9

Or la chanson populaire ne respecte pas cette règle de façon invariable. Ainsi, quoique nous soyons théoriquement ici en présence d'un vers de 9 pieds, la mélodie de cette chanson nous propose des segments de 8 notes, donc de 8 pieds. Lequel des *e* faudra-t-il élider ? Dans le cas présent, on pourrait décider, connaissant le jeu des accents toniques, d'élider le *e* de *une* pour avoir :

C'é-tait une jeu-ne de-moi-sellø



4 temps (l'unité est
la )

1 2 3 4 5 6 7 8

8 pieds

[178]

Dans les faits, une telle décision est inapplicable car l'expérience nous montre que les chanteurs traditionnels fonctionnent beaucoup plus librement que cela. Ainsi on note plusieurs versions où le vers est prononcé:

C'é-tait u-ne jeunø de-moi-sellø



4 temps

1 2 3 4 5 6 7 8

8 pieds

En plus, si la mélodie respecte toujours le même nombre de temps, il peut arriver que le chanteur dédouble certaines notes de la structure mélodique, modifiant ainsi le nombre de pieds du vers:

C'é-tait u-ne jeu-ne de-moi-sellø



4 temps

1 2 3 4 5 6 7 8 9

9 pieds

À l'inverse, il peut aussi chanter deux notes différentes pour une même syllabe:

C'é-tait unø jeunø de-moi-sellø



4 temps

1 2 3 4 5 6 7

7 pieds

Ainsi une même mélodie d'une durée de 4 temps peut impliquer un vers correspondant de 7, 8 ou 9 pieds selon la version du chanteur.

Les cas précédents illustraient des situations où un *e* normalement prononcé était élide dans la chanson. On retrouve également le cas où la mélodie permet au chanteur d'exprimer musicalement la finale féminine du vers en subdivisant l'accent final :

[179]

C'é-tait u-ne jeun~~e~~ de-moi-sel-le

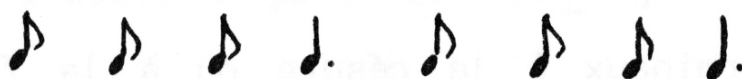


1 2 3 4 5 6 7 8 9

4 temps

8 pieds
9 syllabes
prononcées

Qui des-cen-dait dans son jar-din



1 2 3 4 5 6 7 8

4 temps

8 pieds

L'interprétation du chanteur est donc potentiellement variable et on ne peut pas considérer systématiquement la mélodie transcrite comme un carcan immuable où s'inscrivent parfaitement tous les vers équivalents. Dans deux couplets de la même chanson, on aura sur le même segment mélodique un vers de 8 pieds à féminine accentuée:

ell~~e~~ n'a-vait qu~~e~~ l'a-mour à la t~~ê~~-te,



1 2 3 4 4 5 6 7 8 f

4 temps

8 pieds +
f prononcée

et un vers de 10 pieds dont la muette terminale est elle aussi prononcée:

oh! c'est donc toi ma char-mant~~e~~ Li-a-no-re

4 temps

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 *f* 10 pieds + *f* prononcée

[180]

Les règles qui suivent constituent un parti-pris permettant de reproduire toute cette variabilité tout en simplifiant au maximum l'écriture. On décide donc que :

Tous les *e* indiqués dans le texte entrent dans le compte des pieds sauf :

- les *e* terminaux précédant une voyelle (hiatus) (*elle avait*, 3 pieds, qui est écrit *elle avait*) ;
- les *e* terminaux à la césure ou à la fin du vers.

Tous les autres *e* muets sont remplacés par une apostrophe :

Ell' n'avait qu'l'amour à la tête 8 pieds

Il était un p'tit bonhomme 7 pieds

Dans mon chemin j'rencontre la plus bell' fill' du village
13 pieds

Il est à noter qu'on conserve tout de même les terminaisons régulières des mots, l'élision du *e* ne servant qu'à montrer que la syllabe est muette :

Car tout's les fill's de vingt ans, ell's sont tout's bonnes en ménage 14 pieds

*Ils dis'nt que j'en aim' deux, mais j'aim' que la douzaine
12 pieds*

On remarque également que lorsque l'élision réunit deux mots en un seul pied, ces deux mots sont fusionnés :

*qu'l'amour
j'rencontre*

[181]

Si les *e* terminaux en fin de césure ou de vers, ou précédant une voyelle sont prononcés et qu'ils entrent dans le compte des syllabes effectivement prononcées ou pieds musicaux, on l'indique en les soulignant :

Passant par Paris vidant des bouteilles

10 pieds + *f* prononcée

C'était un petit bonhomme qui chevauchait un cochon

14 pieds :
7+f+7m

4.2.1.2. Syllabes juxtaposées

Il arrive que la syllabe terminale d'un mot soit confondue en un seul pied avec la syllabe initiale d'un autre mot. Dans ce cas on écrit en entier les deux mots, mais on place entre parenthèses l'une des deux sections juxtaposées.

Où c't'as (é)té hier au soir Honoré mon garçon

12 pieds

Ecoutez-tous mes bons amis vous qu'il viv(ez) à votre aise

14 pieds

4.2.1.3. *Synérèse et diérèse*

On ne relève pas les cas où deux voyelles normalement distinctes sont prononcées d'un seul trait (y avait, qui demeure écrit *y avait*) (synérèse) ; de même, si deux voyelles normalement fusionnées sont clairement distinguées (*mé-lodi-eux* demeure *mélodieux*) (diérèse). La médodie et le contexte du reste du vers devraient permettre de les retrouver. Sinon un renvoi clarifiera la situation.

4.1.1.4. *Liaisons et euphonie*

Les liaisons régulières ne sont pas relevées. Les liaisons surprenantes ou "mal t-à propos" sont indiquées

[182]

comme les consonnes euphoniques, c'est-à-dire en les liant au mot qu'elles précèdent par un trait d'union :

Dans le jardin d'son père, là l-où nous l'avons prise

Z-écoutez tous, grands et petits

Dans t-un bois t-à l'écart

Il arrive que les critères populaires d'équilibre du vers exigent que l'on ajoute une syllabe à la fin du mot. On écrit alors le mot dans sa graphie courante et on lui ajoute la prononciation supplémentaire par un trait d'union :

– *Montez, montez la belle sur mon cheval-e blanc*

Dans le cas d'une consonne muette, on n'effectue pas la liaison avec le mot précédent : le son supplémentaire doit donc être complet. Ainsi, le *t* aura été perçu dans *lit-te*, mais non dans *lit-e*.

4.2.1.5. II

Comme dans la procédure courante, le pronom personnel *il* est écrit *il*, *ils*, ou *i*, selon qu'on entende ou non le *l*.

On écrira cependant *i's ont* si le *l* est élide et que le chanteur effectue la liaison. On retrouve aussi des chansons où *ils ont* est prononcé *il ont*, sans liaison ; on omettra alors le *s* dans la transcription, de manière à bien faire saisir cette tournure relativement fréquente dans la chanson populaire, et on le remplacera par une apostrophe.

4.2.1.6. Prononciations irrégulières

Étant donné le fonctionnement de la transmission orale et les distinctions qui en résultent au niveau des mémoires

[183]

individuelles, il arrive assez fréquemment que les chanteurs conservent dans leurs chansons des mots qu'ils ne comprennent pas et que par conséquent, ils déforment. Il importe donc d'être attentif à de telles modifications et de ne pas rectifier une expression naturellement ambiguë.

Les cas mineurs de déformation sont réglés dans le texte et ils ne commandent pas de note. Ainsi les mots où un son a été ajouté sont notés tel quel (*honnêtre*). Les consonnes habituellement muettes qui sont exceptionnellement prononcées sont soulignées (*lit*, *couler*).

Dans les cas plus complexes, on peut choisir entre deux possibilités selon le contexte de la chanson. Parfois il paraîtra souhaitable pour la compréhension de l'ensemble de franciser l'expression, et alors cette intervention appellera une note où on précisera la prononciation entendue :

C'était l'plus mignon (1) du monde,

1 Prononcé mi 'on.

À l'inverse, on pourra choisir de conserver l'expression défectueuse dans le texte et de donner dans une note la forme standard correspondante :

*Pour m'acheter z-un' vesse*³⁴

4.2.1.7. Mots sans signification

Les chansons contiennent trois types particuliers de mots sans signification : les formules d'onomatopées, les turlutes, et les phrases imitant une langue étrangère, la langue amérindienne, par exemple. Dans ces cas on transcrira le plus près possible du son, dans l'esprit de la langue de référence, et en se servant des accents et des pauses de la voix pour déterminer les mots.

[184]

4.2.1.8. Ponctuation

La chanson doit être ponctuée le mieux que l'on pourra. En plus des conventions courantes, on n'oubliera pas de faire précéder les dialogues d'un trait (sans changer pour autant la disposition). On placera une virgule quand le texte est interrompu par une formule refrain. Enfin, on omettra complètement la ponctuation quand il sera impossible de saisir correctement le sens du texte.

4.2.2. Mise en page

[Retour à la table des matières](#)

La chanson traditionnelle est organisée en couplets. Elle peut comprendre des répétitions, des chaînes, des énumérations et elle comporte fréquemment un refrain indépendant ou intégré au couplet. La mise en page doit permettre de reconnaître rapidement la forme de la

³⁴ *Pour veste.*

chanson, de différencier le texte du refrain, et d'éliminer les répétitions inutiles.

Quelques règles générales s'appliquent à toutes les formes de chansons :

- la première lettre de chaque vers est majuscule ;
- le refrain est distingué du reste (italique ou souligné) ;
- les bis, ter et autres reprises sont indiqués par le chiffre correspondant mis entre parenthèses, à droite d'une accolade reliant la section visée si la répétition affecte plus d'une ligne ;
- dans certains cas les répétitions permettent de simplifier l'écriture et on peut ne noter que les mots ou vers nouveaux en les faisant précéder ou suivre de points de suspension s'il y a lieu ; bien entendu, le premier, et si nécessaire le second couplet, sont toujours écrits au long ;
- dès qu'il se présente une ambiguïté, une imperfection ou une modification, on écrit la strophe dans sa totalité (ou le vers, dans le cas d'une laisse), même si dans les autres cas on avait adopté une écriture simplifiée pour éviter les répétitions ;

[185]

- les interventions parlées extérieures à la chanson sont décalées de celle-ci et placées entre guillemets en retrait du découpage poétique ;
- le timbre, s'il est connu, est indiqué en retrait à droite, sous le titre populaire ;
- ce sont les unités mélodiques qui permettent de décider s'il faut espacer ou unir les couplets et les refrains.

La forme poétique de chaque chanson implique également des règles particulières. Les quelques exemples suivants permettront de régler plusieurs difficultés.

4.2.2.1. *La chanson strophique*

Le cas le plus simple est celui d'une chanson strophique sans refrain. L'exemple suivant montre comment disposer un refrain indépendant.

Un soir me promenant

Un soir en me promenant,
 En passant le coin d'un' rue,
 J'ai rencontré un' fille
 Qui avait les yeux doux.
 J'l'ai pas r'gardée d'c't'oeil-ici ,
 Mais j'l'ai r'gardée d'celui-là.
 Je ne l'ai pas touchée,
 Mais j'ai v'nu pas mal proche.

J'ai, v'nu proche, assez proche
 Qu'on peut jamais v'nir aussi proche.
 J'ai v'nu proche, assez proche
 Que si vous m'auriez vu, vous auriez dit
 qu'j'tais bien trop proche. ³⁵

J'ai continué mon chemin,
 Jusqu'à l'autre bout du coin.
 J'ai entré dans une auberge
 Pour prendre un verre de vin.
 Après un j'en ai pris deux,
 Après deux j'en ai pris trois.
 Je ne m'ai pas saoulé,
 Mais j'ai v'nu pas mal proche.

³⁵ Refrain.

[186]

(Refrain) ³⁶

J'm'en retourne à mon logis,
J'ai entré par la fenêtre.
Ce n'était pas la honte,
Mais ce n'était la crainte
De réveiller mon épouse,
La cell' que mon coeur aim' beaucoup.
Je ne l'ai pas touchée
Mais j'ai v'nu pas mal proche.

La présence de refrains intégrés ou de mots refrains demande un peu plus d'attention.

Les vêpres du vieux garçon

Quand vas-tu te marier *mon fils, Royal David*, ³⁷
Quand vas-tu te marier, *Jean, mon ami* ?
– À la Chand'leur *maman, pensez-y donc*, ³⁸
Croyez-vous qu'j'voudrais m'marier à la Pent'côte
Comme y en a qu'ils font.
Non, mesdam's, non. ³⁹

– Comment vas-tu habiller ta femme *mon fils, Royal David*,
Comment vas-tu habiller ta femme, *Jean, mon ami* ?
– Avec un' bel' rob' de satin blanc *maman, pensez-y donc.*
Croyez-vous qu'j'voudrais l'habiller avec un'rob' d'indienne

Comme y en a qu'ils font.
Non, mesdam's, non.

³⁶ Indication de la répétition du refrain.

³⁷ Mot refrain laissé à la fin du vers.

³⁸ Dialogue, usage des tirets.

³⁹ Partie intégrée du refrain placée en retrait, mais dans la suite normale de la structure strophique et de la période mélodique.

[187]

– Quell' sort' de chapeau vas-tu donner à ta femme *mon fils, Royal David*, Quell' sort' de chapeau vas-tu donner à ta femme, *Jean, mon ami* ?

– Un beau chapeau de v'lours *maman, pensez-y donc*,
Croyez-vous que j'voudrais lui donner un [tham]

Comme y en a qu'ils font.

Non, mesdam's, non.

– Quell' sort' de souliers vas-tu donner à ta femme *mon fils, Royal David*,

Quell'sort' de soulier vas-tu donner à ta femme *Jean, mon ami* ?

– Un' bell' pair' de souliers d'cuir patent *maman, pensez-y donc*,

Croyez-vous que j'voudrais 'i donner un' pair' de sandales

Comme y en a qu'ils font,

Non, mesdam's, non.

4.2.2.2. La chanson en laisse

La chanson qui suit résume la plupart des problèmes qu'on peut rencontrer lors de la présentation d'une chanson en laisse :

Le petit bonhomme

Oh ! c'était z-un p'tit bon-
homme, ⁴⁰

Il s'en va sur ces montagnes,
tan tanti tantaine. ⁴¹

un petit bonhomme tout rond.

⁴⁰ Césure.

Le diable est dans Bricole

C'est dans Paris, savez-vous, savez-vous ?
C'est dans Paris, savez-vous c'qu'il y a ?
Il y a-t-un arbre,
L'arbre est dans Paris.

[189]

*Le diable est dans Bricole
Qui s 'démène, qui s'démène,
Le diable est dans Bricole
Qui s'démèn' tout l'temps.* ⁴⁸

Et dans cet arbre, savez-vous, savez-vous ?
Et dans cet arbre, savez-vous c'qu'il y a ?
Il y a-t-une branche,
La branche est dans l'arbre,
L'arbre est dans Paris. ⁴⁹

(Refrain) ⁵⁰

Et sur cette branche...
Il y a-t-un nid... ⁵¹

Et dans ce nid...
Y a-t-un oiseau...

Dans cet oiseau...
Il y a-t-un coeur...

Et dans ce coeur...
Il y a d'l'amour...

⁴⁸ Refrain dégagé de la formule répétitive qui, elle, ne doit pas être considérée comme refrain. Évidemment, chaque chanson constitue un cas particulier, et le transcripteur doit user de son jugement.

⁴⁹ Formule répétitive bien établie.

⁵⁰ Répétition du refrain.

⁵¹ Transcription des éléments variables.

4.3. L'entrevue : présence de plusieurs intervenants

[Retour à la table des matières](#)

Comment régler le problème de la mise en page d'entrevues à plusieurs intervenants ? On peut toujours alterner dans le style "question-réponse" les remarques de l'un et de l'autre, mais on ne résoud pas ainsi la question des chevauchements de parole. L'exemple qui suit propose une amorce de solution en plaçant à droite les propos des informateurs et à gauche, ceux des interviewers. Le procédé permet de reconstituer séparément les rythmes de parole des uns et des autres – encore que plusieurs personnes se partagent chaque [190] colonne –, et il offre ainsi la possibilité d'une lecture des seuls propos des informateurs, ce qui, dans certains cas, devient avantageux. Partout ailleurs, mais particulièrement dans ce type de document, il est utile de laisser de bonnes marges autour de la transcription, de manière à faciliter l'amorce sur papier de l'analyse qu'il implique normalement.

L'enquête ethnographique, de laquelle relève cette entrevue, n'exige habituellement pas des informateurs qu'ils lisent la transcription ; plusieurs sont d'ailleurs peu lettrés et ils sont en général plutôt heureux d'être nommément associés aux informations qu'ils fournissent. Quelques sujets posent pourtant plus de difficultés que d'autres. Le suivant en est un. Il est en effet très délicat d'aborder le domaine de la chanson politique ou "chanson d'élection" ; on en parlera librement en personne, on se taira devant le magnétophone. Dans ce cas, l'informatrice était consentante à l'enregistrement, mais la réserve qu'elle a exprimée en d'autres occasions appelle l'anonymat.

[191]

Collection Bouthillier-Labrie, enreg. no 4217

(Les insultes indirectes)

Entrevue réalisée par Robert Bouthillier [RB], Vivian Labrie [VL] et Cari Lindahl [CL] chez une dame [I1], [56 ans], d'un petit village, Cté Gloucester, N.-B., le 23 juin 1979. Son frère [I2] [69 ans], du même endroit, a participé à l'entrevue.

VL: Bien, on se demandait quelque chose-là, Carl est intéressé à savoir, est-ce que ça arrivait des fois qu'on pouvait conter des jokes à quelqu'un pour le faire enrager ? Avez-vous vu que ça arrivait, ça ?

I₁: Pour le faire enrager ?

Oui.

Je pense pas.

Vous vous rappelez pas d'avoir...

Non, je m'en rappelle pas de..., d'avoir eu... entendu conter de quoi de même. Peut-être I₂.

I₂: Ah! ben, y avait juste mon grand-père qu'avait demandé au vieux [Z] [i va le faire] enrager pareil pour... ben c'était comme une joke d'une façon.

I₁ : Oui.

I₂: C'est, c'est pas qu'i voulait le faire enrager, je crois ben. Mais i s'avait enragé pareil en cause que

[192]

c'était, le printemps arrivait hein. Toujours, mon grand-père, [Y] ça, i avait rencontré le vieux [Z], Pis le vieux [Z] ben c'était à peu près de son âge, i étions vieux tous les deux. Pis grand-père [Y], ben i avait toujours quelque chose à i dire quand qu'i le rencontrait là :

– Et ben, [Z], i dit, on revoira-ti ben les fleurs de mai ?

Parce dans le mai, y a des fleurs qui fleurient hein. I appellent ça les fleurs de mai, dans les champs.

– [Ticrin] ! i dit.

I avait un patois qu'i disait :

– [Ticrine ! Ticrin !]

Pis i tremblait quand qu'i parlait.

– Si tu les vois, je les voirai moi aussi. T'es mort, tu t'aperçois pas. I ont pus ienque à te fermer les yeux. [Il rit.]

RB : Hm, hm.

Ça l'a fait enrager, s'avait enragé. C'était juste ça, espèce de joke.

I₁: Un joke [], oui.

VL : Mais par exemple, dans les camps, [I2], quand vous alliez dans les camps, est [193] ce que ça aurait arrivé qu'on aurait conté une jo..., une joke par exemple à un contremaître, à un, un foreman, un jobber pour, là pour le faire enrager ? Ou lui chanter une chanson... qui l'aurait fait enrager ? Avez-vous vu quelque chose comme ça ?

I₂: Non, m'en rappelle pas.

RB: Pour, pour le taquiner par exemple ?

VL: Oui, juste pour lui faire, le faire rire ou... ça vous rappelle rien de spécial ?

Non.

Non ?

RB: Des fois [I₁], vous disiez que... vous se..., vous chantez des petites chansons à vos enfants pour les taquiner, pour les faire...

I₁: Ah! Oui, souvent. Oui, des fois on..., on leux chantait des tits bouts de chansons pis on mettait leux noms dedans. Ça fait, i étiont obligés de dire. Pis encore astheure, souvent que je vas chanter ça à [X] ou..., ou à [W], tu sais. Je mets leux noms pis...

Oui. Je mets un air dessus pis je

change les mots de la chanson, tu sais, je mets leux noms, de quoi de même... pour les taquiner. *[Elle rit.]*

[194]

VL : Oui. Pis la chanson dont vous nous avez parlé l'autre jour, [I₁], où... i avaient composé une chanson sur un..., un garçon...

[FIN FACE A
DÉBUT FACE B]

C'était y-une de mes cousines pis a sortait avec un gars pis i boivait beaucoup. Pis i avait arrivé un soir sus mon oncle [V], c'était y... un des frères à papa. Ça fait...

[CHUTE DU MICRO
AU COURS DE L'ENREGISTREMENT]

RB : Y a pas de problèmes, c'est un erreur te... un, un..., un accident de parcours.

Pis, une soirée, i vient sus mon oncle [V] pour voir [U], pis i était ben chaud, hein. Ça fait, alle a dit à son gars qu'i boivait trop, tu sais, a voulait pus sortir avec. Toujours, ah ! ben i était fâché hein, i..., i était chaud pis... Toujours après qu'i a été en allé, ma tante [T] a dit :

– On doit composer une chanson, a dit.

Ben... toujours, ma cousine a dit :

– C'est correct.

[195]

Pis y avait la [] de [S], y-une de mes soeurs. Sont mis à composer une chanson, le soir. Pis ça fait, dans la même semaine, hein – i avont mis le nom du garçon en la fin de la chanson –, la même semaine i vient là, pis i a, i a, i avont oublié le cahier sur un bureau, pis i trouve le cahier. I commence à feuilleter les chansons. Quand qu'i arrive là, hein, i a ben vu c'était composé sus lui. I étiont pas content. *[Elle rit.]*

VL: Est-ce que vous lui aviez chanté à ce moment-là, la chanson ?

Non, non.

I l'a juste dans le cahier.

I a pas été longtemps, i s'en a été, tu sais. I était...

I était trop fâché.

Trop fâché pour rester pus longtemps.

RB: Hm, hm.

VL: C'est ça.

Ça fait, i..., i a continué à venir pareil après ça, tu sais là, ça l'a pas...

RB: Mais au..., auriez-vous eu connaissance peut-être là, si par exemple quelqu'un était justement ivrogne comme ça pis i boivait beaucoup là, y en a beaucoup de chansons de boisson pis de chansons sur des ivrognes, est-ce que, en sa présence, on aurait chanté une chanson d'ivrogne même si on, on... [196] même si c'est pas directement pour lui, ça le touche indirectement, avez-vous eu connaissance de ça?

Non.

Vous auriez pas osé faire ça.

Non.

Non, nous-autres on aurait pas osé faire ça. Quelqu'un aurait été chaud, tu sais c'était tout' pour..., on disait tout' comme lui pour a..., par rapport, des fois, par qu'i s'arrivait de la chicane des fois [de manière de même] ouais.

D'accord.

VL: Oui, oui, oui.

RB: Pis la même chose par exemple, des, des, des femmes pis des hommes trompés par leur... comme le, le petit tour qu'[I1] vient de nous conter là, le, le, le, le vieux, le vieux forgeron qui était trompée par sa femme ⁵². Si on avait su que un

⁵² L'enquêteur fait allusion à la pièce enregistrée auparavant (RBVL-4216).

homme ou une femme était...,
était trompée, est-ce qu'on aurait
conté des jokes de même pour...,
pour, pour..., pour marquer ça ou
ben, simplement on l'aurait pas
dit on aurait pas rien fait ?

Non, non.

On l'aurait pas... fai, faite rien,
non. Non.

VL: Pis la chanson dont vous
parliez tout à l'heure, est-ce que
vous..., vous êtes capable de la
rechanter pour Carl ?

[197]

Seriez-vous capable de la chanter [] ?

Non ?

Non. Je m'en rappelle pas.

Ah! bon, vous vous rappeler pas
les mots du texte.

Ah! C'est tout! Je m'en rappelle
c'était Léon... Je pense ça me
vient, ça me vient après là. Mais
je sais qu'i est assis sus un petit
banc, dans ce temps-là, y avait
des petits bancs là qu'on faisait
avec..., pour s'assir juste un ou
bien à deux, pis... Alle avait dit...
Faut-y je te la chante un petit
peu ?

Oui, ce que vous savez.

CL: Ah! ben si vous, si vous Alle avait dit:
pouvez.

– Mais ça qu'i est pus drôl' de voir-e,

C'était le soir sur le petit banc,
Tout en desputant, en jurant, en blasphémant
Disant qu'i y-allait tout défair' la maison.

VL: D'accord.

CL: Avez-vous jamais... dit que
cet homme... vos senti... senti-
ments... avez-vous... jamais le
chanter dans sa présence ?

Ah!

Non, non, on l'a jamais chanté,
non.

[Rire de Carl.]

C'était assez là i avait trouvé le
cahier là pis i s'en [a venu].
[Elle rit.]

[198]

VL : Est-ce que ça arrivait aussi
qu'on fasse des chansons... ou des
jokes à propos des élections, de la
politique ? Par exemple, on aurait
fait une chanson sur des conser-
vateurs pis des libéraux seraient
aller i chanter la chanson aux
conservateurs ?

Ah ! Oui, ça s'a..., s'a, s'a arrivé
ça. Parce qu'i avient composé la
chanson sur Bennett, hein...
Ouais, pis je m'en rappelle, une
fois i avient composé ça sus mon
oncle [R], le temps des élections.
L'élection à..., ah ! maudail ! à J.-

P. Bionneau ⁵³ là, qu'avait rentré.
Lui, i était commissionnaire là,
mon oncle [R], pis i était libéral
là. Pis quand ce qu'i gagniont ben
i faisiont un feu de joie. Ah ! des
arbres pis de..., de la [gaz] qu'i
mettiont là-dedans, devant la
maison. Un feu du tonnerre, dans
l'automne. Pis... Bionneau avait
perdu, pis i aviont composé un
bout sus... pour faire enrager mon
oncle [R]. Pis... comment donc
qu'i chantiont ça c'te...

Le voici l'agneau sus le d...

Comment dont astheure...ah ! oui.

[199]

Le voici Bionneau sus 1' dos,

Avec sa blagu' sus 1' vente.

[R] a été pour y ôter

Mais i a y-eu trop honte.

Passiont devant les maisons pis
chantiont ça. [Pauvre] mon oncle
[R], était enragé. I était enragé
bleu noir. Pis c'était les [Q]
qu'avaient fait ça là.

I₁: Oui, oui.

I₂ : Les garçons à [Q], c'est quel-
qu'un de z-eux. Mon oncle [R]

⁵³ On ne sait pas à quelle personne l'informateur réfère. On a donc reproduit les sons tels qu'entendus, mais il se peut qu'on réfère à un Vienneau, nom répandu dans la région.

était enragé.

VL : Ça l'avait fait enragé. Pis la chanson de Bennett aussi, i avaient fait ça ?

Pis, Bennett je m'a..., je m'en rappelle pas. Je sais qu'i en avient composée y-une sus lui, je m'en rappelle pas.

I₁: Oui. Tu t'en rappelles pas "La chanson de Bennett" ?

VL : Oui.

I₂: Je m'en rappellerais pas pour la chanter moi non plus là mais je sais que la défunte [S] la chantait assez. Oui, en s'en venant i en avient composé y-une sus Bennett. Pis là, mon oncle [R] nous aurait chanté des bouts. Quand ce que ça venait le temps des élections là, ben i venait [200] pour faire enrager papa, hein. I n-en chantait des bouts.

Ça fait, plusieurs années après ça i en ont composé y-une sus Mackenzie King. Ah ! papa était tout' content de ça. I a dit... :

– Mais ça seye la fin de semaine, vous descendrez pour la chanter à [R]. [*Elle rit.*]

VL : Est-ce qu'a est allée la chanter à [R] ?

Ah ! oui, oui.

Pis est-ce que ça l'avait enragé ?

À chaque fois qu'on descendait les soirs, faulait qu'on chantait, hein. Ça fait, mon oncle nous disait :

– Vous avez-tu appris d'autres chansons ?

Moi, i m'appelait [I1], hein. Ça fait, la défunte [S] ben alle était pour faire enrager, i-elle là. Alle a dit :

– Oui, pis on en a appris une belle à part de ça. A dit, on va vous la chanter tout suite.

Mais, i avait un gros fauteuil bourré, mon oncle, hein. On a dit :

– On veut avoir le fauteuil par exemple, pour la chanter.

[201]

– O.K., i dit, mais alle a besoin être belle.

Ça fait on s'assit côte à côte, c'était un fauteuil ben large pis on, on i a chanté ça, la chanson Mackenzie King. I a dit :

– Si ça serait pas que vous êtes les filles de ma soeur, je vous jetterais dehors dans la nuit ! *[Elle rit.]*

VL : Ah ! ah ! ah ! ah ! Pis la chanson de Mackenzie King...

Toujours la défunte [S] i a dit :

– Ah ! c'est chacun de notre tour.
Vous veniez avec la chanson de
Bennett, pis on aimait pas ça
nous-autres aussi.

I étions conservateurs, hein, chez
nous.

– Ben, a dit, c'est chacun de notre
tour. *[Elle rit.]*

VL : Ah ! ben, c'est bon.

RB : Vous rappelez-vous de la
chanson de Mackenzie King ?
Vous rappelez-vous de cette
chanson-là ?

Oui.

Pourriez-vous la chanter ?

Je l'avais chantée l'année passée.

Ouais ?

Oui

VL : Oui.

Mais peut-être pour Carl ().

[202]

RB : Pour Carl puisque...

Ben ça se peut que je me rappel-
lerais là. Si je m'en rappelle pas,
j'a..., j'arrêterai.

Mackenzie King, c'est bon garçon,
Le meilleur minis' du gouvernement,
Je vous dis c'est un bon garçon.
Bing sus la rin', bang sus la ran'
I va gagner ses élections,
Bing sus la rin' bing bang.

Mais quand s'a venu pour voter,
Mais tout-e le monde était pas payé.
On savait pas quel bord voter.
Bing sus la rin, bang sus la ran'
On savait pas quel bord voter.
Bing sus la rin' bing bang.

I avait un' vieill' dam' du canton
Qu'était malad' ça fait très longtemps.
Deux hom' ont été s'a mis t-après.
Bing sus la rin', bang sus la ran',
Jusqu'au temps qu'all' a été prêt,
Bing sus la rin' bing bang.

Quand ce qu'all' a été rendue à la poll,
A i a laissé deux compagnons.
Mais quand ce qu'all' a été dans la poll.
Bing sus la rin', bang sur la van'
A lui (donnont) les pieds dedans,
Bing sus la rin' bing bang.

Dans la tit' écol' de (A)

Ah ! je m'ai trompé.

Le lendemain de l'élection,
Là, on 1-avait y-eu des bouillons
Dans la maison du président.
Bing sus la rin', bang sur la rang,
I avont mis le coq tout rond,
Bing sus la rin' bing bang.

[203]

C'est une vieill' fill' de trent'-cinq ans,
 C'est y-ell' qui brassait le bouillon
 Avec un bois de sept pieds de long,
Bing sus la rin', bang sur la rang,
 Pas que le coq sortait du bidon,
Bing sus la ring' bing bang.

Dans la petit' écol' de (A)
 faulait tout' aller s'enregistrer
 Parce que la guerr' était commencée,
Bing sus la rin', bang sur la rang,
 Il faulait tout' s'enregistrer,
Bing sur la rin' bing bang.

Mais tout' les garçons que du canton,
 Qui avont été appelés dessur le champ,
 Quand qu'i ont entendu les canons,
Bing sus la rin', bang sus la rang,
 I criont tout' après maman,
Bing sus la rin' bing bang.

Quand c'est venu le mois de mai,
 Que tout's les poul's étaient rassemblées,
 La chaleur était arrivée,
Bing sus la rin', bang sus la rang,
 Avec un coq échaudé,
Bing sus la rin' bing bang.

RB : Ça, c'est après que Mackenzie King avait perdu ça ?

[Elle rit.]

Oui, ouais.

Transcrit par Francis Boucher

NOTES

[Les notes en fin de chapitre ont toutes été converties en notes de bas de page dans l'édition numérique publiée dans Les Classiques des sciences sociales. JMT.]

[204]

[205]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Chapitre 5

LA TRANSFORMATION
DU NIVEAU DE LANGUE DE
LA TRANSCRIPTION D'ARCHIVES:
UN EXTRAIT GRADUÉ
DU CHIEN CANARD

[Retour à la table des matières](#)

[206]

[207]

La transcription d'archives, telle qu'elle a été définie, n'est pas déficiente en information, elle en contient plutôt trop. Sa transformation ultérieure devrait donc aller vers une certaine simplification, vers une plus grande standardisation. Le dosage de cette simplification devrait être établi en fonction des raisons pour lesquelles on désire l'effectuer : faciliter la tâche du lecteur, aller plus directement au cœur du propos,... obéir à l'éditeur !

L'identification des informateurs – ou les dispositifs d'anonymat –, le soin mis à la ponctuation et à la mise en page, devraient demeurer des préoccupations constantes. Au niveau de la graphie, peut-on suggérer un ordre vers la simplification ? À titre indicatif, on pourrait d'abord tenter d'éliminer les exceptions phonétiques – sauf peut-être la liste conventionnelle – ainsi que les tics verbaux et les répétitions, puis standardiser la morphologie, réorganiser la syntaxe – ce qui implique une certaine ré-écriture, rappelons-le –, et enfin remplacer les entités lexicales significatives par des termes acceptés dans les dictionnaires, ce qui devient, on en conviendra, une ingérence quasi inacceptable dans le vocabulaire du témoin. Cette dernière étape ne se justifierait guère que pour une publication destinée à des enfants ou à des étrangers apprenant le français, enfin à des lecteurs dont le vocabulaire est lui-même très réduit : mais dans de tels cas pourquoi recourir au document oral ?

Tout l'avantage de la transcription d'archives est là : un document initial bien établi permet de progresser systématiquement vers le niveau de langue souhaité et de situer exactement ce niveau par rapport aux conventions de la procédure. Un document ainsi révisé devrait d'ailleurs toujours préciser quels aspects linguistiques ont été retenus ou "rectifiés". Voyons maintenant comment évoluent quelques pages du Chien Canard au cours d'une telle transformation progressive.

[208]

5.1. Transcription selon la procédure générale

[Retour à la table des matières](#)

Une fois, c'était un homme pis une femme, i étaient jeunes. I venaient de se marier, ça faisait pas longtemps qu'i étaient mariés. C'étaient des gros habitants. I travaillaient sus une terre pis i avaient de toutes sortes de choses pis i avaient engagé un engagé pour le... plusieurs, toute une année si i voulait rester là. I i ont dit :

– Si tu veux rester avec nous-autres, on va te garder comme l'enfant de ma maison.

Ça fait que i était habitué. Tout' les jours, ce garçon-là restait là pis i voyait tout ce qui se passait à la maison, i voyait tout ce qui se passait à la grange pis dans 1... à terre, à la terre, partout. I voyait ça.

Ben i s'est en allé, i sont... i partent pis i s'en vont à la grange pour tuer des cochons. Y avait une grosse boucherie à faire, i avait pas moins que dix cochons à tuer pis i avait préparé son affaire, lui là, ça faisait ben longtemps qu'i préparait ça pour voler un en... ce... l'enfant. Et pis i a, i a dit : "On... m'as préparer tout ça là." I savait que la, la maman était pour avoir un enfant.

Ça fait que i est, l'enfant arrive et pis quand que l'enfant est arrivé, i avait un parrain. I ont, i prennent un parrain pis une marraine. La marraine, c'était une fée. C'est une fée qu'i avait. Ça fait que elle, la fée, elle, a savait pas quoi, quoi ce que c'est que, qu'a [voulait] donner. Alle avait pas d'argent à donner. Alle était pas ben riche non plus. Dans ce temps-là c'était pauvre. La fée a dit :

– J'ai rien à donner à mon petit filleul, c'est un petit garçon. Mais, a dit, quand i va vieillir là, quand i aura pris douze ans, a dit, le petit garçon, tout ce qu'i voudra avoir, i aura ienqu'à dire : "Je veux avoir ça." I aura un don. C'est un don que mon petit garçon aura. J'ai pas d'autre chose, a dit, à i donner mais c'est ça que je vas i donner.

5.2. *Il, elle et lui* standardisés

[Retour à la table des matières](#)

<http://classiques.uqac.ca/>L'engagé qu'était là, là pis qui voyait tout faire ça pis il a tout attendu. Pis la mère, la maman, hein, é, é... il savait que la maman c'était une bonne femme dépareillée pis son, le papa aussi, c'est dépareillé. Ils aimaient leur enfant, demande pas, il vient d'arriver, ils avaient un beau petit bébé. Fait qu'il dit : "Moi là, astheure..." Il pense à ça, l'engagé, il dit : "Si je volais c't'enfant-là, ça serait ma richesse, ça. Je viendrais riche avec ça. Bon, ben, il dit c'est ça que je vas faire."

Là il part pis il s'en va sus... voir une madame qui voudrait ben prendre son enfant pour en avoir soin – ils appelaient ça une nourrice dans ce temps-là –, prendre une nourrice pour nourrir son petit garçon. Il dit :

– Si tu veux là, tu vas... moi, j'ai de la grosse argent à te faire gagner, tu vas venir riche. Mais, il dit, fa... faut que tu prennes un petit garçon, un petit bébé que tu vas prendre, tu vas l'élever. Pis, il dit, en élevant c't'enfant-là, après ça, ben, il dit, mais qu'il vienne un, un... mais qu'il seye capable de gagner sa vie ou je seye capable de gagner quelque chose avec, ben là, il dit, je m'en vas, je viendrai le chercher pis, il dit, faut que tu en aies ben soin. Faut que tu me le promettes.

– Elle dit, je vas te le promettre. Chus t'accoutumée d'en garder des enfants mais, elle dit, seulement, elle dit, viens pas me bâdrer pour le chercher avant douze ans. Tu l'auras pas parce qu'elle dit, moi, je les garde tout' jusqu'à douze ans.

– C'est bon !

Il était ben décidé à ça. Il dit :

– Ça sera pas trop long, d'abord je reste là, hein. Je m'en vas être bien là, m'as, m'as essayer de le voler, faut absolument que je le vole par exemple. Faut absolument.

[210]

5.3. Autres faits phonétiques standardisés sauf la liste conventionnelle

[Retour à la table des matières](#)

C'est ça qui était le pire. Ça lui faisait ben de la peine parce il aimait la petite femme, elle était pas vieille, il aimait la petite femme pis là, il aimait le bonhomme. Il travaillait avec l'homme, il lé... ils s'entendaient bien.

Toujours cette journée-là, là qu'ils font boucherie, il était après préparer la boucherie. Il prépare des tripes, il emplit de sang. Il garde du sang pis il en... il vide les tripes comme on vidait anciennement. Pis il prend la tripe pis il l'em... il en emplit un bout là pour mettre dans le ber pour tâcher de faire passer que c'est pas lui qui avait volé l'enfant, que l'enfant avait été volé par d'autres, qu'il avait été tué pis... il a arrangé son affaire, demandez pas. Toujours le petit garçon va tout faire ça à la grange. La mère en a pas connaissance et le père non plus, pantoute, pantoute.

Quand vient le soir, la mère avait dégraisé une dizaine de ventres de cochons. Elle était fatiguée, demandez pas si elle était brûlée ! La maman, elle se couche, hein, avec son petit bébé quand il a pas... qu'il a été m... i a ienque quelques jours encore. Elle couche son petit bébé de bonne heure pis il s'endort. La maman était assez fatiguée, quand elle vient à l'heure de se coucher, neuf heures, c'est... au plus tard, ils se couchaient.

Il a, il dit : "Quoi ce que je vas faire ? Va falloir, il dit, qu'elle...". Il avait averti là, la... la madame de venir à minuit. Il dit :

– À minuit là, arrivez pis, il dit, faudra que vous soyez prêt à recevoir mon petit bébé. Il dit, là je vas vous le donner dans un petit châte. Emportez-moi tout ce que faudra.

– Pis là, la madame a dit, sois pas inquiet, je serai rendue pour minuit.

[211]

5.4. Élimination des tic verbaux, des *i dit*, des répétitions, des mots inutiles ou hésitants.

[Retour à la table des matières](#)

Lui là, écoute, il dormait mais il dormait inquiet. Tout probable qu'il a pas dormi pantoute, si vous voulez dire comme moi, il a pas dormi pantoute. Ça fait qu'il dit : "Quoi ce que je vas faire ? Comment..." Il pensait à ça dans sa chambre... "Comment ce que je vas m'y prendre pour penser à tout ça, hein ?" Pour savoir, pour faire passer que c'était la maman qui avait tué son enfant. Ou qu'elle l'avait vendu, ou qu'elle l'avait tué, ou qu'elle l'avait envoyé. Il dit : "Comment ce que je vas faire ?" Toujours il pense à toute son affaire comme il faut, un coup que la maman est couchée.

Le petit bébé était ben abrié avec un beau couvre-pied. Pis anciennement, il y avait plus de mouches qu'aujourd'hui. Ils les tuaient pas comme ils voulaient. Ça fait qu'on abriait toujours avec un petit couvre-pied, ben par dessus la tête souvent, pour cacher l'air et puis cacher les mouches, un peu pour pas que les mouches rentrent. Toujours elle avait ben abrié comme il faut son petit bébé. Pis là, elle se couche pis elle dort. Elle dormait, demandez pas. Elle prend ses souliers pis elle les envoie sous le lit comme d'habitude. Ses deux souliers, elle les met sous le lit. Lui, il dit : "Quoi c'est que je vas faire ? Comment ce que je vas m'y prendre ?" Il pensait à tout ça. "Faudra que je prenne ci, je ferai ça sur ses souliers." Il avait tout pensé à son affaire, le petit garçon, mais il dormait mal.

Toujours quand vient le temps là, il y a pas à dire là, c'était le temps, fallait absolument qu'il parte. Il téléphone où il va chercher la maman pour venir garder le petit bébé, venir chercher le petit bébé. Là il l'avertit de venir une telle journée.

– Faut que tu viennes.

[212]

5.5. Rectification de la morphologie – Standardisation de certains mots de la liste conventionnelle.

[Retour à la table des matières](#)

Là elle arrive à minuit juste. Là fallait que le petit bébé soit prêt. Là il prend le petit bébé puis il l'enlève. Il l'enlève puis il le met dans un petit drap ou un petit châle. Emmène à la maman.

– Emporte le paquet mais aies-en ben soin ! J'irai le voir une fois par mois. Il va vieillir puis quand il sera assez vieux, j'irai le chercher. Aies-en ben soin.

– Je vais en avoir ben soin. Sois pas inquiet.

Toujours la maman, elle, qui dormait comme il faut, elle a pas connaissance de ça du tout. L'enfant parti, il prend le tube – il avait été chercher son petit tube de sang là, qu'il avait préparé, sa tripe, là – puis là, il la rouvre dans le ber là, puis il étend ça partout à la grandeur du ber. Pis il prend un couteau à ressort pour montrer qu'elle avait fait boucherie, la mère, la maman. Prend son couteau à ressort puis il le sauce dans le sang. Prend les souliers de sa maman, puis il les graisse dans le sang, puis il t'envoie ça en-dessous du lit. Là, écoute, imaginez-vous qu'il prend ce couvre-ied, qui était net – c'était un beau couvre-pied –, puis il l'abrilie tout comme il faut, ben abrié, le ber, pour pas que ça paraisse. Il devait avoir chaud, à mon idée. Moi, j'aurais pas fait ça sans avoir chaud. Il est parti après ça, il part puis il s'en va dans sa chambre pour se coucher, mais il dort pas de la nuit. Là il a pris le bébé puis il l'a donné, puis là, il était parti.

5.6. Réorganisation de la syntaxe – Standardisation complète de la liste conventionnelle – Élimination de certains mots-chevilles

[Retour à la table des matières](#)

– J'ai promis que j'en aurais bien soin. Ne t'en inquiète pas. Que tu viennes, que tu ne viennes pas, le bébé va être bien élevé. Ne sois pas inquiet.

[213]

Elle les élevait bien, aussi, elle avait bien soin des enfants, puis c'était une bonne personne pour élever les enfants.

Là, tout le monde dormait. Personne n'a connaissance de rien ! Le bonhomme était fatigué, ne demandons pas, la bonne femme était fatiguée. Ils n'ont pas connaissance de rien.

Le lendemain matin comme d'habitude, vous savez qu'ils se lèvent, puis ils s'en vont à la grange. Ils vont faire leur train. Le bonhomme se lève, la maman retarde toujours, elle, elle retarde un peu : elle avait un engagé pour aller aider son mari. Cela fait que la maman retarde un peu. Ils n'avaient pas entendu le bébé de la nuit. Cela faisait du nouveau un petit peu, mais pas assez, parce que souvent, les enfants, ça peut se réveiller trois, quatre fois par nuit, ou ça peut passer droit. L'enfant n'avait-il pas passé droit ? Il ne s'était pas réveillé de toute la nuit. Il était ben abrié.

Toujours que le père et l'engagé s'en vont à la grange. Il avait bien mal au cœur, l'engagé, mais il ne le disait pas. Il pensait à tout cela. Cela n'était pas drôle.

5.7. Remplacement des entités lexicales significative par des expressions admises dans le Petit Robert

[Retour à la table des matières](#)

Quand l'ordinaire fut terminé, ils revinrent à la maison comme d'habitude. La bonne femme s'était levée. Elle s'habille comme d'habitude. Son bébé était bien couvert, elle ne voit rien. Je vais dire comme on dit, quand on ne pense à rien, on ne croit pas qu'il peut arriver des choses comme cela, on n'y pense pas. Elle se lève en hâte pour aller préparer son déjeuner. Tout était prêt, la table était mise. Ils arrivent de la grange, eux. Ne demandez pas comment l'engagé y est allé ! Il arrive, mais les oreilles devaient lui tinter. Le père, lui, il ne savait rien, ce pauvre père. Ils se lavent les mains, se mettent à table, puis ils mangent. Après avoir mangé, le bonhomme dit :

– C'est bien curieux. Le petit ne se réveille pas ? Que faisais-tu donc, ma femme ? L'as-tu rendormi ? Il n'a jamais [214] passé cette heure, et puis, nous n'avons pas de bébé autour de nous. Cela fait tout drôle. Nous aimons bien l'avoir un peu autour de nous.

– Mon bonhomme, tu as bien raison. Je n'y pensais plus, à mon bébé. Il dort si bien, et j'étais si fatiguée hier soir. Tu vas me pardonner n'est-ce pas ? Je ne suis seulement pas allée le voir. C'est bien certain qu'il dort, cet enfant.

L'engagé, lui, il savait qu'il ne dormait pas. Il frissonnait, il avait hâte d'avoir terminé de manger. La peau des fesses lui tremblait. Il a beau trembler tant qu'il voudra, il n'y a pas de bébé ! Le papa dit :

– Va le chercher, la mère. Il faudrait le voir avant que nous partions, au moins, de voudrais le voir.

[...]

[215]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**
ÉPILOGUE

[216]

[217]

[Retour à la table des matières](#)

Reste-t-il au lecteur assez de patience pour lire une conclusion ? Moi, je n'en ai plus assez pour lui en écrire une. De toute façon, s'il a examiné attentivement ce qui précède, s'il a comparé les exemples, et tenté de voir comment sa propre cause était servie par les principes qui sont proposés, il possède déjà sa conclusion, soit la distance qu'il veut établir entre lui et ce document.

Qu'il ménage alors son énergie, qu'il repose ses yeux et prépare ses oreilles : le pire l'attend encore à la surface de ses rubans magnétiques !

Quant à moi, je sollicite cordialement son commentaire oral ou écrit mais pour le moment, de grâce, qu'on ne me parle plus de transcription... jusqu'à demain matin !

Vivian Labrie
Institut québécois de recherche sur la culture
Novembre 1980

[218]

[219]

**Précis de transcription de documents
d'archives orales.**

Les publications de l'IQRC

[Retour à la table des matières](#)

Collection "Culture populaire" (sous la direction de Robert Laplante).

1. Yvan Lamonde, Lucia Ferretti et Daniel Leblanc. *La culture ouvrière à Montréal (1880-1920) : bilan historiographique*. 9,00 \$

Collection "Culture savante" (sous la direction de Maurice Lemire).

1. François Colbert. *Le marché québécois du théâtre*. 8,00 \$

Collection "Diagnostics culturels" (sous la direction de Jean Gagné).

1. Jean-Robert Faucher, André Fournier et Gisèle Gallichan. *L'information culturelle dans les media électroniques*. 7,00 \$
2. Angèle Dagenais. *Crise de croissance – Le théâtre au Québec*. 5,00 \$

Collection "Documents préliminaires" (sous la direction de Pierre Anctil).

1. Danielle Nepveu. *Les représentations religieuses au Québec dans les manuels scolaires de niveau élémentaire (1950-1960)*. 6,50 \$

2. Jean-Pierre Dupuis, Andrée Fortin, Gabriel Gagnon, Robert Laplante, Clément Mercier, Carmen Quintin et Marcel Rioux. *Les pratiques émancipatoires en milieu populaire*. 9,00 \$

[220]

Collection "Edmond de Nevers" (sous la direction de Léo Jacques) .

1. Lucie Robert. *Le manuel d'histoire de la littérature canadienne de Mgr Camille Roy*. 11,00 \$

Collection "Instruments de travail" (sous la direction de Marîse Thivierge).

1. David Rome, Judith Nefsky et Paule Obermeir. *Les Juifs du Québec – Bibliographie rétrospective annotée*. 13,00 \$
2. Yvan Lamonde et Pierre-François Hébert. *Le cinéma au Québec – Essai de statistique historique (1896 à nos jours)*. 18,00 \$
3. Jean-Pierre Charland et Nicole Thivierge. *Bibliographie de l'enseignement professionnel au Québec (1860-1980)*. 14,00 \$
4. Vivian Labrie. *Précis de transcription de documents d'archives orales*. 11,00 \$

Collection "Les régions du Québec" (sous la direction de Fernand Harvey).

1. Jules Bélanger, Marc Desjardins et Yves Frenette. *Histoire de la Gaspésie*. 29,95 \$

Revue "Questions de culture" (sous la direction de Fernand Dumont et Gabrielle Lachance).

1. *Cette culture que l'on appelle savante*. 15,00 \$

Hors série

1. Paul Aubin. *Bibliographie de l'histoire du Québec et du Canada (1966-1975)*. 60,00 \$

Fin du texte